

Plans sociaux massifs

40 000 licenciements dans l'industrie ont été annoncés au cours de la seule journée de mardi

L'américain Lucent veut réduire ses effectifs de moitié

L'allemand Siemens prépare un nouveau plan de restructuration

Marks & Spencer négocie la reprise de ses magasins français

Lire page 10

www.lemonde.fr/restructurations

Les OGM gagnent du terrain en France

- Le colza, le soja et surtout le maïs traditionnels sont colonisés par des semences transgéniques
- Selon l'Agence de sécurité des aliments, cette lente dissémination ne présente pas de danger pour la santé
- Bruxelles veut améliorer la traçabilité des organismes génétiquement modifiés

MORATOIRE, interdiction, expérimentations strictement limitées, rien n'y fait : les OGM gagnent du terrain en France. Dix-neuf des cent douze échantillons de semences de colza, de soja et de maïs conven-

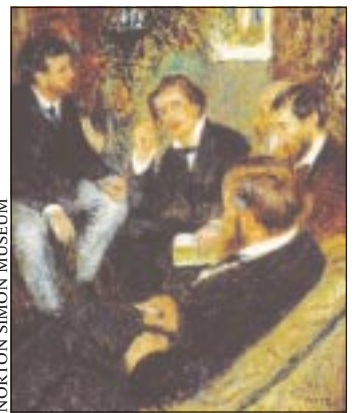
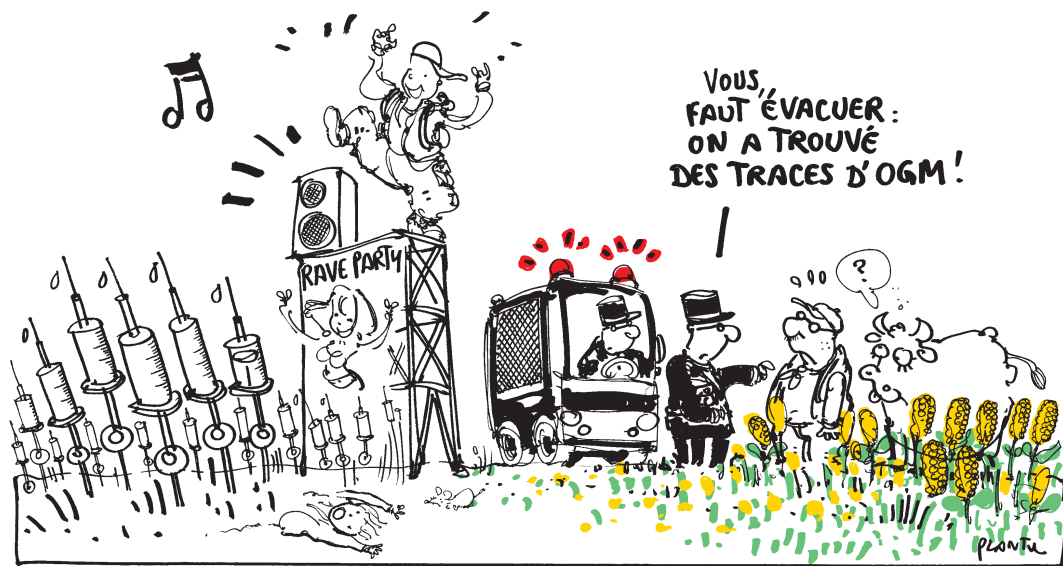
tionnels examinés par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) comportaient des traces d'OGM. Pour le maïs, 41 % des prélèvements étaient positifs. Et des résidus de soja transgénique ont

même été découverts dans des semences de maïs conventionnelles. Les échantillons avaient été remis à l'Afssa par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

L'Afssa souligne que, selon la Chambre syndicale des entreprises semencières, ce pourcentage tombe à 7 % pour le maïs. Elle se refuse à toute extrapolation qui laisserait penser que des dizaines, voire des centaines de milliers d'hectares de maïs conventionnel seraient touchés, sur les trois millions d'hectares de maïs français. L'agence retient deux pistes d'explication : l'importation de semences impures et la « contamination » naturelle par les champs où sont pratiquées des expérimentations de cultures transgéniques. Elle affirme que rien ne permet de parler d'un « risque pour la santé publique, notamment compte tenu des faibles teneurs observées dans les lots concernés ».

La Commission européenne a adopté une directive destinée à réglementer la mise sur le marché de produits alimentaires ou d'engrais provenant d'OGM, et à établir un système d'étiquetage et d'identification de ces produits.

Lire page 5 et notre éditorial page 9



PEINTURE

L'atelier du maître

4. Renoir

A l'automne 1873, Pierre-Auguste Renoir déménage son atelier de la rue Notre-Dame-des-Champs, sur la rive gauche, à la rue Saint-Georges, sur la rive droite, non loin du quartier de la Nouvelle Athènes où s'élabore l'art nouveau. Là, il peint le jour. Le soir, son atelier se transforme en rendez-vous des amis. On y parle très peu de peinture, même si de jeunes artistes s'y pressentent pour poser les prémisses de l'impressionnisme.

p. 8

A la recherche de Karadzic et Mladic

QUI PROTÈGE les anciens chefs politique et militaire serbes de la guerre de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de « génocide », « crimes contre l'humanité » et « crimes de guerre » par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) ? Se cachent-ils en République serbe de Bosnie ou à Belgrade même ? Seront-ils livrés au TPIY ? Autant de questions à nouveau soulevées depuis que l'ancien président Slobodan Milosevic a été transféré à La Haye par les nouvelles autorités de la République fédérale. L'enquête de notre envoyé spécial à Belgrade, Rémi Ourdan,

Lire page 2

www.lemonde.fr/balkans

Du pantalon considéré comme une « valeur fondamentale »

ROUEN

de notre correspondant

Un technicien de l'usine Sagem de Saint-Etienne-du-Rouvray, dans la banlieue de Rouen, a saisi le tribunal des prud'hommes pour demander sa réintégration après un licenciement. Objet du litige : un bermuda. Plus précisément, « l'opposition forte et persistante à l'application d'une consigne simple : le port d'un pantalon par les hommes sur les lieux de travail ».

« Préparateur méthode », Cédric Monribot, vingt-neuf ans, passionné de la carte SIM que l'on place sur les décodeurs numériques de télévision, était employé en contrat à durée indéterminée depuis août 2000, après des années d'intérim. Titulaire d'un DUT de génie électrique obtenu après une reprise d'études, Cédric est un tenace, adepte du principe : « Au travail, il faut être bien dans sa tête et bien dans son corps. »

Comme beaucoup, il avait ressenti avec un plaisir immense les premiers vrais rayons de soleil de la fin du printemps. Cela se passait le 21 mai. Il se rend à son travail dans une élégante culotte courte, avec ceinture, chemise légère et chaussures basses. Il raconte : « A midi, je déjeune avec mon

chef. A 16 heures, la direction me fait savoir qu'elle souhaite vivement que je mette un pantalon. Je tombe des nues. J'étais correctement habillé. »

Cédric n'est pas totalement naïf. Il sait que, dans cette entreprise de 450 salariés, les relations humaines n'ont rien à voir avec l'ambiance high-tech d'une start-up californienne. La blouse blanche en coton, modèle années 1960, est de rigueur pour limiter les effets de l'électricité statique. Dans les ateliers non climatisés, elle « tient chaud l'hiver », mais devient vite insupportable lorsque la température grimpe, comme en mai. Il faisait 27 degrés dans l'usine. Cédric ne cède pas, alimente les conversations, embarrasse sa hiérarchie, et se défend : « Je n'ai rien vu dans le règlement m'interdisant le bermuda, d'autant que les femmes le portent. J'estime avoir les mêmes droits. » Les contacts directs avec les clients de Sagem sont rares, le plus souvent téléphoniques. D'ailleurs, précise-t-il, « j'ai toujours un pantalon dans mes affaires ». Pour deux raisons : lorsque le temps se couvre, et s'il a rendez-vous avec son directeur. Ce qui a fini par se produire avec, à la clé, malgré le soutien d'une centaine de salariés

qui ont signé un appel de la CFDT, de FO et de la CSL, le licenciement, le 22 juin.

« Nous ne pouvons tolérer qu'un technicien de votre niveau, non seulement refuse d'appliquer une consigne que tous les autres salariés respectent, mais également marque publiquement à cette occasion son refus d'adhésion aux valeurs fondamentales de notre société », écrit le chef du personnel dans la lettre le congédiant. Des valeurs qui ne lui ont pas été précisées, mais que le directeur de l'établissement, Olivier Rouvière, a suggérées sous forme de questions : « Est-ce que vous revendiquez l'égalité hommes-femmes pour le port de la jupe, les congés parentaux et le voile islamique ? » Cédric Monribot se réfère plutôt à son bilan professionnel au sein de la Sagem. « Mon travail est à l'image de l'entreprise, sinon vous ne m'auriez pas fait gravir un échelon en trois mois, alors que certains attendent des années. » En décembre 2000, Cédric avait été confirmé dans son poste et gratifié d'une augmentation. La direction de l'entreprise se refuse à tout commentaire.

Etienne Banzet

Débat sur l'euthanasie



BERNARD KOUCHNER

DANS UN entretien à un journal néerlandais, M. Kouchner déclare qu'il a pratiqué l'euthanasie « à plusieurs reprises », comme médecin, au Liban et au Vietnam. « Il s'agissait de soins palliatifs en temps de guerre », précise-t-il, affirmant qu'il n'a pas utilisé le mot « euthanasie ».

Lire page 6

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 726 - 7,50 F - 1,14 €



L'AVENIR EST À CEUX QUI ONT UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RENTÉE 2001 : PLUS DE 4000 ÉTUDIANTS ONT CHOISI DE SUIVRE LEURS ÉTUDES À L'ISEG.

ISEG GROUPE

PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE

Centre d'information : ISEG PARIS - 28, rue des Francs-Bourgeois - 75003 - Tél. 01 44 78 88 88

www.iseg.fr

POINT DE VUE

Rendre l'Europe aux Européens

par Romano Prodi

LES dirigeants politiques de toute l'Europe sont confrontés aujourd'hui à un étrange paradoxe. D'une part, les citoyens attendent de nous que nous trouvions des solutions aux grands problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées. D'autre part, ils sont de plus en plus méfiants vis-à-vis des institutions et de la politique, ou, tout simplement, ne s'y intéressent pas. Cela vaut pour toutes les entités politiques, et spécialement pour les institutions européennes, parce qu'elles sont perçues comme très éloignées des préoccupations quotidiennes des citoyens.

Le système politique de l'Union est extrêmement complexe et difficile à comprendre pour l'homme de la rue. Tout aussi important, les gens ont l'impression que leur voix n'est pas entendue, ou qu'ils n'ont pas les moyens de se faire entendre. S'il en fallait une preuve supplémentaire, la faible participation aux élections du Parlement européen et celle au récent référendum irlandais en ont fourni la démonstration. Je crois

le moment venu de s'attaquer à ce problème avec détermination et de manière concertée. La Commission européenne aura adopté, mercredi 25 juillet, un Livre blanc sur la réforme de nous que nous devons montrer dès maintenant que nous sommes bien plus conscients des attentes du grand public, de la société civile, des régions et des collectivités locales.

Un large débat sur l'avenir de l'Union s'est déjà engagé, en préparation des changements institutionnels qui seront décidés en 2004. Les propositions que la Commission fait aujourd'hui ouvrent la voie à ce débat. En vue de restaurer la confiance de nos citoyens, nous devons montrer dès maintenant que nous sommes bien plus conscients des attentes du grand public, de la société civile, des régions et des collectivités locales.

Lire la suite page 9

Romano Prodi est président de la Commission européenne.

www.lemonde.fr/ue



F.-F. MARIN/EDITING

VACANCES ACTIVES

Le Jura à VTT

Pour partir à la découverte des vallées et crêtes du Jura, le vélo tout-terrain (VTT) s'impose. Des étapes quotidiennes d'une cinquantaine de kilomètres, ou moins, permettent de sillonner combes et plateaux sur les pistes de la Grande Traversée du Jura, l'un des plus beaux parcours balisés de France. Première de quatre invitations au voyage pour les adeptes de vacances actives.

p. 16 et 17



COLETTE MASSON/JENGUÉRAND

FESTIVALS

Bill T. Jones, prince d'Avignon

Le chorégraphe américain scelle ses retrouvailles avec un Festival dont il est devenu l'un des enfants chéris. Il présente, dans la Cour d'honneur du Palais des papes, un spectacle créé en 2000 à Bologne, *You walk ?*, question qui reflète les interrogations d'un artiste tourmenté au milieu de sa vie.

p. 20 à 22

www.lemonde.fr/festivals

International.....	2	Météorologie.....	18
France-Société.....	5	Jeux.....	18
Régions.....	7	Carnet.....	19
Horizons.....	8	Abonnements.....	19
Entreprises.....	10	Culture.....	20
Tableau de bord.....	11	Guide culturel.....	22
Aujourd'hui.....	14	Radio-Télévision.....	23

BALKANS Après le transfèrement de Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), tous les regards se tournent désormais vers deux autres

fugitifs, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés pour le siège de Sarajevo et les tueries de Srebrenica entre 1992 et 1995. ● LES DEUX HOMMES continuent de passer les frontiè-

res et de bénéficier de la protection de certains réseaux de l'Eglise. Criminels de guerre, ils sont toujours considérés comme « des héros » ayant défendu « la grande Serbie ». ● MIR-

JANA MARKOVIC, épouse de Slobodan Milosevic, a rencontré à deux reprises l'ancien président de la Fédération emprisonné à La Haye en attente de sa prochaine comparution

le 27 août devant le TPIY. ● EN MACÉDOINE, une vague de violences met en péril le cessez-le-feu intervenu le 5 juillet entre la guérilla albanaise de l'UCK et l'armée gouvernementale.

Les mystérieuses protections assurées aux chefs serbes lors du drame bosniaque

Radovan Karadzic et Ratko Mladic, anciens responsables politiques et militaires inculpés de « génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre » par le tribunal de La Haye, jouissent d'une relative liberté de mouvement dans la Yougoslavie débarrassée de Slobodan Milosevic

BELGRADE et SARAJEVO
de notre envoyé spécial

A chaque évolution politique en Bosnie-Herzégovine et en Serbie, tous les regards se tournent vers les célèbres fugitifs, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, inculpés de « génocide, crimes contre l'humanité » et de « crimes de guerre » par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Où se cachent-ils ? En République serbe, l'entité serbe de Bosnie ? En Serbie ? Au cœur de Belgrade, la capitale ? Qui les protège ? Vont-ils être arrêtés ? Vont-ils se livrer d'eux-mêmes à la justice de l'ONU ? Autant de questions qui se posent à nouveau après l'extradition de Slobodan Milosevic vers La Haye par le gouvernement de Belgrade.

Radovan Karadzic et Ratko Mladic, chefs politiques et militaires serbes durant la guerre bosniaque (1992-1995), inculpés pour le siège de Sarajevo et les tueries de Srebrenica, bénéficient de la protection de puissants réseaux serbes, selon diverses sources occidentales, serbes et bosniaques. Radovan Karadzic serait aidé dans sa fuite par son Parti démocratique serbe (SDS), l'Eglise orthodoxe et la police de la République serbe. Tandis que le général Ratko Mladic serait protégé par les services spéciaux des armées de Belgrade et de Banja Luka en Bosnie.

Il semble que Karadzic et Mladic aient accès à tous les territoires serbes, de chaque côté des frontières : en Serbie, au Monténégro et en Bosnie, en dépit des affirmations de Belgrade, qui cherche à redorer son blason sur la scène

internationale. Radovan Karadzic a notamment séjourné en Serbie durant l'hiver 2000-2001, au moment des fêtes orthodoxes, et aurait même rendu visite à son fils Sasa à Belgrade. Ratko Mladic, dont la maison belgradoise, ironie du sort, voisine celle de Sasa Karadzic, vivrait, pour sa part, toujours très souvent en Serbie, même s'il se fait plus discret depuis janvier et l'accession à la tête du gouvernement serbe de

Karadzic habillé en prêtre

Radovan Karadzic bénéficierait, selon les informations recueillies par *Le Monde*, de la protection de l'Eglise orthodoxe, ou au moins de certains réseaux de l'Eglise. Habillé en prêtre, il circulerait de monastère en monastère, notamment en Bosnie et au Monténégro, à travers des sentiers de montagne où il suffit d'une poignée de deutschemarks pour qu'un douanier ou un garde forestier ferme les yeux. Qui, de la police serbe ou de l'OTAN, pourrait violer un lieu sacré ? Personne. L'homme peut dormir tranquille. Et il sait que l'OTAN ne prend guère le risque d'arrêter un criminel de guerre lorsqu'il se déplace, l'escorte étant beaucoup plus nerveuse et les risques d'accrochages plus élevés.

Ratko Mladic, pour sa part, traverserait souvent la rivière Drina, qui sépare la Bosnie et la Serbie, en bateau, durant la nuit, pour se réfugier dans des villages de Serbie occidentale. - (Corresp.)

Zoran Djindjic. Le général a été vu en début d'année dans un cimetière de Belgrade, se recueillant sur la tombe de sa fille Ana, et en juin dans un restaurant de poissons du centre-ville, le sélect Bevenda.

Cette relative liberté de mouvement qu'ont les deux hommes n'empêche toutefois pas qu'ils vivent la plupart du temps cachés, protégés par une unité de gardes du corps. Radovan Karadzic aurait ainsi diverses résidences dans les

régions de Pale, Foca et Trebinje, dans le sud de la République serbe (RS). Ratko Mladic continuerait à séjourner parfois dans un chalet du complexe militaire de Han Pijesak, dans l'est de la RS, qui fut son quartier général durant la guerre. Là, en Bosnie-Herzégovine, ils sont susceptibles d'être arrêtés par la Stabilization Force (SFOR) de l'OTAN. C'est pourquoi ils dormiraient rarement deux nuits consécutives au même endroit, sachant

mum ils ferment les yeux sur les protections accordées aux fugitifs par certaines unités militaires, policières ou paramilitaires. Dans le cas de Banja Luka, le SDS, membre de la coalition au pouvoir en République serbe, participerait même au financement des résidences et de l'escorte de Karadzic.

A Belgrade, par ailleurs, un jeu trouble est joué par le président Vojislav Kostunica. Démocrate, pro-occidental, ce dernier n'en reste pas moins un nationaliste traditionnel, très proche de l'Eglise et de l'armée, allié du SDS de Karadzic en République serbe. Il a d'ailleurs critiqué Slobodan Milosevic pour avoir abandonné la « Grande Serbie » que pour avoir tenté de la bâtir par la purification ethnique.

IMAGES POSITIVES

Nul ne peut accuser M. Kostunica de protéger directement les deux hommes. En revanche, certains diplomates sont persuadés qu'il encourage par ses déclarations nationalistes et anti-TPIY l'Eglise, l'armée et le SDS à régler eux-mêmes le problème. Car une différence flagrante existe entre le duo Karadzic-Mladic et Milosevic. Tandis que ce dernier avait à la fin de son règne l'image négative d'un « communiste » et d'un « dictateur » coupable du malheur des Serbes, les premiers sont toujours perçus comme des héros ayant défendu la « Grande Serbie » contre le monde entier et, finalement, contre Belgrade.

Et tout particulièrement Ratko Mladic. Le général arrive en tête de tous les sondages de popularité en Serbie. Quant à Radovan Kar-

adzic, perçu à la fin de la guerre comme un chef mafieux sans scrupule après qu'il eut pillé la République serbe en compagnie de son ami Momcilo Krajisnik (incarcéré à La Haye), il a retrouvé dans sa fuite une image positive. En hésitant à l'arrêter durant cinq ans, l'OTAN a renforcé sa popularité.

Les deux hommes sont désor-

La Republika Srpska et le TPI

Le Parlement de la Republika Srpska (RS), l'entité serbe de Bosnie, s'appête à débattre d'un projet de loi sur la coopération entre la RS et le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. Le débat devait débiter dès mardi 24 juillet mais a été retardé après des tentatives de l'opposition pour obtenir le retrait du projet de l'ordre du jour. Le Parlement a finalement décidé de maintenir le projet de loi sur le TPI à l'ordre du jour, mais de nombreuses autres questions devaient être débattues avant cette loi.

Selon le TPI, la RS est désormais la seule partie de l'ancienne fédération yougoslave où, faute d'une telle loi, les suspects recherchés pour crimes contre l'humanité ou crimes de guerre peuvent se réfugier impunément. Selon un document obtenu par l'Agence France-Presse, le projet de loi, dont les détails ne sont pas publics, définit les conditions d'arrestation et de transfèrement à La Haye de tels suspects sur requête du TPI. - (AFP.)

mais vus comme ces héros tchétchiks de la seconde guerre mondiale qui se sont joués de la police de Tito durant dix ans, jusqu'au milieu des années 1950, dans les montagnes et les forêts de Bosnie et du Monténégro. « A Belgrade, aucun gouvernement ne prendra le risque d'arrêter Karadzic et Mladic. Même si la population est trop amorphe pour réagir, le président ou le premier ministre qui prendrait cette décision sait qu'il signerait son arrêt de mort. Milosevic, c'était l'anti-héros. Karadzic et Mladic, ce sont les héros suprêmes, les intouchables », confirme un conseiller de Zoran Djindjic.

L'OTAN a toujours pour mandat d'arrêter les suspects du TPIY s'ils sont sur le sol bosniaque, en l'occurrence en République serbe. Des officiers occidentaux affirment soit qu'ils ne parviennent pas à les localiser plus d'un ou deux jours consécutifs, soit que les deux hommes sont trop bien protégés. Et qu'aucun pays, notamment les Etats-Unis, n'est prêt à risquer la vie de ses soldats dans une opération à haut risque. « La vérité est que les Américains s'opposent à une arrestation non pas à cause des risques encourus par les commandos, parce que Britanniques ou Français seraient prêts à mener l'opération sans eux, mais parce qu'ils craignent d'affronter ensuite des représailles, des attentats, confie un officier européen. Karadzic et Mladic sont, aux yeux de l'OTAN comme aux yeux de la police de Belgrade, protégés par leur statut de héros grand-serbes. »

Rémy Ourdan

« Génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre »



RADOVAN KARADZIC



RATKO MLADIC

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a inculpé conjointement à deux reprises Radovan Karadzic (né en 1945 à Savnik, au Monténégro) et Ratko Mladic (né en 1943 à Kalinovik, en Bosnie), qui étaient les chefs politique et militaire de la « République serbe de Bosnie » pendant la guerre de Bosnie (1992-1995). Les deux actes d'accusation retiennent les qualifications de « génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre ». Le premier, émis le 25 juillet 1995, porte sur les responsabilités des deux hommes dans la politique de purification ethnique menée en Bosnie et croate, et le siège de Sarajevo. Le texte impute notamment aux deux hommes les camps d'interne-

ment, les pilonnages de groupes de civils, les destructions d'églises et de mosquées, les tirs de snipers à Sarajevo, la prise en otage de soldats de l'ONU, etc. Le second acte d'accusation, du 16 novembre 1995, porte sur les exactions commises à Srebrenica, lors de sa conquête par les forces serbes en juillet 1995. Ratko Mladic a commandé personnellement la déportation des femmes et des enfants musulmans de l'enclave et l'exécution de tous les hommes qui n'ont pas réussi à fuir, soit environ 7 000. L'accord de paix de Dayton, de novembre 1995, interdisant aux inculpés du TPIY d'accéder à aucune fonction publique, a mis un terme à la carrière de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic en République serbe de Bosnie.

Slobodan Milosevic « est toujours beau ! », dit son épouse

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Les Serbes, soulagés que Slobodan Milosevic ait disparu de la scène et encore peu désireux de connaître la vérité sur les crimes qu'il a ordonnés, se passionnent pour un aspect plus anecdotique du feuilleton politico-judiciaire : l'histoire d'amour.

Car, nul ne peut l'ignorer, « Slobodan » et « Mira » sont amoureux, près de cinquante ans après leur rencontre sur les bancs de l'école. A peine rentrée à Belgrade, après avoir rencontré à la prison de Scheveningen, près de La Haye, son époux accusé de « crimes contre l'humanité » par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Mirjana Markovic s'est exclamée : « Il est toujours beau ! » La principale inspiratrice d'une décennie de dictature et de guerres avait l'air canaille et l'œil pétillant.

Tenant une conférence de presse au siège de son parti politique, la Gauche yougoslave (JUL), mardi 24 juillet, Mira Markovic a dit avoir trouvé son mari « en bon état ». « Sa santé est meilleure qu'à Belgrade, a-t-elle confié. Son état d'esprit est supérieur, comme d'habitude ! Il avait l'air beau quand il était ici, mais il était malade. Maintenant il a l'air beau et moins malade. » En lisant leurs journaux le lendemain, les Belgradois se sont esclaffés.

Mira Markovic a confirmé les conditions de ses deux visites de six heures à la prison de l'ONU. Les époux se sont rencontrés au parloir, où ils étaient séparés par une épaisse vitre, et leurs conversations ont eu lieu en présence de deux gardiens qui prenaient des notes. Slobodan Milosevic est soumis à un strict régime d'isolement. Il ne rencontre pas ses codétenus et reste dans sa cellule, lumière allumée, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, le moindre de ses gestes étant suivi par une caméra de

vidéo-surveillance. Un incident a perturbé la rencontre. « Mon microphone ne fonctionnait pas, alors il ne m'entendait pas bien, a raconté Mira Markovic. Le sien fonctionnait, je pouvais l'entendre. » « C'est un scandale ! S'empare de son ami de l'ex-première dame de Serbie. Au TPIY, temple de l'ONU, des soi-disant droits de l'homme et de la technologie, un micro ne fonctionne pas bien ? De qui se moque-t-on ? » Mira Markovic est plus philosophe : « Je vais demander un nouveau visa. J'ai besoin de le voir ! Peu importe les conditions de nos rencontres. »

« UN CERVEAU MALADE »

L'épouse de Milosevic n'a pas donné d'informations sur la stratégie de l'accusé, indiquant qu'il refusait toujours de prendre un avocat mais que « des avocats lui serviraient de conseillers pour préparer sa propre défense ». On ignore donc quelle attitude adoptera l'ex-maître de Belgrade lors de sa prochaine comparution, le 27 août, devant ce tribunal qu'il considère « illégal ».

Interrogée sur les charniers de Kosovars albains que le gouvernement de Belgrade découvre en Serbie, elle hausse le ton, critiquant ceux qui révèlent l'existence des fosses communes, enquêtent sur les crimes de guerre et diffusent à la télévision les exhumations de cadavres. C'est « une idée morbide née d'un cerveau malade, (qui) va à l'encontre des intérêts de notre peuple. Je ne vois pas l'intérêt de rendre publics ces charniers, sauf pour que le peuple s'auto-incrimine de crimes qu'il n'a pas commis et de violences pour lesquelles il est innocent ». A propos des crimes eux-mêmes, elle n'a pas précisé qui était coupable.

R. O.

► www.lemonde.fr/milosevic

Le nouveau gouvernement fédéral yougoslave

Le premier ministre yougoslave désigné, le Monténégrin Dragisa Pesic, a présenté, mardi 24 juillet, son gouvernement et son programme devant le Parlement fédéral réuni à Belgrade. Le nouveau cabinet est composé d'un nombre égal (cinq) de représentants de Serbie et du Monténégro, les deux républiques formant depuis 1992 la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Miroslav Labus a été reconduit dans ses fonctions de vice-premier ministre chargé des relations économiques avec l'étranger. Goran Svilanovic, Zoran Zivkovic et Slobodan Krapovic ont également conservé, respectivement, les portefeuilles des affaires étrangères, de l'intérieur et de la défense. Le Monténégrin Savo Markovic remplace Momcilo Grubac (Opposition démocratique de Serbie) à la justice. M. Pesic a dit vouloir mettre en chantier la « rédaction d'une plate-forme sur la redéfinition des relations » entre la Serbie et le Monténégro au sein d'une RFY dont la pérennité est à placer « au-dessus de tout autre dossier politique ». - (AFP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

Nouvelle flambée de violence en Macédoine, qui incrimine les Occidentaux

UNE NOUVELLE vague de violence a enflammé, mardi 24 juillet, la ville de Tetovo, dans le nord-ouest de la Macédoine, en dépit des appels au respect du cessez-le-feu lancés par plusieurs dirigeants occidentaux, dont le président des Etats-Unis, George W. Bush.

Peuplée en majorité d'Albanais, Tetovo sombrait mardi soir « dans une vraie guerre », selon le témoignage du correspondant de l'Agence France-Presse sur place. « Cela tire de partout, on entend des détonations dans toute la ville, de puissantes détonations, tout l'arsenal militaire est entré en scène », rapportait Zoran Andonov. Selon des sources gouvernementales, les « intenses combats » en cours en fin de journée étaient

dus aux « tentatives des terroristes pour s'emparer de la ville ».

D'après l'armée macédonienne, les premiers tirs seraient partis des positions tenues par la guérilla albanaise dans deux villages situés au-dessus de la ville. Une caserne de l'armée macédonienne, qui avait déjà été touchée la veille par des tirs de mortiers, a été de nouveau, mardi soir, la cible des tirs de la guérilla albanaise, de même qu'un barrage de la police macédonienne, et des détonations pouvaient être entendues à 200 mètres du centre de la ville. Une grande partie de la population a quitté Tetovo pour se mettre à l'abri dans des zones plus sûres. Tous les magasins ont fermé leurs portes.

Le gouvernement macédonien s'est livré, d'autre part, à une violente charge à l'encontre de l'OTAN, lui reprochant de ne pas désigner les rebelles de l'UCK (Armée de libération nationale) comme responsables de la rupture du cessez-le-feu qui avait été conclu le 5 juillet. Le gouvernement de Skopje a de nouveau accusé l'OTAN de soutenir les rebelles albains et de vouloir faire de la Macédoine « un protectorat international contrôlé » par l'Alliance atlantique. « La Macédoine n'est pas seulement en guerre contre l'UCK, mais est confrontée à une plus grande menace, le soutien de certains pays occidentaux à des formations paramilitaires », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Antonio

Milososki, lors d'une conférence de presse. Coïncidence ou non, deux points de passage entre le Kosovo et la Macédoine ont été fermés dans l'après-midi. La mesure s'applique « à tout le trafic des véhicules de l'OTAN, de la KFOR (force de maintien de la paix au Kosovo) et de toutes les autres organisations internationales », selon un haut fonctionnaire à la frontière.

MANIFESTATION

Le porte-parole du gouvernement s'est dit très « déçu » que « l'Union européenne, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), l'OTAN, qui ont l'obligation d'observer le cessez-le-feu », n'aient pas désigné les

rebelles albains comme les auteurs de la rupture de la trêve. Mardi soir, quelques centaines de personnes ont manifesté dans la capitale, avec des slogans hostiles aux Occidentaux.

Le président américain, George W. Bush, lors d'une brève visite, mardi au Kosovo, avait lancé un appel en faveur d'une cessation des hostilités et d'une solution négociée. « Les Etats-Unis s'élèveront devant tous ceux qui utilisent ou soutiennent la violence contre la démocratie et l'Etat de droit », a-t-il notamment déclaré, ajoutant que le Kosovo ne « devait pas être un sanctuaire pour des personnes qui sont à l'origine d'insurrections ailleurs », c'est-à-dire la guérilla de l'UCK. La France a aussi invité « les

parties à cesser toute violence ». Le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, a appelé l'UCK à revenir aux positions qu'elle avait sur le terrain le 5 juillet, ce que demandait Skopje depuis la veille. Les rebelles albains « doivent montrer qu'ils respectent la sécurité de la population civile, mettre fin à l'intimidation et aux enlèvements, et supprimer les barrages routiers sur la route Jazine-Tetovo », a-t-il déclaré. Pour redonner leur chance aux efforts de paix, l'émissaire de l'OTAN dans les Balkans, Pieter Feith, a rencontré dans la journée au Kosovo le représentant politique de l'UCK, Ali Ahmeti. - (AFP.)

► www.lemonde.fr/macedoine

Lionel Jospin s'occupe des enfants roumains

Le règlement du problème des jeunes des rues est la première condition posée par Bruxelles pour l'adhésion à l'Union européenne

BUCAREST

de notre correspondant

La soirée du premier ministre français, Lionel Jospin, en visite officielle à Bucarest pour deux jours, à l'ambassade de France, lundi 23 juillet, n'avait rien d'exceptionnel : beaucoup de ministres, des PDG d'entreprises françaises installées en Roumanie, une foule de journalistes, un discours, et les hymnes des deux pays joués au coucher du soleil. Puis, soudain, le premier ministre se retrouva face à face avec un jeune Français qui avait tout d'un clown et qui lui tendit un nez rouge. « *Ça sert à quoi ?* », s'inquiéta poliment le premier ministre. « *Je vous l'expliquerai demain* », lui répondit-il.

Le lendemain, Lionel Jospin s'est rendu au rendez-vous prévu avec des associations françaises qui militent pour la protection de l'enfant : Handicap International, Médecins du monde, Equilibre et Parada. Miloud, clown de son métier, expliqua au premier ministre à quoi ça sert, un nez rouge. Plus précisément, « *Un nez rouge contre l'indifférence* », nom de code d'un programme destiné à rendre la vie vivable aux enfants de la rue à Bucarest.

Miloud, âgé de vingt-neuf ans, a passé les neuf dernières années parmi les enfants errants de Bucarest. Avec eux, il a partagé la rue, les égouts où ils dorment, la misère, et l'espoir d'un jour meilleur. Certes, leur nombre a baissé, depuis la chute de Ceausescu, en décembre 1989, quand ils avaient investi par milliers la capitale roumaine. Mais selon les associations, ils seraient encore un millier, âgés de quatre à dix-huit ans, qui squattent l'enfer des canalisations de Bucarest.

En 1995, le clown Miloud a créé l'association Parada et organisé des tournées avec ses petits copains orphelins, aussi bien à Bucarest qu'en France, en Italie ou en Amérique latine. « *C'est la première fois que je vois un premier ministre qui prend le temps de voir des associations comme la nôtre pour nous dire "Apprenez-moi des choses"* », s'exclame-t-il.

La visite de Lionel Jospin en Roumanie se voulait plus qu'une bonne occasion pour les affaires. Le règlement du problème des enfants abandonnés – il y en aurait environ 90 000 dans le pays – est la première condition imposée par la Com-

mission européenne à l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne. Lundi dernier, la France a signé avec la Roumanie un accord pour la protection de l'enfant qui prévoit principalement la formation de cinquante-trois spécialistes pour les enfants handicapés, ainsi qu'un volet de coopération juridique entre les deux pays. Néanmoins, le budget prévu, de 3 millions de francs, n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Du bon usage de Napoléon III

En Roumanie, Napoléon III est un héros : il reste le vainqueur de la guerre de Crimée, qui, en 1859, a permis l'union de fait, puis de droit, de la Moldavie et de la Valachie. Mardi, lors d'une conférence-débat devant un parterre de personnalités, une Roumaine, pensant plaire à Lionel Jospin, lui a annoncé l'érection d'une statue de l'empereur français à Bucarest. « Je ne voudrais pas que vous croyiez que Napoléon III est mon héros politique », a répondu M. Jospin. « Je connais la part qu'il a jouée dans l'union des principautés roumaines », a-t-il ajouté. « Mais c'est aussi une des richesses de l'Europe : des héros positifs peuvent être ailleurs des héros négatifs. » Et inversement, s'est amusé M. Jospin, en expliquant qu'il préférerait « 1848 à 1851 », la révolution au coup d'Etat.

Le premier ministre roumain, le socialiste Adrian Nastase, semble décidé à prendre en compte les exigences européennes. Tout récemment, il a interdit les adoptions internationales, une mesure qui a suscité un vif débat dans le pays. « *Il était temps*, explique Richard Trigano, expert français affecté par la Commission européenne au ministère roumain du travail. *La Roumanie avait un système qui transformait officiellement l'enfant en une valeur marchande. Sans parler des réseaux de pédophilie ou de ventes d'organes. Il fallait tout arrêter et créer un nouveau cadre juridique.* »

Mirel Bran

► www.lemonde.fr/ue

La Chine condamne deux chercheurs sino-américains à dix ans de prison pour espionnage

A trois jours de la visite de Colin Powell, Pékin semble renouer avec la « diplomatie des otages »

Dans le climat tumultueux des relations sino-américaines, Pékin continue de souffler le chaud et le froid. Trois jours avant l'arrivée du secré-

taire d'Etat Colin Powell, dans le cadre d'une ample tournée asiatique, deux universitaires sino-américains ont été condamnés à dix ans de prison

pour espionnage. Mais un autre chercheur d'origine chinoise, arrêté sous la même accusation, a été, lui, expulsé vers les Etats-Unis.

PÉKIN

correspondance

La Chine vient de renouer avec la « diplomatie des otages ». A trois jours du premier voyage en Chine du secrétaire d'Etat américain Colin Powell, deux universitaires sino-américains, accusés d'espionnage au profit de Taïwan, ont été condamnés, mardi 24 juillet, à une peine de dix ans de prison. La sociologue Gao Zhan, trente-neuf ans, d'origine chinoise, qui enseigne à l'université américaine de Washington, avait été arrêtée le 5 février. Qin Guangguang, un autre intellectuel sino-américain, enseignant à l'université de Chicago et de Stanford, avait été arrêté en décembre dernier. Tous deux sont accusés « d'avoir collecté des informations pour le compte d'agences de renseignements de Taïwan, menaçant gravement la sécurité nationale ».

Voilà dix jours, Li Shaomin, un autre universitaire travaillant aux Etats-Unis, également accusé d'être un agent de Taïwan, avait été condamné à l'expulsion. Mercredi matin, à Hanoï, Colin Powell

a pu se déclarer « très heureux » : quelques heures avant qu'il ne rencontre son homologue chinois dans la capitale vietnamienne en marge du forum régional des pays d'Asie du Sud-Est (Asean), la mesure a été concrétisée et le chercheur a été placé dans un avion en partance pour les Etats-Unis.

TRIPLE AVANTAGE

Deux autres intellectuels sino-américains sont encore détenus en Chine depuis le début de l'année. Cette série de procès s'inscrit dans le climat tumultueux des relations sino-américaines. La diplomatie chinoise renoue avec une tactique qu'elle avait largement employée avant l'assouplissement sino-américain à la fin de la période Clinton. Les prisonniers concernés étaient alors des dissidents chinois, qui purgeaient de lourdes peines (dix-neuf ans en prison pour Wei Jingsheng) et furent envoyés aux Etats-Unis pour « raisons de santé ».

Cette pratique présentait un triple avantage, aux yeux du pouvoir chinois : elle permettait d'utiliser les dissidents comme monnaie

d'échange dans les négociations diplomatiques, d'améliorer l'image de la Chine en envoyant ces prisonniers politiques « pour raison médicale » aux Etats-Unis, au lieu de les maintenir en prison et enfin de débarrasser le territoire de ces agitateurs d'idées, qui, une fois en exil, perdent de leur influence sur le continent chinois.

Désormais, il ne s'agit plus de dissidents, mais de sino-américains, titulaires d'un permis de résidence aux Etats-Unis ou naturalisés, accusés d'espionnage au profit de Taïwan. Ces accusations ne sont pas déterminées au hasard. Les autorités chinoises, qui préfèrent habituellement traiter les questions d'espionnage avec discrétion, jouent sur le même registre que les Américains, qui l'an dernier avaient accusé le sino-américain Wen Ho Lee, travaillant au laboratoire de Los Alamos, d'espionnage au profit de Pékin. Il s'agit par rapport à l'opinion chinoise de laver l'affront de l'an passé et de mettre en garde les sino-américains contre toute tentation de travailler pour le renseignement étranger.

Accuser ces prisonniers de travailler pour Taïwan est également une manière très chinoise d'attaquer indirecte qui permet d'atteindre deux cibles. Les Etats-Unis se sont déclarés « consternés », à l'annonce des sanctions contre Gao Zhan. La balle est maintenant dans le camp des diplomates, qui vont s'efforcer de relancer le dialogue sino-américain, mal amorcé depuis l'arrivée de George W. Bush à Washington et envenimé lors de l'affaire de l'avion espion en avril.

La visite de Colin Powell samedi a pour objectif d'aplanir les sujets d'achoppement avant le voyage officiel du président Bush, attendu fin octobre à Shanghai. Avec désormais l'espoir chez les diplomates américains que Gao Zhan soit expulsée « pour raisons de santé » vers les Etats-Unis. Une perspective qui, espère Pékin, devrait mettre les négociateurs américains dans de bonnes dispositions pour quelques concessions...

Caroline Puel

► www.lemonde.fr/chineusa

Washington fait preuve d'un intérêt appuyé pour l'Asie

TOKYO

de notre correspondant

La première tournée asiatique du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, qui est arrivé, mardi 24 juillet, dans la capitale vietnamienne pour y rencontrer les ministres des affaires étrangères asiatiques dans le cadre du forum de l'Asean (Association des nations d'Asie du Sud-Est, élargie aux autres pays de la région, plus l'Union européenne et les Etats-Unis), confirme la volonté de l'administration Bush d'accorder plus d'attention que les démocrates à cette partie du monde.

Le forum de l'Asean, qui se tient dans la foulée de la réunion annuelle des ministres des affaires étrangères des dix pays membres de cette organisation (Brunei, Birmanie, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam), est consacré aux questions de sécurité régionale auxquelles la nouvelle administration américaine, qui ambitionne de redessiner la carte de l'Asie autour de ses alliés en renforçant leurs liens, afin de contenir la montée en puissance de la Chine, attache une importance particulière. Les espoirs d'une reprise à Hanoï d'un dialogue à haut niveau entre Américains et Coréens du Nord ont cependant été déçus par l'annonce de Pyongyang qu'en raison d'un « calendrier trop chargé » son ministre des affaires étrangères ne pourrait s'y rendre.

La tournée asiatique de Colin Powell, vétéran de la guerre du Vietnam, qui retourne dans ce pays pour la première fois depuis la chute de Saigon en 1975, a commencé par Tokyo : lié aux Etats-Unis par un pacte de sécurité, le Japon accueille sur son territoire la majeure partie (47 000 hommes) des forces américaines stationnées en Asie. La visite du secrétaire d'Etat américain, qui se poursuivra par Pékin, Séoul et Canberra, vise surtout à expliquer les intentions de la nouvelle politique asiatique américaine. Déjà en mai le secrétaire d'Etat adjoint, Richard L. Armitage, s'était rendu à Tokyo, Séoul et New Delhi.

LE JAPON, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

A Tokyo, au cours des entretiens avec le premier ministre, Junichiro Koizumi, M. Powell a été discret sur les ambitions américaines dans la région et les responsabilités accrues en matière de sécurité régionale que Washington souhaite voir assumer par le Japon. Le moment n'était guère opportun : une série d'incidents plus ou moins graves imputés à des GI à Okinawa, où est stationné le plus gros des troupes américaines, a attisé l'hostilité à leur présence. Trois soldats viennent d'être arrêtés : deux pour vandalisme, le troisième a été inculpé pour viol. Sans envisager une modification du statut régissant la présence des troupes américaines au Japon,

souhaitée par Tokyo, M. Powell a assuré le premier ministre du souci de Washington de rendre la présence militaire américaine à Okinawa un peu moins pesante en déplaçant à Guam, ou ailleurs, des exercices d'entraînement. Mais il a insisté sur le caractère vital des bases et de l'alliance nippo-américaine pour la sécurité régionale : « *Les Etats Unis doivent rester ici comme manifestation tangible* » de leur volonté d'être une force stabilisatrice en Asie, a déclaré M. Powell.

A la veille des élections sénatoriales du 29 juillet, cruciales pour M. Koizumi, les Japonais souhaitent éviter les sujets épineux (tels que la révision des dispositions constitutionnelles empêchant le Japon de faire partie d'un système de défense collective ou sa participation au projet de bouclier antimissile auquel la presse est en partie hostile). Colin Powell a réaffirmé, en revanche, le « soutien plein et entier » de Washington aux réformes annoncées par le premier ministre.

Plus symbolique que substantielle par son contenu, la visite du secrétaire d'Etat américain à Tokyo, première étape de sa tournée asiatique, visait surtout à montrer que pour l'administration Bush le Japon est le partenaire et allié privilégié des Etats-Unis dans la région, alors que les démocrates avaient tendu à le dédaigner au profit de la Chine.

Philippe Pons

Paris-Berlin et Madrid préparent un hélicoptère de combat polyvalent

L'ALLEMAGNE et la France, d'un côté, et l'Espagne, de l'autre, étudient la possibilité d'aménager le programme Tigre d'un hélicoptère de combat, qui leur serait commun, pour tenir compte, selon l'état-major de l'armée de terre française, de « la disparition d'une menace blindée majeure » en Europe. La dissolution du pacte de Varsovie et, avec elle, l'élimination du risque spécifique qu'ont pu représenter les blindés de l'ex-URSS durant la guerre froide contraignent les pays à réexaminer de fond en comble les moyens alloués jusqu'alors à la défense antichar.

Dans les années 1980, l'Allemagne et la France ont conçu le projet d'un hélicoptère, baptisé Tigre et confié au groupe Eurocopter, qui comprend deux versions : HAC (hélicoptère antichar) et HAP (hélicoptère appui-protection), destinée à la lutte contre des hélicoptères. Les deux pays ont prévu de commander 430 « machines », toutes versions confondues, à l'horizon 2015, avec de premières livraisons dès 2003.

Aujourd'hui, selon l'état-major français, l'évolution stratégique en Europe ne justifie plus la mise en service de deux hélicoptères, « dont l'un exclusivement dédié au combat antichar ». Cette menace a disparu, explique le général Henri Marescaux, major général de l'armée de terre, et les forces sont désormais organisées en unités « projetables » et capables, par leur équipement, au besoin un hélicoptère multirôle,

de remplir « tout le spectre des missions » qui leur seraient confiées.

C'est ce qui explique que la France et l'Allemagne discutent, en ce moment, de l'éventualité d'aligner un hélicoptère de combat polyvalent d'ores et déjà baptisé Tigre HAD (hélicoptère d'appui-destruction). Dans sa configuration de base, ce Tigre devrait disposer d'un système d'armes complet, avec un canon de 30, des paniers de roquettes, des missiles antichars Hot (dans un premier temps) et des missiles air-air Mistral. Ce qui suppose qu'Eurocopter apporte au Tigre actuel des modifications techniques ayant trait notamment à ses dispositifs de détection de cibles terrestres ou aériennes et aux performances des postes de tir embarqués.

L'Espagne sera associée à la réflexion franco-allemande. Madrid a, en effet, lancé un appel d'offres pour l'acquisition de vingt à quarante hélicoptères de combat polyvalents. Sur ce marché, comme en Australie (*lire ci-contre*), le Tigre est en concurrence avec des hélicoptères américains et italiens. Les états-majors allemand, français et espagnol discutent sur le fait de pouvoir parvenir, ou non, à une définition conjointe des besoins opérationnels, y compris en matière de formation des pilotes. C'est à l'été 2000 que Français et Allemands avaient eu à décider de lancer cette coopération, bilatérale au départ, qui pourrait être étendue à l'Espagne si Madrid achetait des Tigre.

Jacques Isnard

La marine de défense australienne passe un accord avec l'US Navy

Le groupe allemand STN Atlas Elektronik, écarté du projet, s'appête à demander des dédommagements

SYDNEY

de notre correspondant

L'Australie s'est rapprochée encore un peu plus des Etats-Unis en décidant, lundi 9 juillet, de retirer son appel d'offres concernant le remplacement du système de combat de ses six sous-marins Collins pour lui préférer un accord de collaboration avec l'US Navy.

La signature discrète de cette alliance entre Canberra et Washington n'a pas étonné outre mesure la plupart des industriels de la défense présents aux antipodes. « *Le système de combat d'origine de ces sous-marins ainsi que leurs armements étaient déjà de fabrication américaine* », souligne Gilbert Dangleterre, le représentant en Australie et dans le Pacifique d'EADS, le groupe aéronautique et spatial européen.

« *L'accord avec la marine américaine marque donc une continuité. Mais le gouvernement n'aurait jamais dû lancer un appel d'offres. C'est cela qui fait mauvais genre aujourd'hui* », ajoute-t-il. Les avis sont unanimes sur ce dossier. « *Ce processus a vraiment été plutôt brouillon* », juge Ron Huisken, du Centre d'études stratégiques et de défense de l'université nationale australienne à Canberra.

Le groupe allemand de défense, STN Atlas Elektronik, dont l'offre avait été préférée à celle de l'américain Raytheon par la commission d'enquête officielle chargée d'étudier les différentes soumissions, s'appêterait, selon

le quotidien *The Australian*, à demander au gouvernement australien 59 millions d'euros de dédommagements pour avoir été écarté de ce projet de 235 millions d'euros.

Cette affaire serait un nouveau rebondissement dans le véritable

Les analystes se demandent aujourd'hui si cet accord marque la fin de la politique d'indépendance de l'Australie en matière de défense

« feuilleton » des sous-marins australiens. Ces submersibles, construits en Australie selon des plans suédois pour un coût de 3 milliards d'euros, ont connu de multiples problèmes depuis leur livraison au milieu des années 90. Trop bruyants et donc facilement repérables, ces navires ont déjà été modifiés à trois reprises. Leurs coques ont notamment été redessinées et leurs hélices ont été remplacées.

« *Les Etats-Unis ont beaucoup aidé la marine australienne dans*

ce projet, remarque Ron Huisken. *Les Américains sont très fiers de leurs avancées technologiques dans le domaine des sous-marins militaires. Cela représente un peu les "joyaux de la couronne" de leur armée. Mais en leur fournissant son savoir-faire et ses équipements, l'US Navy s'est inquiétée que le groupe de défense qui remporterait le contrat du nouveau système de combat puisse regarder de trop près leurs matériels.* » Elle s'est donc assurée d'écartier les groupes privés étrangers. Le gouvernement australien, par l'intermédiaire de son ministre de l'industrie, Nick Minchin, affirme toutefois que sa décision « n'a pas été prise en réponse à une menace des Etats-Unis ».

Les analystes se demandent aujourd'hui si l'accord passé entre Canberra et Washington marque la fin de la politique d'indépendance de l'Australie en matière de défense, une stratégie mise en place en 1976 par le gouvernement de Malcolm Fraser.

« *Je ne pense pas que les chances des industriels européens de remporter des contrats face à leurs concurrents américains aient diminué, tempère Gilbert Dangleterre. Nous pensons ainsi toujours pouvoir gagner d'ici la fin de l'année le contrat de renouvellement des hélicoptères de combat de l'armée australienne* », dont le montant est de 700 millions d'euros. Le Tigre du groupe franco-allemand Eurocopter est aujourd'hui en concu-

rence avec l'Apache et le Cobra des américains Boeing et Bell.

D'autres gros projets d'achats de matériels militaires, recommandés par le Livre blanc sur la défense publié l'an dernier, sont dans les cartons. Canberra souhaite notamment remplacer ses trois frégates antiaériennes et ses soixante-dix avions F-18 et F-111. Dassault, avec son Rafale, et EADS, avec son Eurofighter, auront à faire face à une rude concurrence américaine qui va allier ses F-18EF, ses F-16 block C et ses futurs F-22 et JSF pour remporter ce contrat de plus de 7 milliards d'euros. Un appel d'offres devrait être prochainement lancé par le gouvernement. Le remporter ne serait de toute manière pas forcément synonyme d'une victoire commerciale...

Frédéric Thérin

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'DEUG

- Droit 1^{re} et 2^e années
- Eco 1^{re} et 2^e années
- Toutes facultés
- Toutes matières
- Session intensive d'été : août
- Stage Pré-rentré
- Soutien annuel

Tél. : 01 42 24 10 72

Des incidents armés ont opposé la police palestinienne à des militants radicaux à Gaza

Les échanges de tirs n'ont pas fait de blessé. Ils ont été suivis de plusieurs arrestations

Pour la première fois depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000, des échanges de tirs entre Palestiniens ont eu lieu dans la soirée du

lundi 23 juillet, à Gaza, après l'arrestation d'une poignée de militants. Par ailleurs, le ministre égyptien des affaires étrangères, Ahmad Maher,

en visite à Paris, a été reçu mardi soir par le président Jacques Chirac avant un entretien mercredi avec Hubert Védrine.

L'AUTORITÉ palestinienne a renforcé, mardi 24 juillet, son dispositif de sécurité dans la bande de Gaza après les affrontements qui ont eu lieu, la veille, entre factions palestiniennes, les premiers du genre depuis le début de l'Intifada. Une vingtaine de Palestiniens armés, dont des membres du Fatah du président Yasser Arafat et du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), groupés au sein des Comités de résistance populaire, ont en effet lancé des pierres, lundi soir, contre le domicile du chef des renseignements militaires, Moussa Arafat, avant d'échanger des tirs avec ses gardes du corps. Il n'y a pas eu de blessé. Sous couvert d'anonymat, un haut responsable palestinien a accusé le Hamas de vouloir faire de la « provocation politique » pour « tester l'autorité » des dirigeants palestiniens. Ces derniers ne toléreront ni un « gouver-

nement dans le gouvernement », ni « la pagaille dans les territoires », a-t-il ajouté. Huit Palestiniens ont été arrêtés après ces incidents, eux-mêmes consécutifs à l'interpellation de militants par la police dimanche.

M. SOLANA EN TOURNÉE

« Accuser le Hamas est inacceptable car il s'agit de manifestations spontanées » pour protester contre la répression, a déclaré à l'AFP un responsable de la formation islamiste, Ismaïl Hania. Il a réaffirmé la devise que son mouvement a faite sienne dès le début du soulèvement : pas de luttes intestines inter-palestiniennes et unité des rangs face à Israël. Mais un responsable des Comités de résistance populaire a déclaré à Reuters, sous couvert d'anonymat, que les membres des Comités continueraient à résister à l'Autorité palestinienne, qui a déci-

dé, d'après lui, de les démanteler. Par ailleurs, les « Brigades des martyrs d'Al-Aqsa », dépendant du Fatah de M. Arafat, ont revendiqué la responsabilité du meurtre d'un jeune Israélien dont le corps a été découvert, mardi, près de la ville autonome palestinienne de Ramallah, en Cisjordanie et remis à l'armée israélienne. Le chef d'état-major israélien, Shaoul Mofaz, a accusé l'Autorité palestinienne d'être devenue une « autorité terroriste ». Ces accusations sont « inappropriées » et relèvent de « la provocation », a rétorqué Nabil Abou Roudeïna, conseiller de M. Arafat.

Toujours en Cisjordanie, des jets de pierres contre des voitures ont provoqué un accident au cours duquel une Israélienne a été tuée et un chauffeur de taxi palestinien blessé. La police israélienne n'a pas été en mesure de dire si les lanceurs de pierres étaient des Palesti-

niens ou des colons. Un enfant palestinien de dix ans a par ailleurs été blessé à Rafah, dans la bande de Gaza, lors d'un bombardement israélien.

Sur le plan diplomatique, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a réitéré, lors d'un entretien avec Javier Solana, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la sécurité, son exigence d'« un arrêt absolu de la violence, du terrorisme et de l'incitation » à la violence, comme préalable à l'application des recommandations de la commission Mitchell pour l'apaisement. Avant de se rendre en Israël, M. Solana avait effectué des visites éclairées en Syrie et au Liban. Il était attendu mercredi à Ramallah pour un entretien avec le président Arafat. — (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Ahmad Maher, ministre égyptien des affaires étrangères

« La patience des Etats-Unis à l'égard de M. Sharon semble toucher à sa fin »

« Que venez-vous dire ou demander aux autorités françaises ?

Après les réunions importantes qui viennent d'avoir lieu aux niveaux européen et du G 8, le président [Hosni] Moubarak a jugé utile de me dépêcher à Paris avec un message pour le président Chirac. Dans la conjonction actuelle au Proche-Orient, il est important que l'Egypte et la France se concertent pour voir ce qui peut être fait, comment sortir de l'impasse dans laquelle la politique de M. Sharon [le premier ministre israélien] conduit la région.

— Les déclarations de bonnes intentions sont nombreuses, mais rien de concret n'est fait pour que les choses bougent...

— Il ne faut pas négliger le poids de la parole. Je vous donne un exemple : l'administration américaine ne voulait pas, à ses débuts, se mêler du problème du Proche-Orient. Il a fallu l'insistance d'autres parties, notamment celle du président Mubarak, pour la convaincre de s'y intéresser. L'attitude de cette même administration était, disons, plus proche des positions israéliennes que de celles d'autres pays, notamment arabes. Aujourd'hui, les Etats-Unis acceptent l'idée de la présence d'observateurs. Quels que soient la nationalité ou le mandat de ces observateurs et malgré les conditions posées à leur envoi par le G 8, c'est le signe d'une évolution certaine de la position américaine ; et cette évolution résulte du fait qu'avec d'autres nous avons tenté et nous avons partiellement réussi à influencer l'attitude des Etats-Unis.

» Il est important de parler, de rappeler les résolutions de l'ONU, de convaincre l'opinion publique internationale. En soutenant le peuple palestinien dans sa révolte contre une occupation injuste, en essayant de mieux faire compren-

dre au monde ce qu'est la politique israélienne, nous pouvons faire bouger les choses. Même en Israël, nous assistons à la renaissance du « camp de la paix », que le gouvernement avait réussi à convaincre d'une imposture en faisant endosser aux Palestiniens la responsabilité de l'échec de Camp David et en les désignant comme des terroristes. Il est enfin important que l'Occident comprenne que la perpétuation de la situation actuelle risque de nuire à ses intérêts, aux nôtres et à ceux des Israéliens.

bles sur les Palestiniens, sur M. Arafat, sur l'Egypte aussi. Les promesses ont été répétées, par lui-même, par d'autres en son nom, par des personnes prétendument proches de lui, mais n'ont jamais été tenues. La conclusion logique à laquelle le président Mubarak est arrivé est que M. Sharon est un homme avec lequel on ne peut faire la paix. Il faudrait qu'il change de peau, ou alors que le peuple israélien comprenne que sa politique mènera à une impasse contraire à ses propres intérêts ; car je suis convaincu que

une solution pacifique conforme à la légalité internationale. Tous les efforts que vous avez évoqués sont très importants pour servir de contrepoids, si je puis dire, à des intentions nettement négatives.

— Ne pensez-vous pas qu'une petite dose de coercition est nécessaire ?

— Quand on parle de coercition, il y a un pays auquel on pense immédiatement : ce sont les Etats-Unis. J'ai des raisons de croire que leur patience avec M. Sharon touche presque à sa fin. Je crois savoir que, dans leurs contacts avec lui, dernièrement, ils ont eu une attitude plus ferme qu'elle ne l'était il y a quelques jours ou quelques semaines, que la liberté de manœuvre dont il semblait bénéficier n'est plus aussi grande. Les Américains lui ont donné une grande latitude, le droit de décider par exemple quand comment et quand finissent les fameux sept jours [de « calme absolu » exigés par M. Sharon pour mettre en œuvre le plan Mitchell], qui sont une pure invention et dont on se demande pourquoi ils seraient sept, et non huit ou quatre par exemple. Ce sont les sept jours les plus longs de l'Histoire !

» Il est clair maintenant que les Américains ont l'intention de bouger. Je n'en tirerai pas pour autant de conclusions ; on a déjà vu cela [dans le passé], on a assisté à des élans qui n'ont pas abouti, à une exaspération qui ne s'est pas traduite en action politique, mais il faut continuer à espérer. Je crois aussi que la réunion du G 8 a révélé aux Etats-Unis l'insatisfaction des autres participants — notamment l'Europe — quant au laxisme dont a bénéficié le gouvernement de M. Sharon. »

Propos recueillis par Mouna Naïm



AHMAD MAHER

« L'Occident doit comprendre que la perpétuation de la situation actuelle risque de nuire à ses intérêts, aux nôtres et à ceux des Israéliens »

— M. Mubarak a affirmé que la paix ne pouvait pas être conclue avec M. Sharon...

— La sévérité du président Mubarak tient au fait qu'à plusieurs reprises M. Sharon lui a fait des promesses qu'il n'a pas tenues.

— Quelles sortes de promesses ?

— Lors de leur premier contact, M. Sharon a affirmé qu'il avait un plan de paix qu'il dévoilerait dans un délai de quelques semaines. Mais nous n'avons jamais vu de plan de paix, uniquement des plans de guerre, des assassinats programmés, des destructions de maisons, des crédits votés pour de nouvelles colonies et des propos inaccepta-

le peuple israélien, comme le peuple palestinien, veut la paix.

— S'il n'y a rien à espérer de M. Sharon, à quoi servent le rapport Mitchell, le plan Tenet, les exhortations des Européens ou du G 8 ?

— Il y a toujours une chance de rédemption. Et puis, si M. Sharon est cerné par des positions claires, il peut être forcé de changer de politique. Pour nous, il ne s'agit pas de désespérer *ad vitam aeternam*, mais de dire que sa politique ne peut mener à la paix, que nous n'allons pas nous laisser mener en bateau, que nous savons exactement quelles sont ses intentions, mais que cela ne nous empêche pas d'espérer

En Algérie, raids punitifs et violences se multiplient contre des femmes sans époux accusées de « prostitution »

ALGER

correspondance

Trois femmes seules ont été attaquées par un groupe d'hommes, dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 juillet à Tebessa, ville du nord-est algérien, située à la frontière tunisienne. Il s'agit de la troisième expédition punitive menée contre des femmes célibataires, soupçonnées par leur voisinage de prostitution. Selon le journal *El Watan*, huit jeunes gens, chômeurs pour la plupart, mineurs pour trois d'entre eux, ont fracturé la porte d'entrée d'une maison du quartier d'Ezzahouni et mis le feu, mardi, à 1 heure. Les occupants ont dû trouver refuge au commissariat de police, à 100 mètres de là. Les agresseurs ont été arrêtés et ont affirmé aux policiers qu'ils avaient agi dans un souci « anti-débauche ».

Il y a huit jours, une opération du même genre s'était déjà produite dans la ville de Tebessa. Le 17 juillet, les habitants du quartier de Bab Zouatine avaient dévasté le

quartier de Oued Zaarour, connu pour être un lieu de prostitution. Ce jour-là, un groupe d'habitants avait décidé d'investir le quartier de Oued Zaarour déserté par les intéressées, sans doute prévenues à temps de ce qui se tramait contre elles. Faute de trouver leurs proies, les « justiciers » se sont rabattus sur leurs pauvres baraqués et ont saccagé leurs maigres biens.

VIOLS COLLECTIFS

C'est le 14 juillet, à Hassi Messaoud, la grande cité saharienne située à 1000 kilomètres au sud d'Alger, que les raids punitifs contre les femmes seules ont commencé dans le pays. L'eldorado que représente cette localité pétrolière s'est transformé en cauchemar pour une vingtaine de femmes venues de l'Ouest de l'Algérie gagner durement leur vie. Une nuit de frayeur, de violences et de viols collectifs dans le quartier d'El-Haïcha qui, dorénavant, porte bien son

nom : « la Bête » et, accessoirement, la brute...

Trois cents hommes de quinze à trente ans sont montés ce soir-là à l'assaut de garages et de baraques chèrement loués par ces femmes seules et « sans hommes », le plus souvent employées comme femmes de ménage. Certaines des victimes ont reconnu, parmi leurs assaillants, qui ont fait preuve d'une brutalité extrême, les logeurs à qui elles versent chaque mois quelque 8000 dinars (près de 750 francs) pour un cabanon. Elles ont raconté plus tard qu'en menant leur raid, les assaillants hurlaient des « Allah Akbar ! » (« Dieu est grand ! ») ponctués de slogans tels que : « Sortez de notre pays ! Hassi Messaoud est à nous ! Nos enfants chôment alors que vous travaillez ! »

Dix-sept de ces femmes ont été rouées de coups, portés à l'aide de gourdin, avant d'être jetées nues à la rue. L'une a même failli être enterrée vive dans un cimetière et n'a eu la vie sauve que grâce à l'in-

tervention de policiers qui passaient par là. Mais le pire a été réservé à trois jeunes filles, originaires de Tiaret, qui ont été victimes d'un viol collectif. Les témoignages recueillis sont éloquentes : « On m'a traînée sur une terrasse et là, soixante personnes m'ont violée », relate l'une d'elles. « Celui qui m'a violée est un homme de l'âge de mon père. Quand j'ai voulu résister, les autres m'ont rouée de coups », raconte l'autre.

GENS « ORDINAIRES »

Au lendemain du drame, toutes ces femmes ont été évacuées et installées dans une maison de jeunes du centre d'Hassi Messaoud, sous haute surveillance, par « souci de protection » disent les autorités. D'autres femmes esseulées les y ont rejointes. Elles sont à présent vingt-cinq, accompagnées de quatre-cinq enfants, à attendre dans ce lieu, surnommé par la presse algérienne « camp de la honte » et que visitent, jour après jour, journa-

Sri Lanka : l'aéroport de Colombo devait rouvrir mercredi

COLOMBO. L'aéroport international de Colombo (Sri Lanka) devait rouvrir, mercredi 25 juillet, plus de 24 heures après une sanglante attaque des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) qui a fait 20 morts — 13 guérilleros et 7 militaires — et détruit ou endommagé 13 appareils, civils et militaires. Quelques heures après cette attaque, l'armée de l'air sri-lankaise a bombardé des camps du LTTE au nord-est de l'île. Selon les premières informations, l'attaque aurait été perpétrée par un commando de 15 à 20 membres des « Tigres noirs », l'unité suicide d'élite du LTTE. Ceux-ci auraient pénétré sur la base de Katunayake, qui jouxte l'aéroport civil, portant des uniformes de l'armée. Aucun touriste étranger n'a été blessé dans l'attaque, mais quelque 4 000 personnes étaient bloquées dans l'île, mardi, en raison de l'attentat. A Washington, le département d'Etat a conseillé aux ressortissants américains de reporter les voyages non indispensables au Sri Lanka.

Une militante de l'ETA tuée par sa propre bombe dans le sud de l'Espagne

MADRID. Une militante présumée de l'organisation séparatiste basque ETA, Olaia Castresana, a été tuée, mardi 24 juillet, en manipulant une bombe à son domicile, à Torreveja, station balnéaire du sud-est de l'Espagne, indique le ministère de l'intérieur. L'explosion a blessé sept personnes dont quatre enfants. Un deuxième militant présumé de l'ETA a pris la fuite au moment du drame. Les explosifs utilisés feraient partie d'un stock volé à Grenoble, dans le sud-est de la France, au mois de mars 2000. A Bruxelles, d'autre part, le ministère de l'intérieur a ouvert une enquête après les révélations du journal basque *Deia* selon lesquelles les dirigeants de l'ETA se seraient réunis en Belgique pour discuter de la stratégie future de leur mouvement. Représentant les propos du ministre basque de l'intérieur, Javier Balza, le journal affirmait que l'ETA, divisée, avait opté lors de cette réunion pour la poursuite de la lutte armée. La Belgique tente pourtant de se défaire de sa réputation de mansuétude à l'égard des séparatistes basques.

DÉPÊCHES

■ **CROATIE : le général Rahim Ademi**, suspecté de crimes de guerre et réclamé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), s'est rendu « volontairement » à La Haye mercredi 25 juillet. « Je me sens complètement innocent. Je n'ai ordonné aucun crime durant la guerre patriotique [contre les forces serbes, de 1991 à 1995] », a déclaré le général, visiblement ému, à l'aéroport. Bien que l'acte d'inculpation n'ait pas été rendu public, le général est soupçonné de crimes commis contre des civils serbes lors d'une opération pour reconquérir la poche de Medak, près de Gospić, en septembre 1993. — (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS : la Caroline du Nord devrait être le dix-huitième Etat** à abolir la peine de mort pour les attardés mentaux. Mardi 24 juillet, les deux chambres législatives de l'Etat ont en effet approuvé cette mesure à une large majorité. Le projet est désormais entre les mains du gouverneur Mike Easley, démocrate, qui peut seul le mettre en application. La Caroline du Nord viendrait s'ajouter aux dix-sept Etats et au gouvernement fédéral qui bannissent déjà la peine de mort pour les attardés mentaux. — (AP.)

■ **INDE/PAKISTAN : les très violentes pluies de mousson** qui se sont abattues sur l'est de l'Inde et le nord-ouest du Pakistan ont fait près de 300 morts ces derniers jours, des inondations et glissements de terrain ravageant des villages entiers. En Inde, dans l'Etat d'Orissa, plus de neuf millions de personnes ont été touchées par les inondations. — (Corresp.)

■ **INDONÉSIE : l'ex-président Abdurrahman Wahid**, destitué lundi, devait quitter le palais présidentiel jeudi, selon des membres de son entourage, et se rendre aux Etats-Unis pour des soins médicaux. M. Wahid, 60 ans, sera traité à l'hôpital John Hopkins de Baltimore. — (AFP.)

■ **IRAN/AZERBAÏDJAN : les incidents se multiplient entre Téhéran et Bakou** à propos de l'exploitation des richesses de la mer Caspienne. Mardi 24 juillet, la radio iranienne a affirmé qu'un avion de l'armée de l'air avait repoussé un « navire de guerre » de la République d'Azerbaïdjan « qui s'était approché récemment des eaux territoriales iraniennes ». La veille, Bakou avait indiqué qu'un navire de guerre iranien était entré dans les eaux territoriales de l'Azerbaïdjan pour éloigner, sous la menace, un bateau effectuant des recherches pour la compagnie pétrolière British Petroleum. L'Iran avait protesté, samedi, officiellement, contre de récents contrats entre l'Azerbaïdjan et des firmes principalement occidentales pour l'exploitation pétrolière en mer Caspienne. — (AFP.)

■ **MAROC : le roi Mohammed VI confirme, dans un entretien** publié mardi 24 juillet par le quotidien arabe *Achark al-Aoussat*, basé à Londres, que les élections générales se tiendront comme prévu en 2002 dans le royaume chérifien. Le souverain marocain met ainsi fin aux rumeurs selon lesquelles le gouvernement Youssoufi souhaiterait reporter le vote afin de réformer le système électoral. — (Reuters.)

■ **TUNISIE : le militant des droits de l'homme et médecin Moncef Marzouki** annonce qu'il crée un nouveau parti politique, le Congrès pour la République (CPR), dont l'objectif principal est l'instauration de la démocratie en Tunisie. Cette initiative survient alors que la base du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir) invite le président Ben Ali à briguer un quatrième mandat présidentiel, ce que lui interdit la Constitution dans ses termes actuels. Par ailleurs, le ministère tunisien de la justice a nié mardi que la journaliste Sihem Bensadrine soit maltraitée en détention, répondant ainsi à Reporters sans frontières (RSF) et aux avocats de la journaliste, selon lesquels elle est victime de fouilles corporelles humiliantes de la part de ses gardes.

► www.lemonde.fr/algerie

ENVIRONNEMENT Un avis de l'Agence française de la sécurité sanitaire des aliments (Afssa), remis lundi 23 juillet, révèle la présence très large d'OGM « à l'état de trace dans des

semences ou des récoltes conventionnelles ». ● LES EXPERTS de l'Afssa ont établi que 41 % des échantillons de maïs conventionnels testés contiennent de faibles fragments d'OGM. Si

l'agence estime que cette dissémination ne présente pas de risque pour la santé publique, elle s'interroge cependant sur cette lente colonisation. ● LE GOUVERNEMENT entend ouvrir

largement le débat avec les experts et les associations de consommateurs, afin d'élaborer une « charte de la transparence des essais d'OGM ». ● LA COMMISSION DE BRUXELLES

examine la possibilité d'autoriser à nouveau la commercialisation de produits OGM, tout en renforçant la protection des consommateurs. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

Les pouvoirs publics constatent la colonisation des cultures par les OGM

Un avis de l'Agence française de la sécurité sanitaire des aliments révèle la présence croissante d'organismes génétiquement modifiés dans les semences traditionnelles, notamment de maïs. Le gouvernement souhaite ouvrir largement le débat avec les experts et les consommateurs

LA FRANCE sera-t-elle bientôt mise devant le fait accompli sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) ? Pendant que les spécialistes chicanent sur leurs avantages et leurs inconvénients, la lente dissémination des semences se poursuit dans les campagnes. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a rendu, lundi 23 juillet, un avis qui vient confirmer une lente propagation, malgré l'instauration d'un moratoire en 1997. « La présence d'OGM à l'état de trace dans des semences ou des récoltes conventionnelles paraît être actuellement une réalité », affirment les experts. Ce constat « enchantera » les associations environnementalistes, comme Greenpeace, qui le crie depuis des années.

Interrogée sur les conséquences sanitaires liées à la présence fortuite de semences OGM en faible proportion dans des semences conventionnelles, l'agence s'est montrée rassurante sur ce point. « La probabilité d'effet toxique ou allergénique apparaît comme extrêmement faible », estime l'expertise. « A ce stade, aucun élément porté à notre connaissance ne suggère de risque pour la santé publique, notamment compte tenu des faibles teneurs observées dans les lots concernés », conclut-elle.

Mais la conquête transgénique est évidente. Dix-neuf des cent



doize échantillons de semences de colza, de soja et de maïs, officiellement conventionnels, qui ont été soumis à l'Afssa par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) comportaient un signal, le « promoteur 35S », caractérisant la présence d'OGM, parfois dans des valeurs n'excédant pas 0,1 %. Pour le maïs, 41 % des prélèvements étaient

« pollués ». Des résidus de soja OGM ont même été identifiés dans certaines semences de maïs conventionnelles, indice d'un étonnant brassage. La justice, indique mercredi 25 juillet au communiqué du gouvernement, a d'ailleurs été saisie sur un certain nombre de ces cas de présence fortuite, afin d'en déterminer l'origine. Prudemment, l'agence met sa statistique en regard d'une autre,

établie par la chambre syndicale des entreprises semencières, qui, à l'issue d'autocontrôles menés lors de la campagne 2000-2001, situe à 7 % la proportion de lots de maïs conventionnels où se trouvent des traces d'OGM. La différence est notable. « Il peut, en conséquence, être estimé que la fréquence actuelle de présence fortuite d'OGM dans des semences conventionnelles de maïs se situe entre ces deux valeurs : 41 % et 7 % », résume diplomatiquement l'avis.

Appliqués aux trois millions d'hectares actuellement emblavés en maïs sur le territoire national, ces deux pourcentages pourraient cependant laisser suggérer que des centaines de milliers d'hectares de culture nationale comportent aujourd'hui des fragments transgéniques. L'agence se refuse à cette extrapolation. Mais plusieurs affaires récentes corroborent l'idée que l'extension transgénique n'est plus maîtrisée. Durant l'année 2000, le ministère de l'agriculture a ainsi dû ordonner l'arrachage de cultures de soja, de colza et de maïs colonisés par les OGM à l'insu des agriculteurs et, affirme-t-il, des multinationales qui fournissaient les semences.

Pour expliquer cette présence fortuite mais insistante, l'agence évoque comme une des pistes l'importation de semences impures. Aux Etats-Unis, les cultures trans-

géniques couvrent 68 % des surfaces cultivées et la traçabilité est devenue pratiquement impossible, même pour les produits destinés à l'exportation. Mais l'Europe n'est pas épargnée par cette confusion. Plusieurs variétés de maïs transgénique sont autorisées à la commercialisation dans l'Union. Leur culture ne couvre, pour l'heure,

été revendiquée par un groupe se baptisant Les Ravageurs. Des informations judiciaires sont actuellement ouvertes.

Dénonçant ces destructions, les semenciers retiennent néanmoins la pollinisation comme principale responsable de la dissémination. « Le problème de la présence fortuite est inhérent au fait qu'il y a des

Le gouvernement veut une charte de transparence

Selon l'entourage de François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce, à l'artisanat et à la consommation (qui est chargé de la question des OGM au sein du gouvernement), les contrôles des pouvoirs publics de la campagne 2000-2001 font apparaître « des améliorations » du processus d'autocontrôle des producteurs d'OGM. Ces autocontrôles devront assurer que les produits interdits en France ne se mêlent ni aux OGM autorisés ni aux cultures conventionnelles. On ajoute que « les contrôles administratifs vont se renforcer ».

Le gouvernement va, en outre, demander aux semenciers de communiquer aux services administratifs et aux laboratoires agréés leurs outils d'analyse. Selon un communiqué du gouvernement, mercredi 25 juillet, un groupe de travail composé d'experts, de représentants des administrations et d'associations de consommateurs va travailler à l'élaboration d'une charte « de la transparence des essais d'OGM ». Un forum sera ouvert sur internet (www.agriculture.gouv.fr).

que 34 hectares en France, les agriculteurs se montrant réticents à leur usage. Mais elle est plus développée dans d'autres Etats membres, et le commerce intraeuropéen a pu hâter la propagation.

L'avis évoque également l'hypothèse d'expérimentations sur le sol français qui auraient contaminé leur environnement. « Les dispositifs d'encadrement des essais (distance d'isolement, barrières végétales pour piéger le pollen) ne sont pas conçus comme des isolements reproductifs stricts ; les OGM disséminés dans ces essais peuvent donc conduire à des fécondations de parcelles voisines de l'ordre de 0,1 % », explique l'avis, endossant les récentes conclusions de la Commission du génie biomoléculaire.

Les opposants craignent que les cultures OGM, aujourd'hui disséminées dans la nature, ne gagnent peu à peu du terrain au contact des plants conventionnels, par sélection naturelle. Les plus virulents prônent l'éradication : en juillet, après que le ministère de l'agriculture a rendu publique la localisation des cultures transgéniques sur le territoire, un groupe a saccagé des lieux d'expérimentation OGM, à Beaumont-sur-Lèze (Haute-Garonne) et à Guyancourt (Yvelines), cette dernière action ayant

cultures OGM aujourd'hui un peu partout dans le monde, estime Philippe Gracien, directeur général du Groupement national interprofessionnel des semences. Les réalités de la biologie font qu'on ne peut pas garantir le niveau zéro. La profession réclame depuis trois ans qu'un seuil réaliste de présence fortuite soit précisé. »

Le 3 juillet, la Commission du génie biomoléculaire avait rendu un avis concluant également que « la présence d'OGM dans des semences ou récoltes conventionnelles est une réalité techniquement incontournable », estimant cependant que cette présence ne constituait pas un danger sanitaire ou environnemental.

L'Afssa, elle, appelle de ses vœux « une analyse à grande échelle, avec un échantillonnage rigoureux, pour déterminer le degré de généralité du phénomène » de présence fortuite. Et de conclure : « S'il se confirmait que des OGM étaient présents à l'état de trace dans une proportion importante des semences, des études devraient être entreprises pour en préciser les origines, évaluer les risques possibles et prendre en compte cette donnée pour définir des seuils dans ce nouveau contexte. »

Benoît Hopquin

La croisade de vingt-trois communes de la Sarthe

ORLÉANS

de notre correspondant régional

C'est une révolte inattendue des maires qui se produit depuis plusieurs semaines dans le département de la Sarthe. Vingt-trois communes ont soit émis des délibérations, soit pris des arrêtés municipaux pour interdire les essais de cultures transgéniques ou la consommation d'aliments contenant des OGM dans les cantines scolaires. Spay, dans l'agglomération mancelle, compte 2 300 habitants et une petite dizaine d'agriculteurs. Annie Quinot, adjointe à l'environnement, qui est aussi militante de Terre des hommes, est formelle : « Les OGM n'apportent rien, sinon des risques. » La fronde a gagné les élus de tous bords. « Les cultures OGM, je n'en veux pas. Dans quelques années, on nous dira que c'est dangereux ! », affirme Patrick Reboussin, maire DL d'Arçonnais.

C'est un collectif local, Stop-OGM, fort de seize associations, syndicats et partis politiques, où l'on retrouve Les Verts, le Mouvement écologiste indépendant (MEI) d'Antoine Waechter,

France Nature Environnement (FNE) et la Confédération paysanne, qui est à l'origine de ce mouvement d'humeur. « Du point de vue sanitaire, on ne sait pas trop s'il y a danger ou pas. Les études sont insuffisantes. C'est du bricolage biologique qui est fait. 80 % à 90 % des gènes de l'ADN sont appelés "gènes poubelles" : c'est le nom que leur donnent les scientifiques ; ils ne savent pas encore quelle est leur raison d'être », estime Thierry Pradier, des Verts, membre du collectif. Stop-OGM a écrit aux maires du département, en leur soumettant un modèle de délibération et d'arrêté. L'objectif était de provoquer le débat. Le collectif a largement réussi.

DÉSACCORD PRÉFECTORAL

Officiellement, dans la Sarthe, il n'y a plus d'essais expérimentaux depuis deux ans. « C'est donc un arrêté de prévention que nous avons pris. Nous avons voulu marquer le coup », déclare Annie Quinot. « Dans les communes où les arrêtés ont été pris, il est évident que les agronomes n'iront plus démarcher les agricul-

teurs », ajoute Thierry Pradier. L'agriculture locale essaie de développer des produits locaux de qualité, comme le « poulet de Loué » ou le « porc sarthois ». « Un grand nombre d'agriculteurs ont intérêt à ce qu'il n'y ait pas d'OGM, compte tenu de ces labels. Notre action est bien perçue par le monde agricole, même chez certains à la FDSEA », précise encore Thierry Pradier.

La réaction n'a pas tardé à la préfecture, qui a avisé le président de l'association des maires du département du « caractère illégal » de cette avalanche d'arrêtés. C'est le ministère de l'agriculture qui délivre les autorisations de cultures d'OGM. « Un maire ne peut pas prendre un arrêté de portée générale et absolue », a affirmé Gérard Clerissi, directeur du cabinet du préfet. Un maire ne peut intervenir que par ses pouvoirs de police, « si la sécurité ou la salubrité publiques sont menacées », rappelle-t-on à la préfecture.

Régis Guyotat

Aventis est condamnée à indemniser les victimes du maïs Starlink

UN MAÏS OGM dont on perd la trace : cela peut coûter cher. Les Américains ont eu la surprise, l'année dernière, de découvrir qu'à leur insu ils avalaient du maïs OGM en croquant à belles dents dans des chips et des tacos. Ce maïs, appelé Starlink, développé par le groupe franco-allemand Aventis, a été génétiquement modifié pour résister à des chenilles et autorisé pour l'alimentation animale.

Mais de façon inexplicquée, ce maïs OGM s'est retrouvé un peu partout dans la chaîne alimentaire. La protéine Cry9C, constitutive de ce maïs, a permis d'identifier sa présence dans plus de 300 produits alimentaires, aux Etats-Unis, ce qui a conduit à leur rappel massif. Aventis a beau clamer que ce maïs n'est pas nocif pour la santé humaine, comme le redoutent les associations de consommateurs, elle est, de toute façon, tenue pour responsable de l'égaré de ce maïs passé de l'auge du bétail à l'assiette du consommateur.

Le dédommagement des cultivateurs de maïs Starlink et de ceux qui avaient des cultures mitoyennes avait été évalué à 100 millions d'euros en 2000. Mais, mercredi 25 juillet, Aventis a été sommée d'élargir son programme de compensation aux agriculteurs chez les-

quels la protéine Cry9C a été retrouvée, même s'ils n'avaient jamais planté de maïs Starlink. « Du maïs Starlink est apparu là où personne ne s'y attendait, et parfois là où personne ne peut expliquer [sa présence] », a déclaré l'avocat général de l'Iowa, Tom Miller, qui a obtenu ce nouvel accord entre Aventis et dix-sept Etats américains. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

UNE FILIALE EMBARRASSANTE

Aventis plaide pour que l'agence de protection de l'environnement aux Etats-Unis (EPA) établisse un seuil de tolérance pour les produits destinés à la consommation humaine. « La réalité est que la protéine continuera à se diffuser dans l'alimentation, même si c'est à des niveaux très faibles, pendant encore longtemps », reconnaît le groupe. Les concurrents d'Aventis, le célèbre Monsanto, le suisse Syngenta ou l'américain DuPont de Nemours, suivent avec attention ce feuilleton. « Nous n'aimerions pas être à leur place, mais ces errements font avancer la législation », commentent-ils. En attendant, Aventis tente de vendre à l'allemand Bayer sa filiale agrochimique, décidément trop embarrassante.

Véronique Lorelle

Bruxelles veut reprendre la commercialisation en protégeant les consommateurs

BRUXELLES

de notre bureau européen

Dans le débat hautement sensible sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), la Commission européenne a repris l'initiative, mercredi 25 juillet. Elle a adopté une proposition de directive destinée à la fois à réglementer la mise sur le marché de produits alimentaires et d'engrais provenant d'OGM, et à établir un système fiable pour identifier et étiqueter ces produits.

Il s'agit, pour la Commission, de sortir de l'incertitude qui prévaut depuis trois ans. En effet, entre 1991 et 1998, 18 OGM ont été autorisés en Europe à la suite d'une décision communautaire, et 14 demandes sont en cours d'examen. En octobre 1998, les Quinze avaient appliqué un moratoire de fait aux autorisations de licence pour des produits à OGM, dans l'attente de la révision de la directive communautaire de 1990 régissant les plantes génétiquement modifiées. Et le 15 juillet 2000, ils avaient prolongé ce moratoire, tenant compte du malaise croissant des opinions publiques lié au phénomène de la « malbouffe » et aux crises de la vache folle et de la fièvre aphteuse.

Mais la Commission de Bruxelles n'a jamais cessé de considérer qu'il est souhaitable de reprendre les autorisations de licence pour des produits OGM, estimant qu'il s'agit

d'un secteur qui jouera un rôle crucial dans l'avenir pour l'économie et la compétitivité de l'industrie européenne. Elle propose donc de garantir le droit à l'information des consommateurs européens quant à la présence d'OGM dans les produits alimentaires, tout en leur laissant le choix d'acheter ou non de tels produits, « en connaissance de cause », souligne David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs.

A l'avenir, les demandes d'utilisation d'OGM dans les denrées alimentaires ou l'alimentation animale seront examinées par l'Autorité alimentaire européenne, un organisme qui doit se mettre en place le 1^{er} janvier 2002. « Les scientifiques les plus réputés d'Europe, indépendants du monde politique ou de l'industrie, étudieront les OGM pour s'assurer qu'ils ne comportent pas de risque pour la santé publique, la santé animale ou l'environnement », explique M. Byrne. Si les scientifiques disent « non », insiste-t-il, les denrées fabriquées à partir d'un OGM ne pourront être vendues en Europe. S'ils disent « oui », il appartiendra à la Commission et aux Etats d'autoriser ou non son utilisation.

Le principe retenu est celui d'« une porte, une clé ». Autrement dit, une seule procédure permettra la mise sur le marché de produits OGM, via le comité scientifique de

l'Autorité alimentaire. S'agissant de la « traçabilité », la Commission prévoit de pouvoir remonter à l'origine OGM d'un produit, tout au long des chaînes de production et de distribution, afin de permettre son éventuel retrait du marché. L'industrie devra donc mettre en place un système d'identification et d'in-

« Que nous le voulions ou non, [la] présence accidentelle [d'OGM dans l'alimentation] est une réalité »

David Byrne, commissaire européen

formation permettant de connaître la provenance et la destination des produits OGM.

L'un des éléments les plus novateurs de ce mécanisme est de prévoir que tous les produits alimentaires fabriqués à base d'OGM devront faire l'objet d'un étiquetage approprié, même si, à la suite

d'un processus de transformation, une modification de la structure ADN ou des protéines ne peut plus être détectée dans le produit commercialisé. D'autre part, s'agissant de la « présence accidentelle » de traces d'OGM dans l'alimentation, la Commission suggère de considérer que seules les « traces infimes » d'OGM (jusqu'à 1 %) non officiellement autorisés en Europe seront admises dans les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, sous réserve d'un « feu vert » des scientifiques.

« Que nous le voulions ou non, cette présence accidentelle est une réalité », souligne David Byrne. C'est l'œuvre de la nature. A moins de mettre fin aux cultures d'OGM dans le monde entier ou de fermer les frontières, il n'y a pas grand-chose à faire contre ce phénomène. » Cette nouvelle proposition de législation européenne, qui devra recueillir l'assentiment du conseil des ministres et du Parlement européen, sera sans aucun doute accueillie de façon mitigée par les Etats-Unis, impatients d'exporter leurs produits à base d'OGM en Europe. Pourtant, la décision de la Commission, tout en imposant un cadre plus contraignant, propose de facto de libéraliser la commercialisation d'OGM, rejoignant en cela les souhaits de l'industrie des biotechnologies.

Laurent Zecchini

Une étude souligne les disparités entre les tribunaux dans le traitement des crimes et délits liés à la drogue

Le nombre d'interpellations et les moyens dont dispose la justice expliquent ces différences

Un rapport de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) indique que « les pratiques des parquets sont loin d'être homogènes sur le plan du traitement » des affaires de trafic de drogue. Se fondant sur l'examen des procédures dans trois départements (Hauts-de-

Seine, Nord et Seine-Saint-Denis), les auteurs soulignent certains effets pervers dans la lutte contre le commerce organisé des stupéfiants.

FUMEURS de haschich et trafiquants d'héroïne le savent depuis longtemps : en matière de stupéfiants, la justice est loin d'être la même dans tous les tribunaux de France. En juin 2000, le premier rapport global de politique pénale soulignait déjà les différences de traitement entre les juridictions. Le document indiquait notamment que les usagers-revendeurs de drogues dures interpellés pour la première fois à Lyon (Rhône) n'étaient pas condamnés en deçà de 20 grammes de produits stupéfiants, alors que les parquets de Montbéliard (Doubs) ou de Vesoul (Haute-Saône) engageaient des poursuites à partir de 5 grammes de cannabis.

Ce « flou » des politiques pénales locales vient d'être à nouveau mis en lumière dans un rapport de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) sur « Les carrières, les territoires et les filières pénales ». Les auteurs de cette étude ont mené une enquête comparative dans trois départements – les Hauts-de-Seine, le Nord et la Seine-Saint-Denis – à partir d'une cinquantaine d'affaires judiciaires de trafic de drogue susceptibles de relever d'une cour d'assises. Leur étude ne confirme pas seulement que « les pratiques des parquets sont loin d'être homogènes sur le plan du traitement pénal de ce type d'affaires » ; elle souligne certains effets pervers de la lutte contre le commerce organisé de la drogue.

Ces disparités, relèvent les chercheurs, n'ont rien d'idéologique.

Elles dépendent du flux des interpellations et des moyens mis à la disposition de la justice. De nombreuses affaires sont ainsi classées sans suite dans le Nord, où l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (Octris) recensait, en 1997, 22 % des interpellations d'usagers et 12 % des interpellations de trafiquants d'héroïne effectuées sur l'ensemble du terri-

toire. Le même département totalisait, la même année, 80 % des saisies d'ecstasy. « Il est là-bas impensable de donner une suite aux petites affaires de consommation d'héroïne », explique le rapport, alors que le tribunal de Bobigny, mieux pourvu en magistrats, se paye le luxe de condamner des toxicomanes à des injonctions thérapeutiques pour usage de cannabis. »

Une approche sociologique des trafics

Les trafics de drogue en bande organisée sont l'œuvre de deux mondes différents, observent les auteurs du rapport de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT). Le premier est celui des voyous de l'ancienne génération, liée au grand banditisme et au proxénétisme, reconvertie dans le trafic de cannabis dans les années 80, puis de cocaïne dans les années 90. Le second rassemble des délinquants qui ont d'abord connu la drogue comme usagers et qui se caractérisent par des parcours de rupture, manifestes dans le cas de jeunes Maghrébins vite déscolarisés. « Faire du business tend à devenir [...] un travail à part entière qui mobilise des ressources (relationnelles) et des compétences (professionnelles) », indique le rapport, soulignant que le souci d'une réussite passant par l'argent « l'emporte » sur des logiques d'autofinancement de la consommation de psychotropes.

toire. Le même département totalisait, la même année, 80 % des saisies d'ecstasy. « Il est là-bas impensable de donner une suite aux petites affaires de consommation d'héroïne », explique le rapport, alors que le tribunal de Bobigny, mieux pourvu en magistrats, se paye le luxe de condamner des toxicomanes à des injonctions thérapeutiques pour usage de cannabis. »

L'ouverture ou non d'une instruction pour trafic en bande orga-

année pour importation ou exportation illicite de stupéfiants, très peu de juridictions ont les moyens de mettre en place de telles instances, composées de sept magistrats professionnels.

EFFETS PERVERS

Certains parquets, comme ceux de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ou de Nanterre (Hauts-de-Seine), ont pourtant opté pour la criminalisation d'une quinzaine d'affaires, en

dépité de la lourdeur des procédures et des coûts humains qu'elle implique. D'autres, comme celui de Lille (Nord), « privilégient les procédures favorisant une gestion plus immédiate des affaires de trafic et visent essentiellement ses retombées à l'échelle locale ». Résultat : l'écart est de plus en plus grand entre la répression du trafic international et celle du trafic local, « ce dernier constituant l'essentiel de l'action publique », en totale contradiction avec les politiques de prévention sociale et sanitaire mises en œuvre dans les départements et les communes.

Même si un criminel potentiel en Seine-Saint-Denis sera toujours considéré comme un délinquant dans le Nord, sa peine n'en sera pas forcément plus légère. L'échelle des sanctions prévues par le nouveau code pénal aboutit à des condamnations parfois inférieures en cour d'assises à ce qu'elles seraient au tribunal correctionnel. Surtout, la transaction douanière est largement utilisée dans le Nord comme alternative aux poursuites pénales, en raison du très grand nombre de personnes interpellées en possession de petites quantités de drogue. Les chercheurs notent par ailleurs que la logique fiscale des réquisitions douanières n'est pas sans effets pervers. « Ces amendes plongent définitivement les condamnés dans la misère ou les incitent à la récidive », ont-ils pu observer au cours de nombreux entretiens.

Alexandre Garcia

Le combat des amis de Jérôme « pour tous ces jeunes mis en prison pour de la fumette »

LA TOUR-DE-SALVAGNY (Rhône) de notre envoyée spéciale

Dans la maison de ses parents, à La Tour-de-Salvagny, une commune huppée de l'Ouest lyonnais, Jérôme Expuesto attend son incarcération. Condamné le 18 mai 2000 à trois ans d'emprisonnement, 20 000 francs d'amende et cinq années de privation de droits civils, civiques et de famille par la cour d'appel de Lyon pour « acquisition, transport, détention et offre ou cession » de cannabis, cet étudiant de vingt-huit ans a vu sa peine confirmée par la Cour de cassation le 4 avril 2001.

Depuis, Guy Expuesto, le père de Jérôme, abasourdi par un verdict qu'il estime « totalement disproportionné », a créé une association, avec le soutien de son épouse et des amis de son fils, ainsi qu'un site Internet (www.lesamisdejeromeexpuesto.net) qui diffuse une pétition pour une demande de grâce – déjà signée par plus de 2 500 personnes, assure-t-il. « J'irai jusqu'au bout, je ne baisserai pas les bras », affirme cet ingénieur qui entend se « battre pour tous ces jeunes que l'on met en prison pour de la fumette ».

M. Expuesto n'a pas supporté de voir, lors du procès, son fils « au milieu des délinquants ». « C'était ça le plus dur », confie-t-il. S'il n'est pas question pour lui « de faire

l'apologie du cannabis », il conteste le fondement d'une loi qui condamne l'usage et la cession de cannabis « sans distinction ni discernement ». « Beaucoup de parents s'identifient à nous à travers cette affaire », dit-il afin d'expliquer le choix de rendre public son combat – pour « qu'enfin la raison l'emporte sur l'hypocrisie », affirme-t-il.

La vie de Jérôme et de sa famille a basculé le 2 novembre 1998. Ce jour-là, au petit matin, après une dénonciation, huit gendarmes ont débarqué dans la maison familiale et perquisitionné la chambre du jeune homme, où ils ont trouvé 75 grammes de haschich et quelques plants de cannabis. Interpellé, il a passé quatre jours en garde à vue, pendant lesquels il a reconnu avoir, durant quatre ans, effectué des « achats groupés » de résine de cannabis pour « une bande de copains » avec lesquels il fumait le week-end. « C'était festif, récréatif », assure-t-il.

« PEINE DISPROPORTIONNÉE »

Après avoir calculé le nombre de « savonnets » ainsi achetées, les gendarmes estiment qu'il a acquis et vendu au total vingt-six kilos de haschich entre 1994 et 1998, pour un bénéfice de 37 000 francs. Jérôme a toujours nié avoir réalisé le moindre bénéfice et n'a jamais sup-

porté qu'on l'assimile à un « trafiquant ». Durant leurs auditions, plusieurs des amis de Jérôme ont témoigné du système de consommation qu'ils avaient élaboré ensemble. « Jérôme était le plus droit et honnête, c'est pourquoi il a été choisi pour aller chercher le haschich, explique Romain dans sa déposition. En plus, il avait un moyen de locomotion. » « A l'occasion de fêtes, lorsque nous étions en groupe de quinze à vingt jeunes, chacun versait une somme pour commander à Jérôme une certaine quantité de haschich, témoigne Thibaud. A chaque fois que j'ai assisté au découpage de la « savonnette », elle est partie entièrement et Jérôme n'a gardé que la partie correspondant à sa mise. » Le père de l'accusé résume : « Il s'agissait d'usagers partages, majeurs et consentants », non d'une « association de malfaiteurs ».

A l'issue de sa garde à vue, Jérôme, qui bénéficiait alors d'un emploi-jeune dans un collège et dont le casier judiciaire était vierge, a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône. Il y est resté quatre mois. Depuis, les tests pharmacologiques mensuels qu'il fournit attestent qu'il ne consomme plus de cannabis. Pour Francis Caballero, son avocat, spécialiste des affaires de drogue, « l'affaire de Jérôme est très

représentative de la situation de la jeunesse française face aux dérives de la répression des usagers de cannabis ». Dans une lettre adressée le 9 juillet à Jacques Chirac, l'avocat justifie sa demande de grâce par « des considérations d'ordre juridique, social et personnel ». Il dénonce « la rigueur disproportionnée de la peine prononcée au regard de la gravité des faits », regrette que « le droit du cannabis soit plus dangereux que le cannabis lui-même » et insiste sur la personnalité de Jérôme Expuesto, « un jeune homme sans problème, bien intégré dans son milieu social et familial ».

La requête de l'avocat a été transmise le 12 juillet « pour instruction et avis » à la chancellerie. Elle a reçu le soutien de Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme. Le père de Jérôme a lui-même sollicité le ministère de la justice et celui de la santé. Bernard Kouchner serait « ému » du sort du jeune homme, indique son cabinet. Dans une lettre adressée le 10 juillet à M. Expuesto, le ministre a écrit : « Je ne peux bien évidemment pas porter d'appréciation sur la condamnation de votre fils. J'ai néanmoins saisi ma collègue garde des sceaux de sa situation afin de connaître les possibilités d'aménagements de peine. »

Sandrine Blanchard

Une interview de M. Kouchner dans un magazine néerlandais relance le débat sur l'euthanasie

Le ministre invoque une imprécision de traduction

EN DÉCLARANT à l'hebdomadaire néerlandais *Vrij Nederland* qu'il avait, « à plusieurs reprises », pratiqué l'euthanasie lorsqu'il exerçait la médecine au Liban et au Vietnam pour l'association Médecins sans frontières durant les années 70, Bernard Kouchner, aujourd'hui ministre délégué à la santé, a relancé le débat sur sa légitimité. « J'ai pratiqué l'euthanasie à plusieurs reprises. Quand les gens souffraient trop et que je savais qu'ils allaient mourir, je les aidais. Je l'ai fait au Liban et je l'ai fait au Vietnam », déclare notamment M. Kouchner dans l'entretien accordé à l'hebdomadaire néerlandais, paru mercredi 25 juillet. J'ai fait des injections aux gens, jamais de comprimés. Des injections avec beaucoup de morphine. A des gens dont je me souviens très bien. Tous les médecins du monde connaissent ce genre de patients. » Le ministre précise avoir, à cette époque, procédé à des euthanasies « à la fois passives et actives ».

« Je ne nie nullement avoir tenu ces propos mais avec toutefois une réserve de taille : celle du terme même d'"euthanasie" », a déclaré au Monde M. Kouchner. J'affirme ne jamais avoir, personnellement, pratiqué l'euthanasie mais bien procédé à des soulagements dans des cas d'extrême souffrance chez des blessés à bout de vie. Il s'agissait de soins palliatifs en période de guerre et en aucune façon de pratiques programmées du type de celle revendiquées par des associations qui militent « au nom du droit à mourir dans la dignité ». Le ministre s'était déjà exprimé sur ce thème il y a trois ans, lors de l'affaire de l'hôpital de Mantes-la-Jolie (Yvelines) dans laquelle une infirmière – Christine Malèvre, aujourd'hui renvoyée devant les assises pour assassinats – revendiquait avoir, à une trentaine de reprises, abrégé la vie des malades qui lui étaient confiés. Interrogé par *Paris Match* sur le fait de savoir s'il avait été confronté à ce problème, M. Kouchner avait alors répondu : « Oui et non. Jamais comme une décision individuelle. Un geste d'équipe, oui, bien sûr, et avec la famille si possible. »

Soucieux, depuis plusieurs années déjà, de continuer à faire la promotion de la pratique des soins palliatifs et de la lutte contre la douleur, M. Kouchner avait annoncé, il y a trois mois, qu'il souhaitait relancer le débat sur le droit à mourir dans la dignité et recueillir l'avis des différentes professions, associa-

tions et familles de pensée afin de voir si un consensus se dégageait en France pour modifier la loi, qui assimile actuellement l'aide au suicide à un assassinat (*Le Monde* du 17 avril). « Ces dernières semaines, j'ai entendu toutes les opinions pouvant être exprimées sur ce thème, depuis les réanimateurs aux représentants des religions, des associations aux témoins et à l'ensemble du corps médical, précise M. Kouchner. En toute hypothèse, il n'est aucunement question, actuellement, de modifier la loi. Les soins palliatifs me paraissent régler 95 % des problèmes. Mais il restera toujours des souffrances inextinguibles et des volontés personnelles de disparaître sans se dégrader ; bref, des cas que ne suffit pas à régler la pratique des soins palliatifs. »

« UNE ÉVOLUTION DE L'OPINION »

Aussi le débat doit-il, selon lui, se poursuivre « sans arrogance, sans certitudes ni position idéologique ». Il y a trois mois, M. Kouchner estimait que si un consensus pouvait être trouvé sur cette question, un amendement pourrait être introduit dans le projet de loi de modernisation du système de santé, qui sera soumis au Parlement avant la fin de l'année. Cette hypothèse semble abandonnée. Commentant les résultats d'un sondage IFOP réalisé pour *Le Journal du dimanche* (selon lequel 38 % des Français estiment que la loi devrait autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrances, à la vie des personnes atteintes de maladies insupportables et incurables, qui le demanderaient), M. Kouchner avait déclaré au Monde : « On observe, sans conteste, une évolution de l'opinion française sur ces questions et il est clair que nous devons nous adapter, essayer d'être plus humains que nous le sommes dans ces circonstances aussi difficiles. »

Cernant la pratique des soins palliatifs, il observait « qu'en dépit des progrès réels qui ont été accomplis dans ce domaine, ces dernières années, j'observe que l'offre de soins demeure très insuffisante ». M. Kouchner se déplaçait en septembre aux Pays-Bas afin d'étudier les modalités d'un dispositif qui vient d'être définitivement adopté par voie législative dans ce pays et qui, sous certaines conditions, permet aux médecins d'abrèger l'existence de certains de leurs patients incurables.

Jean-Yves Nau

Fermeture des berges de la Seine : M. Delanoë admet « deux erreurs »

EN ANNONÇANT, mardi 24 juillet, sa décision de maintenir la fermeture à la circulation automobile des berges de la Seine jusqu'au 15 août (*Le Monde* du 25 juillet), Bertrand Delanoë a reconnu « deux erreurs » dans le lancement de cette expérience. Selon le maire (PS) de Paris, cette opération a « démarré une semaine trop tôt et on aurait pu être plus performant en termes d'information ». Ces erreurs, qu'il « assume, ne remettent pas en cause le bien-fondé de la mesure », a insisté M. Delanoë. En l'élisant en mars, les Parisiens l'ont « mandaté pour lutter contre la pollution », estime-t-il. Si « on cède à la première difficulté, on ne change rien », a-t-il lancé. S'attaquer aux problèmes de circulation « commence toujours par des controverses ». Selon le RPR parisien, « Bernard Delanoë oublie l'intérêt général ». De leur côté, les élus communistes considèrent que « l'époque de la voiture triomphante est révolue ».

DÉPÊCHES

■ FAIT DIVERS : un militaire de 22 ans a été mis en examen pour assassinat, mardi 24 juillet, à Belley (Ain), après s'être accusé, devant les gendarmes, du meurtre de Sylvie Tardy, une jeune fille du village d'Angelfort (Ain), âgée de 16 ans et disparue au matin du 14 juillet, à la sortie d'un bal (*Le Monde* du 25 juillet). Selon les premiers résultats de l'autopsie, la victime, qui n'était pas dévêtue et ne portait pas de traces de coups, serait morte par étouffement. Le suspect, Lucien Mister, originaire du même village, aurait déclaré l'avoir tuée de manière « involontaire ». (Corresp.)

■ AGRICULTURE : les professionnels français de la filière ovine redoutent « des surcoûts importants » et « une réaction négative des consommateurs » après l'annonce des nouvelles mesures de lutte contre la tremblante du mouton (*Le Monde* du 25 juillet). « C'est dramatique pour notre secteur, mais on reste serein. Les politiques veulent se prémunir », estime Emmanuel Coste, vice-président de la Fédération nationale ovine (FNO) et président de l'interprofession ovine (Interbev), reconnaissant toutefois que l'« on ne peut pas regarder l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) sans regarder la tremblante du mouton ».

■ AFFAIRE ELF : le parquet de Sarrebruck (Allemagne) a interrogé, mardi 24 juillet, Hubert Le Blanc-Bellevaux, ancien chargé de mission du groupe Elf Aquitaine, pour lequel il avait supervisé les négociations sur le rachat de la raffinerie de Leuna, en 1992, dans l'ex-Allemagne de l'Est. C'est la première fois que la justice allemande questionne un ancien dirigeant du groupe pétrolier français dans cette enquête visant l'intermédiaire allemand Dieter Holzer, qui avait lui aussi pris part au montage du dossier Leuna. Les deux hommes sont poursuivis en France et en Suisse dans l'enquête sur l'affaire Elf.

Franck Johannès

La difficile réhabilitation d'un ancien directeur de prison à « forte personnalité »

JEAN-LUC FAVREAU commence à trouver le temps long : l'ancien directeur de la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme), suspendu par l'administration pénitentiaire, est en chômage forcé depuis un an et demi, et tire financièrement le diable par la queue. Il avait été sanctionné pour avoir, selon certains de ses collaborateurs, organisé des beuveries dans sa prison, s'être permis quelques écarts de langage et avoir eu une tenue débraillée « ne correspondant pas aux rang, responsabilités et obligations professionnelles d'un fonctionnaire d'autorité ». Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a cependant considéré, le 27 avril, que les témoignages réunis contre lui par l'inspection des services pénitentiaires n'étaient guère probants et a tapé un peu rudement sur les doigts de l'administration en annulant sa suspension administrative. Victoire morale : l'administration a fait appel, et Jean-Louis Favreau n'a toujours pas retrouvé de poste.

C'est l'Observatoire international des prisons (OIP) qui avait lancé l'affaire fin 1999. L'association avait publié plusieurs témoignages de surveillants qui accusaient Jean-Luc Favreau, le directeur de la prison, d'avoir

multiplié les brimades et de tituber dans les coursives entre deux pots arrosés avec les collègues. Après quatre jours d'enquête, la directrice de l'administration pénitentiaire, Martine Viallet, avait suspendu le directeur, le 22 octobre 1999, puis l'avait placé en congé exceptionnel le 10 mars 2000. Elle avait ensuite suivi le conseil de discipline et exclu, le 4 mai, Jean-Luc Favreau pour deux ans, dont six mois avec sursis. L'ex-directeur avait attaqué l'OIP en diffamation et avait perdu, mais il a obtenu une revanche éclatante devant le tribunal administratif.

« DES INFORMATIONS POINTILLISTES »

Le commissaire du gouvernement avait préparé le terrain : « En dépit d'un certain amateurisme », il avait jugé la procédure de l'administration régulière. Mais sur le fond, la procédure a provoqué chez lui « un sentiment de malaise ». L'inspection a réuni « des informations pointillistes » et de seconde main, et « cette approche frôle l'approximation ». « Nous en retirons le sentiment que s'il est parfaitement possible que les griefs d'intempérance soient fondés, l'administration ne l'établit pas devant nous,

relève le commissaire du gouvernement, alors qu'il est tout aussi possible que cette affaire soit le résultat d'une rumeur ou d'une machination. »

Le tribunal administratif l'a suivi et a considéré que les témoignages produits ne présentaient pas « un caractère suffisant de fiabilité » : Si l'administration « tente de faire remonter » à 1995 les pots arrosés dans la prison, « elle a toutefois continué à porter sur lui des appréciations élogieuses qui lui ont valu les notes de 19,55 en 1997 et 20 [sur 20] en 1998 et 1999 ». En somme, si le directeur a eu des propos déplacés et ne portait pas de cravate, l'administration « ne pouvait ignorer la forte personnalité de M. Favreau ». La sanction, disproportionnée, est donc « entachée d'une erreur manifeste d'appréciation ».

L'administration pénitentiaire a fait appel, et l'affaire n'a pas encore été examinée par le Conseil d'Etat. « Je suis bien sûr satisfait d'avoir gagné sur le fond et j'attends ma réintégration, a indiqué Jean-Luc Favreau. Mais je suis sans illusions. Je n'ai plus de boulot depuis des mois, et l'administration ne va pas s'arrêter en si bon chemin. »

L'Argonne, forêts de sombre mémoire

Ce pays entre deux vallées, à cheval sur la Marne, la Meuse et les Ardennes, fut sur la route de toutes les invasions. Il garde les cicatrices de la grande boucherie de 14-18 et hésite à en tirer un parti touristique

SAINTE-MENEHOULD (Marne)
de notre envoyé spécial

Après une navigation céréalière au milieu de la plaine champenoise, le paysage se cabre soudain, comme si l'ordre des choses allait être perturbé. La ligne sombre des forêts de l'Argonne apparaît. Voici, s'avancant fièrement, le plateau de Valmy. Puis Sainte-Menehould, renommée pour son pied de cochon. Mais, sur la superbe place du XVIII^e siècle de l'hôtel de ville, les regards sont tournés en ce mois de juillet vers la sous-préfecture. A chaque départ du représentant de l'Etat, Sainte-Menehould, « capitale » de l'Argonne à la dimension discrète – cinq mille habitants –, se demande s'il aura un successeur.

Géographiquement, tout est simple. L'Argonne est un massif forestier de 90 kilomètres de long, découpé par les deux vallées de la Biesme et de l'Aire, où l'on s'enfoncé avec délectation. Un air de montagne règne presque dans cette forteresse forestière – une sorte de mini-Vercors – aux accès abrupts, bien que les crêtes (la Haute-Chevauchée) soient loin de frôler des altitudes alpêtres (autour de 300 mètres).

Un air de montagne règne presque dans cette forteresse forestière aux accès abrupts

Les fermes se prennent déjà pour des chalets. Les hameaux se cachent dans les replis, comme s'ils ne voulaient pas trop se montrer, afin de laisser la paix aux randonneurs. « On voit des Belges, ils nous font des leçons sur les oiseaux que nous avons dans notre forêt », dit ce vieux couple d'agriculteurs qui rentrent à la ferme pour passer à table. Une boue blanchâtre colle aux chaussures, issue de la pierre locale, la « gaize », que l'on retrouve dans l'appareillage des maisons, alternant avec la brique et des pans de bois. Cela donne une architecture originale. « Nous sommes des hommes des bois », résume un hôtelier de Sainte-Menehould.

Cette forteresse d'arbres, malheureusement placée sur la route des invasions, a été convoitée par les plus démoniaques stratèges. Jadis on appela Sainte-Menehould les « Thermopyles françaises », parce que la ville se trouvait au

débouché de l'unique trouée qui permettait de franchir le massif. Jusqu'au XVIII^e siècle, ce fut une frontière : à l'ouest du modeste ruisseau de la Biesme, on entrait dans le royaume de France ; à l'est, on devenait sujet du Saint Empire germanique.

L'Argonne n'a jamais pu échapper aux feux de l'histoire. Et notamment à ceux de la guerre de 1914-1918, où 350 000 hommes succombèrent. Près d'un siècle après le « grand assassinat », sous l'épais manteau forestier qui s'est reconstitué, le sol garde les empreintes des combats. Comme si toute cicatrization était impossible. Il y a les cimetières militaires, les « pièces à conviction », comme les appelle Albert Varoquier, agriculteur retraité à Massiges et qui, depuis vingt ans, remue le sol « pour savoir avec quoi on se tuait ». Il y a d'innombrables kilomètres de tranchées, où se deviennent encore les entrées des abris, où la terre se mélange aux barbelés ou aux éclats d'obus. « Le paysage au sol est à peine modifié », reconnaît Jean-Paul Amat, président du Centre d'études argonnaises, universitaire.

La première guerre mondiale a accentué le déclin, amorcé au XIX^e siècle, d'une petite région qui exploitait notamment le fer et les phosphates lorsque, plus au nord, la Lorraine se mit à se développer. La démographie aujourd'hui n'est pas encourageante : mille habitants de moins au dernier recensement pour l'ensemble de l'Argonne. Sainte-Menehould, repassée de peu sous la barre des cinq mille habitants, est talonnée à présent par Vouziers, qui pourrait presque lui contester son titre de capitale argonnaise.

Comment faire revenir définitivement l'Argonne au pays des vivants ? Avec cette belle et épaisse forêt ? Mais elle n'a pas été jugée digne d'être classée en parc naturel régional. La loi Voynet pourrait offrir un « pays » administratif aux élus argonnais, mais ce territoire se trouve écartelé entre trois départements (Marne, Meuse, Ardennes) et deux régions (Champagne-Ardenne, Lorraine).

L'habitude n'est pas encore prise de travailler en commun, sauf dans le domaine du tourisme. Eloigné des grands centres, suspendu à une monoactivité industrielle – deux usines d'une filiale de Pechiney à Sainte-Menehould et à Vienne-le-Château –, le pays de l'Argonne n'a pas tellement de choix.

« Il y a ceux qui considèrent que le



pays est mourant et préfèrent l'accompagner dans sa mort lente, et d'autres, comme nous, qui veulent exploiter les potentiels de notre territoire », affirme le maire de Sainte-Menehould, Bertrand Courrot (divers droite), qui vient de succéder à un socialiste. Le maire compte sur sa zone industrielle, à la sortie de l'autoroute A4 qui s'engouffre dans les « Thermopyles ».

Mais la plupart des élus misent sur le tourisme. « Jusqu'ici il n'y a pas vraiment eu de stratégie. On a fait du tourisme de cueillette », constate le maire. Sur les sites de 14-18 de l'Argonne, le visiteur, accueilli plus en pèlerin ou en étudiant en histoire qu'en touriste, ne sort guère son portefeuille.

L'action menée par l'Association des amis de Vauquois – la fameuse

butte tragique – est exemplaire. Le site a été en partie dégagé. On a redécouvert l'énorme machinerie de cette guerre menée en sous-sol. Alain Jeannesson, son président, est ferme. C'est non à l'exploitation touristique. « Nous ne voulons pas perdre de l'authenticité pour faire du chiffre. » Ce qui n'est pas du goût de certains élus, qui regardent avec envie hôtels et parkings se remplir à Verdun, capitale incontestée du tourisme de mémoire. « Nous voulons exploiter – nous n'avons pas honte de le dire – les symboles forts de l'histoire locale. En ne ressant pas le passé et son côté faits d'armes, mais en expliquant que c'est grâce à ces morts que l'Europe s'est construite », déclare Bertrand Courrot. Le maire entend mener à bien le projet de Valmy (lire ci-dessous).

Moins voyant, mais peut-être plus adapté, est le projet (23 millions de francs) en cours de réalisation à Vienne-le-Château, axé à la fois sur la préservation du souvenir et la connaissance de la forêt de l'Argonne, et lancé par l'association Actéon. « La mort nous entoure. Nous ne pouvons pas en effacer les traces, et tromper le public. Mais il n'est pas question de jouer à la guerre ni de faire du business », affirme Francis Lesage, son responsable.

PROFIL

UN HOMME DU BOIS

Avec un tel manteau forestier sur les épaules, les gens de l'Argonne se traitent – avec un malin plaisir – d'« hommes des bois ». Jacques Arcelli, lui, est un homme du bois. Cet artisan de cinquante-deux ans, installé au Chemin (Marne), tout près de Sainte-Menehould, est un des derniers tourneurs sur bois : ils ne sont plus que cent cinquante d'une corporation qui accomplissait, jadis, son « tour de France ».

« Je fais feu de tout bois », dit-il joliment dans son atelier-exposition, où objets utilitaires et de création se mélangent, du jouet au saladier et à la pendulette de bureau. Dessinateur industriel, il est licencié à l'âge de trente ans de son entreprise nancéienne. Il s'est alors souvenu de sa « passion de gamin ». Dans la famille, on était bûcheron : un grand-père, de la région de Gênes, avait franchi les Alpes et s'était épuisé à cogner sur des colosses, débités ensuite en traverses de chemin de fer.

« Bien sûr, le bûcheron a un contact plus proche avec la forêt, poursuit Jacques Arcelli. Mais dès qu'on travaille le bois à l'intérieur, l'odeur, la couleur, le veinage, tout cela devient fabuleux. » L'odeur ? « Chaque essence a la sienne, typique. Au début du travail, il y a un petit échauffement avec l'outil. Un parfum alors se dégage. C'est la façon la plus simple de reconnaître un bois. » Le merisier a une odeur de « noyau ». Celle du poirier est plus douceâtre. Le chêne, un des seigneurs de l'Argonne, dégage une étrange odeur de « torrifié ». « Il faudrait être œnologue pour saisir toutes ces nuances et trouver les vrais mots », ajoute-t-il.

Le toucher emporte aussi vers des rives voluptueuses. « Un métal est très chaud ou très froid. Le bois tempère tout, son toucher est toujours agréable. » Tout au long du travail, la main garde le contact avec la pièce, ses formes, ses arrondis. « C'est une relation plus sensuelle qu'érotique. » Le veinage surtout le fascine. « Il m'arrive d'oublier la forme de l'objet qui est en train de sortir de mes mains pour ne contempler que le veinage du bois. C'est le départ de tous les rêves possibles. » Jacques Arcelli n'est pas un homme de bois.

Régis Guyotat

R. Gt



Bloc-notes

- *Le Guide de l'Argonne*. Ed. La Manufacture, 100 F (15,25 €).
- *Voyage au cœur de la nature en Argonne*, par Rik Desmet et Koen Van den Berge, photos Norbert Huys. Ed. De Wielewaa, Turnhout (Belgique).
- *Horizons d'Argonne*, revue éditée par le Centre d'études argonnaises, en vente à l'office du tourisme de Sainte-Menehould (5, place du Général-Leclerc ; tél. : 03-26-60-85-83).
- *La Boue*, par Maurice Genevoix. Ed. Flammarion.
- *Souvenirs de guerre 1914-1915*, par Marc Bloch. *Cahiers des Annales*, n° 26, Paris, 1969.
- *Nous autres à Vauquois*, par André Pezard, réédition en cours par l'Association des amis de Vauquois (1, rue d'Orléans, 55270 Vauquois ; tél. : 03-29-80-73-15). <http://perso.wanadoo.fr/vauquois.guerre.14.18>
- Courriel : amis.vauquois@wanadoo.fr
- *Le Bois du Chapitre*, par Pierre Bergougnoux. Ed. Théodore Balmoral, Orléans, 1996, 70 F (10,65 €).
- *En Argonne : la forêt, le combat et le soldat durant les premiers mois de la Grande Guerre*, par Jean-Paul Amat, revue *Horizons d'Argonne*, n° 77.
- *Les Forêts d'Argonne et de Verdun et la guerre de 14-18*, par Jean-Paul Amat, *Horizons d'Argonne*, n° 5.

De la fuite à Varennes au moulin de Valmy

VARENNES et VALMY
de notre envoyé spécial

Exposées dans le petit musée local, il ne reste plus à Varennes que trois reliques de l'arrestation de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le 21 septembre 1791 : l'écuelle en argent dans laquelle le roi prit un bouillon, le battant de la cloche qui sonna le tocsin, et l'enseigne de l'Auberge du Grand Monarque, où sommeillaient les hommes de Bouillé. Détruit – dès 1793 – le porche sous lequel la berline royale fut stoppée par le maître de poste Drouet, qui avait reconnu le roi à Sainte-Menehould. Détruite aussi, durant la guerre de 1914-1918, la maison de l'épicière Sauce, où Louis et Marie-Antoinette passèrent la nuit avant d'être reconduits à Paris.

Varennes, sept cents habitants, est surtout fière aujourd'hui d'avoir réussi à conserver la plupart de ses services ruraux. Le collège a quatre-vingts élèves. « Nous sommes une des rares communes rurales de l'Argonne à avoir gagné des habitants », annonce Chantal Deville, directrice de l'école. Ici, on ne croit guère au tourisme. « Celui-ci ne représente que l'équivalent d'un emploi », ajoute-t-elle. On préfère les emplois générés par la construction d'un gazoduc.

Le village ne draine pas les foules royalistes. « Le pauvre Louis XVI, on le laisse tomber, lance la directrice de l'école, qui est aussi responsable bénévole du musée. Depuis deux ans, je n'ai plus de signe de l'Association des amis de Louis XVI. Je n'ai jamais vu un descendant. » Pas de rassemblement non plus des partis d'extrême droite.

Varennes a eu beaucoup à souffrir de la première guerre mondiale. Les soldats américains ont libéré le village. Un imposant monument a été édifié en 1927 par l'Etat de Pennsylvanie. « Aujourd'hui, dans les familles il n'y a plus le grand-père pour raconter ce qui se passait dans les tranchées. Pour les enfants, 14-18, c'est aussi loin que la guerre de Cent Ans », ajoute l'institutrice de Varennes.

En miettes depuis le 26 décembre 1999, pour cause de tempête nationale, le moulin de Valmy. Il ne subsiste sur l'héroïque plateau, incapable aujourd'hui de repousser les assauts de l'agriculture productive, que l'impressionnante statue de Kellermann, le vainqueur officiel de la fameuse journée du 20 septembre 1792. Sur le monument, érigé pour le centenaire de 1892, on inscrit la phrase de Goethe, qui suivait les Prussiens : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque pour l'histoire du monde. » Le cœur de Kellermann est déposé dans une petite stèle. A l'écart, dans un repli du plateau, la statue du patriote vénézuélien Miranda, qui combattit dans les rangs des révolutionnaires, veille curieusement sur le village.

UN SITE PROTÉGÉ

La perte du moulin n'est pas franchement catastrophique. L'original a disparu depuis longtemps. L'exemplaire victime de la tempête datait de 1939. Sa reconstruction devrait être menée prochainement dans le cadre de la réalisation d'un projet touristique d'envergure (coût total : 30 millions de francs) que les élus réclament pour stimuler l'économie locale. L'objectif, dans une première tranche, est d'amener 50 000 visiteurs sur le site, selon Bertrand Courrot, maire de Sainte-Menehould.

Un cabinet d'études a imaginé au départ un « chronorama pendulaire ». En plus clair, un tourniquet projetant des images et embarquant des spectateurs dans une nacelle. Projet qui semble laisser perplexe l'architecte des Bâtiments de France, le site étant protégé. Sur ce plateau, où souffla le vent de la liberté, l'histoire a droit à tous les égards.

R. Gt

DEMAIN
Le Pays-Haut

-40%



CROISIÈRES
RHAPSODY
ÉTÉ 2001

Venise - Sillage Grec - Turquie
Départs les 04, 11**, 18**, 25/08 - 01 et 08/09/2001
8 jours/7 nuits
De PARIS OU NICE en Avion ou Train
** Supplément de 1000 Fr pour les départs du 11 et 18/08/2001

Cabines Int. Cat. 3	Cabines Ext. Cat. 6
5 500 F*	6 300 F*
3 ^e pers. adulte : 3 760 F	
Supplément single +65%	

3^e lit enfant **GRATUIT** jusqu'à 18 ans
sauf taxes portuaires
(Participation Frais Avion : 1100 F - Train : 600 F)



0 800 506 500
Agences de voyages ou
01 48 04 76 20

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

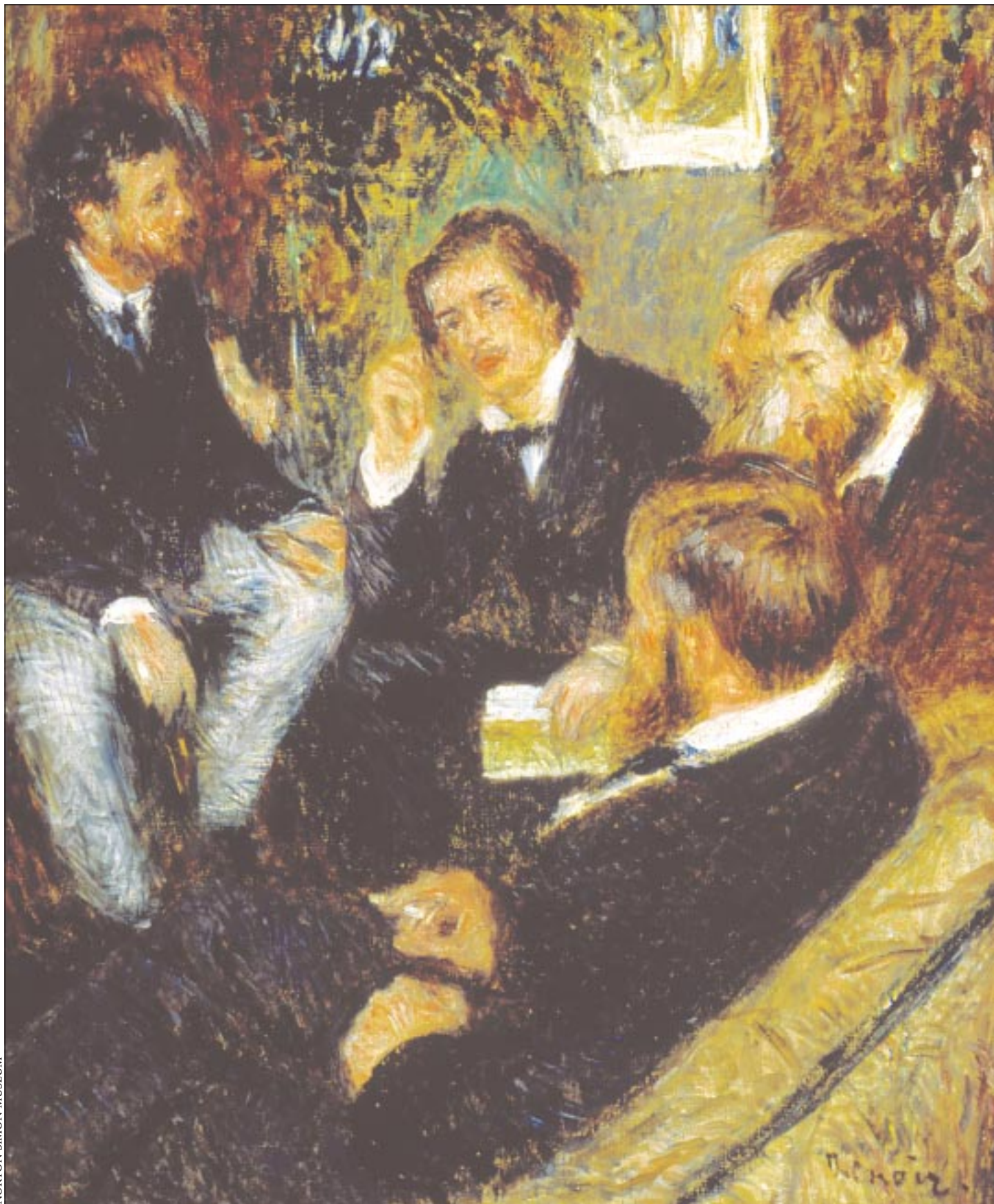
A l'automne 1873, Pierre-Auguste Renoir déménage. Il quitte la rue Notre-Dame-des-Champs pour aller au 35, rue Saint-Georges, dans le 9^e arrondissement. Son atelier est au dernier étage, au-dessus de l'appartement de son frère Edmond. Simple changement d'adresse d'un jeune peintre inconnu – mais qui va marquer l'histoire de la peinture. Cette installation prépare la naissance officielle de l'impressionnisme.

En traversant la Seine, Renoir change d'univers. La rive gauche, c'est l'Institut, l'École des beaux-arts, le Prix de Rome, les ateliers où l'on copie les antiques... C'est l'art officiel. L'art nouveau se fait sur la rive droite. Les romantiques avaient montré le chemin. Ils ont été les premiers à investir le quartier de la Nouvelle Athènes, au-dessus de la Chaussée-d'Antin. Delacroix a habité rue Notre-Dame-de-Lorette ; Géricault et Gavarni, rue Saint-Georges ; Horace Vernet et Paul Delaroche, rue de la Tour-des-Dames ; Ary Scheffer, rue Chaptal. Puis tous les peintres arrivés les ont suivis. Thomas Couture, Puvion de Chavanne, Jules Lefèvre, Alexandre Cabanel... Le peintre belge à succès Alfred Stevens habite rue Saint-Georges, puis rue des Martyrs. Gustave Moreau se fait construire un hôtel particulier dont il fera son musée, 14, rue de La Rochefoucauld. Jusqu'en 1870, les modernistes se retrouvent autour de Manet, au café Guerbois, 9, Grand-Rue des Batignolles (aujourd'hui 11, avenue de Clichy). Après la guerre, la vie artistique se déplace au café de la Nouvelle Athènes (à l'angle de la rue Pigalle et de la rue Frochot), où règne Degas.

Renoir n'a pas beaucoup de chemin à faire pour rejoindre la Nouvelle Athènes. Mais il n'est pas un pilier de bistrot. Il aime s'amuser mais il a gardé les manières réglées d'un boutiquier, comme son père, qui était tailleur, ou son premier patron, fabricant de porcelaine. A 8 heures, il est dans son atelier. A midi, il va déjeuner dans un petit caboulot en face de chez lui. Il revient l'après-midi et se remet à l'ouvrage. Vers 5 heures, la journée est terminée et il reçoit ses amis dans ce même lieu qui, d'atelier, devient salon. Les rencontres de la rue Saint-Georges ne sont pas des discussions d'esthètes. On y parle peu de peinture. Renoir n'est pas un intellectuel – encore moins un théoricien. Il a horreur de « la littérature », comme il dit. Les discussions de la rue Saint-Georges sont sans façons, fraternelles. Pour Renoir, la distraction du soir est inséparable du travail de la journée, parce que l'amitié, la joie de vivre, le plaisir d'être ensemble sont le sujet même de sa peinture. Ces visiteurs du soir, on les retrouve dans ses tableaux, sous les traits des danseurs du moulin de la Galette et des jeunes gens qui font valser les demoiselles. Continuateur de Watteau et de Fragonard, Renoir a fait de sa petite bande les acteurs de ses scènes galantes. Renoir est le peintre du bonheur. Il en est aussi le praticien.

Trois ans après son arrivée rue Saint-Georges, Renoir a peint l'une de ces soirées entre amis dans *L'Atelier de la rue Saint-Georges*. Cinq personnages sont assis, en train de deviser. De gauche à droite : Lestrinquez, Georges Rivière, Pissarro, Frédéric Cordey. De dos : Ernest Cabaner. Le choix de cet échantillon est intéressant, par ce qu'il montre et par ce qu'il élimine. Sur les cinq commensaux, seulement deux peintres. L'un, Cordey, est un ami de toujours, un camarade de l'atelier Gleyre. L'autre, Pissarro, est un ancien (il a onze ans de plus que Renoir) déjà chargé d'expérience et un peu hors du temps. Un second rôle et un vétérinaire...

L'ATELIER de la rue Saint-Georges n'est pas un tableau-manifeste, cherchant à réunir la nouvelle génération, comme l'avaient fait Fantin-Latour et Bazille dans leurs Ateliers des Batignolles. Ni Manet, ni Degas, ni Monet (pourtant si proche), ni Sisley, ni Cézanne... n'ont été convoqués. C'est que l'idée même d'une école ou d'un groupe organisé fait horreur à Renoir. Même s'il se sent solidaire d'un mouvement, il est d'abord un individualiste. Son petit cénacle n'est pas une écurie de peintres. Il est ouvert à d'autres horizons. Deux des trois autres personnages sont des fonctionnaires. Ils font partie de la bourgeoisie éclairée, entre notables et bohème, qui forme une part importante de la communauté artistique de cette époque. Ce sont des originaux, fidèles à leur milieu, mais



NORTON SIMON MUSEUM

Renoir et les amis de la rue Saint-Georges

4

L'ATELIER DES PEINTRES

Dans l'atelier de Pierre-Auguste Renoir, on peint le jour et on cause le soir, entre amis, pour le plaisir de la conversation. Il est le peintre du bonheur, qui fit le détour de l'impressionnisme avant de revenir au classicisme



vivant en marge. Des esthètes, des idéalistes, souvent habités par des marottes. Lestrinquez travaille au ministère de l'intérieur et se passionne pour les sciences occultes. C'est un spécialiste de la kabbale. Georges Rivière, avec ses cheveux longs et sa petite moustache, est au ministère des finances et il écrit. Tous les deux ont des loisirs et un grand intérêt pour la peinture. Tous les deux feront carrière dans leur administration et deviendront des bourgeois respectables, tout en restant les amis de Renoir. Rivière est l'auteur de la première biographie du peintre, parue en 1921. Le cinquième per-

sonnage, Ernest Cabaner, originaire de Perpignan, est un musicien célèbre, une figure de la bohème artistique du Quartier latin et de Pigalle. Il tient le piano dans un bastringue de La Motte-Piquet et habite un petit pavillon dans le haut de la rue de La Rochefoucauld, où il reçoit les vagabonds de passage. Il compose des chansons sur des paroles de ses amis poètes, Jean Richepin, Théodore de Banville ou Charles Cros. Connu du Tout-Paris noctambule, Cabaner se retrouve dans de nombreux romans à clé de l'époque, comme l'incarnation de l'artiste incompris. Renoir aurait pu faire figurer d'autres per-

sonnages : les peintres Franc-Lamy, Gervex et Goeunette, le compositeur Emmanuel Chabrier, l'un de ses premiers acheteurs, le globe-trotteur, ancien de la marine, Paul Lhote, le juge Lascoux, passionné de Wagner, le « père Choquet », fonctionnaire des douanes et grand collectionneur... et, bien sûr, son jeune frère Edmond, journaliste.

Il n'y a pas de femme dans le tableau de la rue Saint-Georges. Il ne faut pas s'en étonner. Renoir, le peintre des femmes, qui a passé sa vie à les contempler, à les célébrer, à les caresser du regard, lui, dont toute l'œuvre est un hommage à la fémi-

nalité..., n'est pas à l'aise avec les femmes. Pour lui, les femmes sont d'abord des modèles. Elles n'existent que dans leur incarnation sur la toile. Renoir passe sa vie à pourchasser les modèles... et pour cela sa joyeuse bande lui est fort utile. Par nécessité autant que par conviction, il ne veut pas payer de professionnels. Il recherche des visages nouveaux. Il sillonne Montmartre en quête de jeunes filles qui incarnent l'idée qu'il se fait de la beauté féminine. Peu importent leurs mœurs : l'essentiel est que leur peau capte bien la lumière.

L'atelier de la rue Saint-Georges devient rapidement le lieu de rassemblement des jeunes peintres novateurs qui veulent réagir aux mauvais traitements que leur infligent les jurys du Salon. Las de se voir refuser leurs envois, ils décident d'organiser leur propre exposition. Ils ont trouvé un local au photographe Nadar, à l'angle de la rue Daunou et du boulevard des Capucines. Renoir est chargé de l'accrochage. Voulant garder à l'entreprise un caractère informel, il fait adopter l'enseigne la plus neutre possible : Société anonyme coopérative d'artistes peintres, sculpteurs, graveurs... L'exposition ouvre le 15 avril 1874. Vingt-neuf artistes y prennent part, parmi lesquels Monet, Cézanne, Berthe Morisot, Sisley, Degas, Boudin... Renoir refusait que le groupe apparaisse comme une école. C'est pourtant ce qui se produit grâce au journaliste du *Charivari*, Louis Leroy, qui en voulant ridi-

De gauche à droite : Lestrinquez, Georges Rivière, Pissarro, Frédéric Cordey. De dos : Ernest Cabaner.

culiser l'entreprise lui assurera la célébrité. Comme il a repéré qu'une toile de Monet a pour titre : *Impression, soleil levant*, il écrit ces lignes définitives : « *Impression, j'en étais sûr. Je me disais aussi, puisque je suis impressionné, il doit y avoir de l'impressionnisme là-dedans...* » L'obscur Société anonyme coopérative a donné naissance à l'impressionnisme...

L'histoire de l'art connaît une révolution, mais la fortune des exposants n'est pas assurée pour autant. Ereintée par la critique, l'exposition n'a qu'un succès de scandale. L'échec commercial est complet. L'assemblée générale de la Société anonyme coopérative, réunie dans l'atelier de la rue Saint-Georges sous la présidence de Renoir, vote sa liquidation. Pour combler le déficit, elle décide de procéder à une vente à l'hôtel Drouot qui se tient sous les huées et

Il n'y a pas de femme dans le tableau.

Renoir, le peintre des femmes, qui a passé sa vie à les célébrer, à les caresser du regard, n'est pas à l'aise avec les femmes

ne rapporte pas grand-chose. Une deuxième exposition, à la galerie Durand-Ruel, 11, rue Le Peletier – qui s'appelle cette fois « Exposition des impressionnistes » – n'a pas plus de succès. De même que la troisième, qui ouvre le 4 avril 1877 dans un appartement du 6, rue Le Peletier. Cette manifestation, dont Caillebotte est le maître d'œuvre, marque le point culminant et la fin de l'engagement de Renoir. Il ne participera plus aux expositions des impressionnistes qui se succèdent jusqu'en 1886 (il y en aura huit en tout). Il vient enfin d'être admis au Salon et il se dit que la reconnaissance est proche. Renoir n'a pas la vocation d'un marginal ou d'un prophète, comme Sisley, Cézanne ou Monet. Il n'a organisé ces expositions que parce qu'on lui refusait les portes du Salon. Renoir est le seul peintre du groupe d'origine populaire. Il est hanté par la nécessité de trouver du travail. Pour vivre de sa peinture, il lui faut des commandes, et la présence au Salon constitue une référence indispensable.

MAIS, surtout, Renoir ne participe plus aux « expositions des impressionnistes »... parce qu'il n'est plus impressionniste. Cette manière n'a été qu'une étape dans son travail de peintre. Il la considère comme une période d'apprentissage. Une école de la simplicité, à une époque où la mode officielle était à la surcharge de la palette et à l'emphase de la peinture d'histoire. Son tempérament l'orienta vers un retour au classicisme. L'impressionnisme lui a permis d'oublier le XIX^e siècle qu'il détestait (à l'exception de Corot), pour retrouver les vrais maîtres de la peinture française des XVII^e et XVIII^e siècles : Poussin, Watteau, Boucher, Fragonard.

En 1886, Renoir quitte la rue Saint-Georges et s'installe 35, boulevard Rochechouart. Il a eu un fils, Pierre, avec Aline Chalignot, qu'il épousera le 14 avril 1890 à la mairie du 9^e arrondissement, rue Drouot. Aline est un de ses modèles. Elle travaille dans un atelier de couture de la rue Saint-Georges et il l'a rencontrée chez la crémierière où il prend ses repas. Les témoins du mariage sont Franc-Lamy, Lhote, Lestrinquez et le peintre vénitien Zandomenighi. La petite bande est toujours là, mais la page de la rue Saint-Georges est tournée. Elle a correspondu à l'impressionnisme de Renoir, à cette brève période où le génie du peintre a explosé. Ces années de misère joyeuse, où il a fait ses plus belles œuvres.

Frédéric Gaussen

★ Henri Perruchot, *La Vie de Renoir, 1964*, Hachette, Georges Rivière, *Renoir et ses amis, 1921*, Floury

PROCHAIN ARTICLE : Picasso, la méditation du cannibale

Une Italie industrielle, avec moins de bébés et plus d'immigrés

À MILAN, ces temps-ci, il naît davantage d'entreprises que de bébés. C'est le *Corriere della Sera* qui a fait le calcul : 102 nouvelles sociétés par jour entre avril et juin 2001, et seulement 96 nouveaux-nés ! Ce rapprochement n'a rien d'anecdotique. Qu'on y ait pensé révèle une inquiétude démographique grandissante. L'Italie a été le premier pays d'Europe, voilà quelques années, à voir les plus de soixante-cinq ans excéder en nombre les moins de quinze ans (17 % contre 13 % désormais). Elle connaît aujourd'hui une situation inédite, alliant un extraordinaire dynamisme entrepreneurial à un effondrement durable de la natalité. Pour le seul second trimestre 2001, le nombre d'entreprises y a augmenté de 52 400, soit 25 % de plus qu'il y a cinq ans. Mais il naît seulement 9,4 enfants pour 1 000 habitants, contre 13,2 en France.

Les entrepreneurs ont une conscience de plus en plus claire du lien entre leur activité et l'évolution démographique. La Fondazione Nord-Est, émanation du patronat de cet arrière-pays vénitien devenu, en vingt ans, l'une des plus riches régions d'Europe, a consacré à la question une grande partie de son rapport 2001, présenté mi-juillet à Venise. « Une zone à forte vocation manufacturière ne peut pas résister, dans les vingt ans qui viennent, au choc simultané de 20 000 retraités de plus et de 30 000 travailleurs de moins chaque année. Sans apports de populations de l'extérieur, le système productif et social du Nord-Est est destiné à entrer rapidement en crise », lit-on dans ce document rédigé par Ilvo Diamanti et Daniele Marini.

Le Triveneto, cette macro-région regroupant la Vénétie, le Frioul-Vénétie Julienne et le Trentin Haut-Adige, est devenu un objet de curiosité et d'études à la fin des années 1980, avec l'émergence presque

concomitante du modèle économique des districts et de la revendication politique fédéraliste. On venait de partout voir ces villages où les usines poussent comme des champignons, où le chômage est quasi inexistant, où le revenu par tête approche celui de la Bavière. Ce qui fascinait le plus, c'était le changement survenu en quelques années sur une terre naguère pauvre, enclavée, profondément catholique et rurale. A l'écart des grandes industries piémontaises et lombardes, à l'écart aussi des largesses de l'Etat-providence, une tradition artisanale ancienne avait donné naissance à une industrie moderne en réseaux, championne de l'exportation.

Le cas Benetton dans le textile reste emblématique de ce modèle, mais des dizaines d'autres exemples existent, dans l'ameublement, la chaussure, les techniques médicales ou l'optique. Sur le terrain, villages et villes moyennes ont grandi et se sont progressivement reliés, finissant par former une vaste métropole, sorte de Los Angeles, aux autoroutes perpétuellement encombrées. La curiosité est retombée depuis, parce que le modèle des districts industriels et des PME exportatrices s'est diffusé à d'autres régions. Et parce que la revendication fédéraliste s'est étendue au niveau national. Pour définir cette « normalisation » du Nord-Est, le politologue Ilvo Diamanti parle d'un « retour à l'Italie » et aussi d'un « retour de la société », trop longtemps subordonnée à l'économie.

La question démographique se pose précisément là, à l'articulation de l'économique et du social. Les chercheurs de la Fondazione Nord-Est notent que le développement de la région a longtemps reposé sur une « armée d'ouvriers », constamment renouvelée par des naissances nombreuses. La capacité d'entreprendre s'est nourrie de ce

vivier (57 % des chefs d'entreprise sont d'anciens salariés, dont 40 % d'ouvriers). En outre, « le système familial, fondé sur une parentèle nombreuse habitant des maisons voisines et sur des unions conjugales solides, a favorisé l'émergence d'entreprises familiales articulées et d'une armée d'entrepreneurs nombreuse et flexible ».

MONTÉE DES CLASSES CREUSES

Ce système ne fonctionne plus, en tout cas plus de la même façon, avec la montée des classes creuses. La transmission familiale des firmes est moins facile quand les enfants ou petits-enfants sont peu nombreux. Et l'augmentation des divorces, plus marquée dans le Nord-Est que dans le reste de l'Italie, remet aussi en cause le « socle de granit » de la famille. Le vieillissement accéléré de la population, surtout dans certaines zones du Frioul, pose aussi des problèmes de prise en charge aigus. Enfin, l'accession à l'éducation supérieure d'une part croissante des jeunes, excellente en soi, restreint la main-d'œuvre disponible pour les entreprises.

Littéralement, le Triveneto manque de bras, car cette région est peut-être l'une des dernières d'Europe où l'industrie représente encore 40 % de l'emploi et de la production de richesses. La Vénétie, avec 43 %, détient un record en la matière (l'industrie, en Rhône-Alpes, ne représente que 30 % de l'emploi).

Rien d'étonnant, alors, à ce que le rapport Nord-Est 2001 juge que « les migrations sont la variable clé sur laquelle se jouent les possibilités de développement du futur proche ». Déjà, seule l'immigration « a permis à une population qui, tendanciellement, se contracterait chaque année de 1 % d'augmenter annuellement de presque 4 % ». L'Italie du Nord-Est ne compte pourtant actuellement que 250 000 étrangers, soit

4 % de la population, ce qui reste très en dessous de la moyenne européenne ou du reste de l'Italie. Ces immigrés, récents, sont très intégrés au monde du travail. Ils sont installés plutôt dans les petites localités, ce qui correspond au modèle local d'« usines à la campagne » et facilite l'intégration. Exemple : la commune de Crespano del Grappa, près de Trévise, compte 10 % d'étrangers sur 4 300 habitants – beaucoup venus de Macédoine –, mais les enfants étrangers forment la moitié des effectifs de l'école primaire.

Il y a vingt ans, cette région adossée aux Alpes et à la frontière de l'Europe communiste ne comptait pratiquement aucun immigré. L'opinion publique y est d'ailleurs ambivalente : entre 1999 et 2000, le pourcentage des sondés qui placent l'immigration au premier rang des problèmes est passé de 9 % à 17 %. Une proportion plus importante encore (38 %) pense que les immigrés représentent un danger pour la sécurité des personnes. Cependant, 30 % reconnaissent que leur nombre doit augmenter à l'avenir pour répondre au manque de main-d'œuvre locale.

A un représentant du patronat, qui proposait de créer des foyers pour travailleurs célibataires « pour éviter que les immigrés traînent dans les rues », un autre rétorquait que la région n'avait pas seulement besoin de bras pour faire tourner les usines, mais aussi de nouveaux habitants pour faire vivre les villages. Avant les autres Européens, et à cause de leur double spécificité, il revient aux Italiens du Nord-Est de se poser la question en ces termes : comment le plus grand dynamisme économique peut-il s'accommoder du plus grand déséquilibre entre jeunes et vieux ?

Sophie Gherardi

► www.lemonde.fr/italie2001

Peut-on enfin parler sérieusement de la violence ?

par Alain Bauer

Il est toujours plus facile de penser que la violence est une invention des médias, une manipulation politique, ou n'importe quoi d'autre que la réalité. On peut croire qu'un grand complot unissant l'AFP, France-Info, *Le Figaro* (et, pourquoi pas, les autres médias qui parlent des agressions d'enseignants, des violences ordinaires ou des violents dans les cités) vise à manipuler l'opinion. On peut considérer que nous vivons, comme dans le film *Matrix*, un espace où tout ne serait que virtuel. Dès lors, on peut affirmer que la criminalité n'a pas évolué, que les violences n'existent pas, que les victimes n'en sont pas. Pour ma part, je considère comme naturel de vérifier les situations avant de les commenter, de chercher sans a priori plutôt que de proclamer un engagement militant sous couvert de la recherche scientifique.

La plupart de ceux qui ont « jugé » du contenu de mon étude sur les taux de criminalité comparés entre la France et les Etats-Unis, qui porte sur des faits comparables (à partir des statistiques du FBI, dénommées UCR, et de celles du ministère de l'Intérieur), ne l'ont pas lue... Contrairement à ce qui est affirmé ici et là, les enregistrements sont généralement comparables

(pour les homicides, les viols, les agressions, les cambriolages, etc.). Afin de limiter les erreurs, seuls ont été retenus les sept principaux faits communs aux deux statistiques. Sur 3,7 millions de faits enregistrés en France en 2000, seuls 2,5 millions ont été conservés. Le taux moyen de criminalité n'a cessé de baisser aux Etats-Unis depuis sept ans, en raison de phénomènes multiples, passant de l'amélioration économique et sociale à une extrême fermeté pénale, qui aboutit aussi souvent à des excès, des injustices et des phénomènes racistes. Mais, pour l'essentiel, le booster de l'amélioration de la situation américaine est la démographie, puisque le pays a gagné 18 millions d'habitants en cinq ans (1995-2000), quand la population française ne progressait que d'un peu plus d'un million de citoyens (soit, ramenée à la population totale, une progression quatre fois inférieure).

Durant ces cinq mêmes années, la délinquance française s'est stabilisée à un niveau élevé, oscillant entre 3,5 millions et 4 millions de faits constatés. Ce n'est donc pas la France qui serait devenue plus « criminogène » que les Etats-Unis, mais bien les Etats-Unis qui ont réussi, pour des raisons parfois critiques, une forte réduction de leur

taux de criminalité. Et ce au prix, notamment mais pas seulement, d'une politique d'élimination sociale par la prison. Le modèle américain est singulier et inexportable, cela ne l'empêche pas d'exister.

Ceux qui croient supprimer le problème de l'insécurité et de la violence en tentant de faire croire que les médias inventent la délinquance deviennent paradoxalement les meilleurs alliés des recenseurs des peurs collectives qui en font politiquement commerce. Plutôt que de pratiquer la traditionnelle esquive à la française – négation, minoration, éjection – ou, en langage courant, « ce n'est pas vrai, ce n'est pas grave, ce n'est pas moi », il conviendrait d'accepter la recherche de la vérité, notamment par la pratique d'enquêtes de victimation régulières auprès des principaux intéressés : les citoyens.

Car on peut se moquer de la volonté affichée par le gouvernement de changer l'outil statistique national, partiel, parcellaire et partial. Mais c'est au moins le début d'une véritable émancipation des systèmes de connaissance de la réalité, manipulée et tronquée depuis si longtemps. On peut ignorer les petites violences au quotidien pour se réfugier derrière une baisse des crimes de sang (importante sur

quelques siècles, toute relative sur la décennie, et en progression importante l'an dernier). On peut décider de ce qui est important et de ce qui ne l'est pas, de la nature du traumatisme des victimes en fonction de la durée de l'absence au travail. On peut tout relativiser. Surtout quand on est en situation de n'être victime de rien. Mais plutôt que d'en rester au chapitre incantations, imprécations et lamentations, peut-être pourrait-on désormais passer plus de temps à comprendre l'évolution et la mutation de la délinquance française, d'y répondre par des politiques équilibrées, entre prévention, dissuasion et sanctions adaptées, en donnant à chacun la possibilité de reconnaître les faits, d'accompagner les victimes, de réparer les forfaits.

Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt, dit le proverbe. Pour notre propre dignité, par respect pour nos libertés, y compris celle de ne pas avoir peur de sortir de chez soi, il est largement temps de relever la tête.

Alain Bauer est consultant privé en sûreté.

► www.lemonde.fr/securite

Rendre l'Europe aux Européens

Suite de la première page

Avant d'entamer de nouvelles réformes institutionnelles, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour modifier notre façon de travailler, de préparer et de prendre les décisions qui les concernent. C'est avant tout une question de volonté politique. Nombre de réformes essentielles peuvent être réalisées sans nouveaux traités. D'autres exigeront des réformes institutionnelles plus profondes, en 2004, auxquelles nous contribuerons très bientôt.

Réformer la gouvernance de l'Union, c'est réformer le fonctionnement des institutions européennes sur la base de cinq grands principes : transparence, participation, responsabilité, efficacité et cohérence.

Le fonctionnement de l'Union doit être plus facile à comprendre, de façon à ce que le public puisse être mieux informé de l'impact de l'Europe sur sa vie de tous les jours. La Commission proposera de nouveaux mécanismes qui permettront aux régions et aux autorités locales de participer plus efficacement au processus de décision. Il faut que les citoyens aient confiance dans les décisions prises en leur nom et les comprennent. Quelle que soit la manière dont la législation est élaborée et adoptée, elle doit être facile à comprendre. La législation européenne devrait se concentrer sur les éléments fondamentaux et éviter de se perdre dans des détails inutiles. L'impact de la législation devrait être évalué de manière plus méthodique, avant son adoption comme après sa mise en œuvre. Le Conseil de ministres et le Parlement européens devraient se concentrer davantage sur l'orientation politique et le contenu, et laisser la Commission se charger de la mise en œuvre.

L'Union doit tirer un meilleur parti de la mise en commun de meilleures pratiques, elle doit renforcer la décentralisation et encourager une plus grande coopération entre les autorités nationales, régionales et locales sur les objectifs fixés d'un commun accord. Avant tout, la Commission souhaite un système européen qui montre plus clairement qui fait quoi. Dans ce système, il faut une répartition plus claire des rôles législatif et exécutif entre les institutions de la Communauté. Un système dans lequel l'Union agit de manière légitime, transparente et efficace chaque fois qu'un besoin réel se fait sentir, laissant l'initiative dans les autres domaines aux autorités nationales, régionales ou locales, ou à la société civile.

Pour réaliser ce programme, toutes les institutions – y compris les Etats membres et les administrations nationales – devront faire preuve de volonté politique. La Commission apportera sa contribution, mais chacun devra en faire

autant, si l'on veut que le projet européen soit un réel succès aux yeux des citoyens. Tous, nous devons assumer nos responsabilités. Si nous continuons à présenter Bruxelles comme une entité éloignée, qui impose des décisions impopulaires aux gouvernements et aux citoyens européens, nous ne devons pas nous étonner que nos citoyens ne s'intéressent pas à nous, se méfient de nous, voire nous rejettent purement et simplement.

Réformer la gouvernance de l'Union implique aussi que les gouvernements cessent de faire de Bruxelles leur bouc émissaire pour les décisions qu'ils ont eux-mêmes acceptées. L'Union est l'affaire de tout le monde. Ce doit être une entreprise partagée, un modèle transparent et démocratique d'intégration, de façon à ce que chaque citoyen européen ait vraiment le sentiment que les institutions lui appartiennent.

Romano Prodi

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

OGM pour tous

LES organismes génétiquement modifiés, plus connus sous le sigle OGM, reviennent dans l'actualité, avec une bonne nouvelle et une mauvaise. La bonne nouvelle, contenue dans un avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), est qu'il n'existerait pas de risque pour la santé humaine, en tout cas dans l'état actuel de diffusion des produits OGM dans la chaîne alimentaire en France. « La probabilité d'effet toxique ou allergénique apparaît comme extrêmement faible », écrit l'Afssa.

La mauvaise nouvelle, c'est que les OGM, soumis à un moratoire en France depuis 1997, sont bel et bien présents. L'Afssa en a trouvé dans 41 % des échantillons de semences et de récoltes de maïs qui lui ont été soumis. Certes, il ne s'agissait que de « traces » d'OGM, parfois moins de 0,1 %, mais enfin les lots examinés étaient tous censés être des maïs conventionnels, tels que la nature et quelques siècles de sélection agronomique les ont faits. Les entreprises semencières, de leur côté, estiment que des traces d'OGM sont présentes dans 7 % des lots de maïs qu'elles ont elles-mêmes examinés. Que ce soit 7 % ou 41 % ne change pas le problème sur le fond : pendant le moratoire, la diffusion des OGM continue.

Cette dissémination s'opère apparemment de plusieurs manières. L'une est le stockage de graines ou leur transport dans des conteneurs ayant contenu du maïs – voire du soja, qui a aussi été décelé – transgénique. L'autre est la contamination à partir des

champs de maïs OGM autorisés en France (il en existe six sortes) ou en Europe : le vent, la pollinisation ou le mélange des espèces en bordure des champs peuvent être mis en cause, même les semenciers en conviennent. Cette deuxième explication n'est pas la plus rassurante : il n'y a que 34 hectares de maïs OGM destinés à la commercialisation – sur 3 000 hectares de maïs en tout sur le territoire français – et quelques champs destinés aux expériences scientifiques. Et pourtant les OGM sont là, dans le maïs destiné à alimenter les animaux dont nous nous nourrissons.

Ce constat rend un peu dérisoires les précautions affichées, non seulement par Paris, mais par Bruxelles. La Commission européenne propose en effet une directive destinée à contrôler, sans interdire, la commercialisation des OGM. Réglementation, traçabilité, étiquetage, tout est prévu. Les Européens pourront décider d'acheter ou non des produits alimentaires contenant des OGM « en toute connaissance de cause », assure David Byrne, le commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs. On ne peut que saluer la création prochaine d'une Autorité alimentaire européenne, seule habilitée à permettre, notamment, la mise sur le marché d'OGM pour l'alimentation. Il n'y aura donc, dit David Byrne, qu'« une porte, une clé » pour l'entrée des OGM en Europe. Cela fait irrésistiblement penser à ce film de Buster Keaton où, pendant une tornade, il lutte pour refermer la porte d'une maison qui n'a plus ni toit ni fenêtres.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fontaine
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde) ;
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'ampleur de la déchristianisation

LA BONNE PRESSE vient de publier un petit opuscule intitulé : *Directoire pour la pastorale des sacrements à l'usage du clergé, adopté par l'assemblée plénière de l'épiscopat pour tous les diocèses de France*. C'est la première fois que les responsables de l'Eglise de France prennent aussi solennellement acte de la déchristianisation du pays et qu'ils préconisent un plan de défense concerté. Comme si l'épiscopat, se rendant compte de l'ampleur du problème, avait soudain décidé de mettre au premier rang de ses préoccupations la conquête des masses païennes et d'adopter des méthodes nouvelles.

Sans doute bien des efforts pour une mise en valeur intelligente des richesses de la liturgie ont déjà été faits au cours de ces dernières années. Sans parler de l'action de la JOC et de la JAC, et de celle plus récente des prêtres ouvriers, on sait

que les curés de quelques paroisses (Saint-Séverin à Paris, Saint-Alban à Lyon, par exemple) ont voulu faire participer l'ensemble des fidèles aux offices : messe face au peuple, utilisation d'un micro permettant aux fidèles d'entendre les paroles du prêtre (même lorsque le droit canon prescrit qu'elles doivent être prononcées à voix basse), versets dialogués, récitation en français d'une partie des prières, etc. Mais ces réformes restent isolées.

Victimes parfois de la routine ou du formalisme, certains curés ne savent pas toujours accueillir les hommes de bonne volonté qui cherchent un supplément d'information religieuse. Le ton de la plupart des prêches du dimanche est également révélateur de ce hiatus entre le clerc et le laïc.

Henri Fesquet
(26 juillet 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

RESTRUCTURATIONS Les grands groupes industriels, confrontés au ralentissement économique et, pour certains d'entre eux, à la crise des télécommunications, conti-

nent d'annoncer une cascade de plans de licenciement. ● LUCENT est la société américaine qui a pris les mesures les plus drastiques : elle a annoncé mardi de 15 000 à

20 000 suppressions d'emplois supplémentaires, soit près de 50 000 suppressions depuis le début de l'année. ● LA VAGUE atteint de nombreuses autres sociétés dans le monde. Le

groupe helvético-suédois ABB a ainsi indiqué qu'il comptait procéder à 12 000 suppressions. Quant à l'allemand Siemens, il prépare de « nouvelles mesures de restructuration ».

Dans sa filiale Infineon, 5 000 postes seraient menacés. ● MARKS & SPENCER négocie la vente de ses 18 magasins en France. Les discussions pourraient aboutir à l'automne.

De Lucent à ABB, une vague impressionnante de suppressions d'emplois

Les plans sociaux annoncés par quelques géants de l'industrie portent, pour la seule journée de mardi, sur près de 40 000 postes. Spectaculaire entre tous, le dispositif de l'équipementier américain prévoit une réduction de moitié des effectifs du groupe

LE 24 JUILLET a été une nouvelle journée noire pour l'industrie. Tour à tour, l'helvético-suédois ABB, le britannique Invensys puis l'américain Lucent, ont dévoilé des plans sociaux massifs : 12 000, 6 000 et 15 000 à 20 000 emplois seront respectivement supprimés dans chacun de ces groupes. Des chiffres qui viennent s'ajouter à la liste qui ne cesse de s'allonger depuis le début de l'année. Cette déferlante qui secoue peu ou prou l'ensemble de l'industrie est particulièrement dévastatrice dans les secteurs high-tech.

Les équipementiers de télécommunications sont en première ligne et égrènent au fil des mois leur litanie de mauvaises nouvelles. Figure emblématique de ce marché, l'américain Lucent n'échappe pas à la règle. L'ex-leader mondial vit une véritable descente aux enfers. A coup de cessions et de restructurations, il devrait réduire ses effectifs de moitié en un an. Son PDG, par « intérim », Henry Schacht, a dévoilé, mardi 24 juillet, un nouveau plan d'action qui ressemble à s'y méprendre au premier, initié en janvier 2001. Aux 10 500 suppressions d'emplois déjà réalisées au premier semestre, le groupe a annoncé une mesure qui touchera de 15 000 à 20 000 emplois supplémentaires d'ici à la fin de l'année. A cela s'ajoute un plan de départ en préretraites qui a touché

8 500 salariés cet été. Au total, l'entreprise aura donc supprimé 49 000 emplois en 2001.

Lucent ne fait hélas pas figure d'exception, même s'il détient avec ce total un triste record. Le canadien Nortel avait déjà donné un véritable coup de semonce en annonçant 30 000 suppressions d'emplois. Et les autres concurrents n'échappent pas à la règle. Motorola, Ericsson, Siemens, Cisco, Marconi... taillent également dans leurs effectifs. Et d'autres annonces devraient encore tomber.

EFFET DE DOMINOS

Lors de la présentation des résultats trimestriels de Siemens, mercredi, Heinrich von Pierer, le PDG du groupe allemand, a reconnu que les résultats n'étaient pas satisfaisants. « Dans les semaines qui viennent, nous allons définir des mesures complémentaires pour améliorer nos résultats », a-t-il ajouté. Toutefois, il n'a pas souhaité préciser le nombre d'emplois qui pourrait être concerné, alors que l'entreprise a déjà annoncé près de 10 000 suppressions de postes, dont la majeure partie en Allemagne. Selon le *Wall Street Journal*, le fabricant de semi-conducteurs Infineon, filiale de Siemens, pourrait subir une réduction de 15 % de ses effectifs, soit 5 000 personnes.

En effet, par un effet de dominos, les équipementiers de télé-

Les grands plans sociaux dans l'industrie depuis janvier			
ENTREPRISE	SECTEUR	PAYS D'ORIGINE	NOMBRE D'EMPLOIS SUPPRIMÉS
LUCENT	Télécommunications	États-Unis	49 000
DAIMLER CHRYSLER	Automobile	Allemagne	35 500
UNILEVER	Agroalimentaire	Gde-Bretagne	33 000
NORTEL	Télécommunications	Canada	30 000
MOTOROLA	Electronique-Télécom.	États-Unis	30 000
ERICSSON	Automobile	Suède	20 000
SOLECTRON	Electronique	États-Unis	20 000
ABB	Electromécanique	Suède-Suisse	12 000
SIEMENS	Télécommunications	Allemagne	10 000
PHILIPS	Télécommunications	Pays-Bas	10 000
INVENSYS	Electromécanique	Gde-Bretagne	6 000

communications entraînent dans leur déroute leurs fournisseurs et toute la chaîne est affectée, des fabricants de semi-conducteurs aux sous-traitants électroniques. Le grain qui secoue l'industrie high-tech touche également les fabricants de micro-ordinateurs. Mais d'autres grands groupes comme ABB, Unilever ou Daimler-Chrysler se sont joints à cette cohorte de plans sociaux.

Plusieurs facteurs se sont conjugués et ont contribué à assombrir soudain la situation. Le premier n'est autre que le ralentissement de la croissance américaine. Ce phénomène touche l'ensemble des acteurs industriels et revient comme un leitmotiv dans la bouche des PDG. Ce ralentissement, loin de rester cantonné aux seules frontières américaines, a commencé également à se faire sentir en Europe, mais aussi en Asie. C'est d'ailleurs ce motif qu'a invoqué le

PDG d'ABB, Joergen Centerman, pour justifier ces contre-performances : « Nos résultats reflètent l'incertitude dans le climat des investissements alors que le ralentissement aux Etats-Unis s'étend à l'Europe et à l'Asie ».

A ces phénomènes conjoncturels, s'ajoute la situation très particulière du marché des télécommunications. L'afflux de capitaux qui a inondé ce secteur ces dernières années a contribué à l'explosion du nombre d'opérateurs et à la multiplication des réseaux.

Tous ces projets ont représenté une manne extraordinaire pour les fabricants d'équipements qui ont connu une croissance spectaculaire et ont multiplié les embauches. Alors que la spéculation battait son plein, les entreprises plus traditionnelles comme Lucent, Nortel et dans une moindre mesure Alcatel ou Siemens, suivaient le modèle de l'américain Cisco, leader des équipements de réseau Internet, et se disputaient à coup de milliards des start-up qui ne réalisaient encore aucun chiffre d'affaires. La côte de l'ingénieur, véritable diva, ne cessait de monter.

Après l'éclatement de la bulle qui entourait les valeurs high-tech, leurs clients, les opérateurs, se sont retrouvés asphyxiés financièrement, les commandes ont commencé à se tarir et les difficultés de paiement à se multiplier. De plus, certains marchés comme celui de

la téléphonie mobile atteignent leur maturité. Les équipementiers, lancés dans une véritable course à la croissance, se sont retrouvés brusquement pris à contre-pied. La décélération est aussi brutale que la croissance avait été spectaculaire. De même, le marché des micro-ordinateurs habitué lui aussi à battre chaque année des records affiche pour la première fois un recul de ses ventes.

DES GÉANTS FRAGILISÉS

Dans ce contexte, les fragilités des entreprises apparaissent au grand jour. C'est le cas en particulier pour le géant Lucent qui s'enfonce dans les pertes. Elles s'élèvent à 3,25 milliards de dollars pour le seul dernier trimestre ! L'américain en est réduit aujourd'hui à tenter par tous les moyens d'éviter le naufrage. Après l'échec de son projet de fusion avec le français Alcatel, il a toutefois réussi à vendre sa division optique au japonais Furukawa et à l'américain Corning. Mais le montant de la transaction, 2,75 milliards de dollars, est bien inférieur aux 4 à 5 milliards escomptés initialement.

Suite à ces annonces, le titre de Lucent qui a plongé en Bourse de 86 % depuis un an, a encore perdu 19 % mardi. Les suppressions d'emploi ne font plus recette auprès des investisseurs.

Laurence Girard

Des plans sociaux planétaires et quasi instantanés

LUCENT, Invensys, ABB, Philips, Reuters... en une seule journée, mardi 24 juillet, près de 40 000 suppressions d'emplois ont été annoncées. Elles font suite aux

ANALYSE

Presque toutes les annonces sont faites lors de la présentation des résultats financiers

réductions d'effectifs annoncées ces derniers jours chez Philips et American Express. Bien que ces entreprises exercent dans des secteurs d'activités très divers, ces annonces présentent plusieurs caractéristiques communes.

Premièrement, ces plans sociaux sont tous internationaux. Conséquence directe de la mondialisation et des fusions des années 1990, les restructurations se font aujourd'hui à l'échelle planétaire. Il en allait de même des suppressions d'emplois annoncées en France au premier semestre, que ce soit chez Danone, Marks & Spencer, Moulinex-Brandt, Sara Lee (Dim), EADS ou Magnetti-Marelli.

Les plus cyniques feront remarquer que cela ne change pas grand chose pour les personnes licenciées et qu'à l'échelle planétaire le nombre d'emplois salariés continue d'augmenter. Le raisonnement est évidemment simpliste : si l'économie continue de créer des emplois, y compris dans les pays industrialisés, cette mondialisation des plans sociaux ne peut qu'accroître l'image de dirigeants d'entreprise pour qui les hommes ne sont que des chiffres. En dénonçant la « mondialisation inhumaine » au sommet de Gènes du G8, Jacques Chirac ne dit pas autre chose.

De fait, quand ils le peuvent, les dirigeants épargnent le pays dans lequel est implanté le siège social. La restructuration de Moulinex-Brandt épargne en grande partie l'Italie, pays où est implanté le groupe Elfi, principal actionnaire de l'entreprise et Marks & Spencer ferme tous ses magasins hormis ceux de Grande-Bretagne qui sont pourtant déficitaires...

Deuxième point commun à ces suppressions : presque toutes sont annoncées lors de la publication des résultats trimestriels ou semes-

triers, jugés « décevants », selon la terminologie des marchés. En 1999, Michelin avait choqué en annonçant les suppressions d'emplois devant un parterre d'analystes financiers. Aujourd'hui la pratique est devenue banale.

LA FIN D'UN MODÈLE

Le cas d'ABB est révélateur. Durant plus d'une décennie, sous la houlette de son patron charismatique, Percy Barnevik, ce groupe helvético-suédois a su allier à la fois la réactivité des PME et l'efficacité d'un grand groupe. Son organisation matricielle était présentée comme un modèle dans toutes les écoles de gestion occidentales. Comme Volvo, l'entreprise symbolisait la réussite du « modèle suédois », alliant performance et sécurité de l'emploi. Tout cela appartenait au passé. M. Barnevik a été écarté et ABB qui maintient son objectif de croissance du chiffre d'affaires de 6 % par an, supprime 12 000 emplois, soit 8 % de ses effectifs, car il prévoit une diminution de son résultat opérationnel qui, malgré tout, devrait atteindre 9 à 10 % de son chiffre d'affaires en 2005.

C'est la technologie qui permet cette réactivité. Il y a dix ans, une

multinationale avait besoin de plusieurs mois pour consolider ses résultats mondiaux. Aujourd'hui, grâce aux logiciels de gestion, les résultats parviennent au siège social en temps réel. Dès janvier, les industriels de la téléphonie ont constaté que partout dans le monde les ventes de décembre avaient été moins bonnes que prévu et que 40 millions de téléphones portables restaient en souffrance. D'où les annonces de suppressions d'emplois chez Philips et Ericsson dès les premières semaines de 2001 : une rapidité encore impensable au milieu des années 1990.

C'est cette technologie qui permet aux actionnaires d'être si exigeants. Or, ceux-ci ne risquent pas de relâcher leur pression : selon la société d'informations financières Thomson Financial, pour la première fois depuis vingt-sept ans, les 1 200 fonds d'investissement recensés aux Etats-Unis affichent une performance boursière négative sur deux trimestres successifs. A court terme, les suppressions d'emplois vont donc vraisemblablement se multiplier dans l'industrie et les services financiers.

Frédéric Lemaitre

Marks & Spencer négocie la reprise de ses magasins français

LONDRES

de notre correspondant à la City

La chaîne de distribution britannique Marks & Spencer, qui a annoncé en avril son intention de fermer tous ses magasins en Europe occidentale dont les dix-huit qu'elle possède et qui emploient 1 700 personnes, se veut aujourd'hui plus optimiste. Mercredi 25 juillet, en milieu de journée, le président de Marks & Spencer France, Alain Juillet, a annoncé qu'il négocierait la reprise des magasins et de leurs salariés. Plusieurs repreneurs seraient intéressés, dont les Galeries Lafayette. « J'ai un certain nombre de candidats à la reprise, j'ai donc fait valoir au comité d'entreprise que la procédure suivie depuis début avril ne correspondait plus à la réalité puisque j'étais dans un processus de vente des magasins et de reprise des personnels et non plus dans un processus de fermeture », a déclaré M. Juillet.

Le PDG a précisé : « Je connaîtrai le ou les repreneurs fin septembre, début octobre, et à ce moment-là nous négocierons avec le personnel les modalités de la reprise ». « (...) Je pense que les négociations sont bien parties. Il y a effectivement un bon espoir pour l'ensemble des salariés », a encore indiqué M. Juillet.

« CONSTANTS CHANGEMENTS DE STRATÉGIE »

De son côté, la direction britannique avait indiqué, mardi 24 juillet, dans un communiqué qu'« un certain nombre d'acquéreurs se sont déclarés intéressés mais nous préférons trouver un acheteur unique. C'est pourquoi, nous suspendons nos consultations à propos de la fermeture de nos magasins en France ». A première vue, l'objectif de cette décision est d'accélérer, grâce à un acheteur unique, le processus de cession avant la fin 2001, date limite fixée en mars pour le retrait du

continent. Les Galeries Lafayette sont intéressées par l'excellent emplacement de la plupart de ses magasins français (boulevard Haussmann à Paris, ParlyII dans les environs de Versailles, Nice, etc.).

Le souhait de vendre les enseignes françaises en bloc est destiné à améliorer l'image de Marks & Spencer auprès des investisseurs institutionnels et des analystes anglo-saxons après la débâcle de l'annonce en fanfare de la fermeture de ses 38 magasins en Europe continentale afin de dégager 50 millions de livres d'économies annuelles. En raison de la pression syndicale en France et des démêlés avec la justice, le coût total de cette restructuration à l'échelle européenne est estimé aujourd'hui à 250-300 millions de livres (entre 2,6 et 3,2 milliards de francs). En Grande-Bretagne, la réputation sociale de cette « institution » plus que centenaire a, de surcroît, souffert de ce sévère plan de restructuration.

« L'entreprise va mal, toujours mal, malgré les plans de restructuration et les constants changements de stratégie », souligne, pessimiste, Charles Nichols de Schroder Salomon Smith Barney. Selon cet analyste du secteur de la distribution, le temps presse pour le président de Marks & Spencer, Luc Vandeveld, qui a promis le redressement pour février 2002. A sept mois de l'échéance, les résultats se font toujours attendre. En effet, le groupe annonçait en mai la troisième baisse consécutive de ses bénéfices annuels, soit 7 % en 2000-2001 par rapport à l'exercice précédent. La baisse de 9 % des ventes de vêtements au premier trimestre 2001-2002 souligne les difficultés de redressement dans le prêt-à-porter adulte, traditionnel point fort du groupe.

Marc Roche

Genset inaugure avec la Société générale une nouvelle forme de financement

LA FAMOXIN, la protéine « mangeuse de graisses » pour le traitement de l'obésité, tarde à sortir ? Les investisseurs boudent l'action Genset, qui a plongé encore de 20 % (à 6 euros) la seule journée de lundi 23 juillet ? Qu'à cela ne tienne ! André Pernet, PDG de la société de biotechnologies française et artisan, depuis un an, de son recentrage dans la pharmacie, a trouvé la parade : il a annoncé, mardi, la mise en place d'une nouvelle opération de financement, empruntée aux Anglo-saxons, appelée *equity line* ou « ligne actions ».

Grâce à cet instrument financier nouveau pour la France, qui a nécessité deux mois de discussions avec la Commission des opérations de Bourse (COB), Genset se voit ouvrir un financement à hauteur de 50 millions d'euros auprès de la Société générale. Cela fonctionne un peu comme une ligne de crédit, mais sans alourdir l'endette-

ment de l'entreprise. On peut penser que d'autres sociétés de biotechnologies, pour lesquelles un appel aux marchés a été rendu difficile du fait de la conjoncture, suivront l'exemple.

Genset va pouvoir procéder à une augmentation de capital réservée à la Société générale, quand elle le décidera, et au prix du marché moyen sur les deux dernières semaines. La banque bénéficie d'un *discount* de 8 % sur le cours moyen pondéré et peut agir à sa guise, en conservant ou vendant ses actions. « La formule traditionnelle serait d'émettre des actions et de recevoir 50 millions d'euros en une fois ; mais cette procédure est plus avantageuse étant donné le cours actuel de l'action. Nous avons là un instrument graduel qui nous permet, dans le temps, de vendre au meilleur prix », explique M. André Pernet. Les deux partenaires se sont engagés sur deux ans et sur un montant maximal de 30 mil-

lions d'euros la première année. Cette manne va permettre, avec les 40 millions d'euros dont la société dispose encore en trésorerie, de financer le développement de Genset pendant deux ans et demi. L'affaire tombe à point nommé : les chercheurs de La Jolla, sa filiale californienne, ont réussi à produire une forme humaine de la famoxin en laboratoire, ce qui rend possibles des essais de ce candidat-médicament contre l'obésité, dès le premier semestre 2002, sur l'homme. Ces tests, prévus au départ pour la fin de l'année, se sont heurtés à des difficultés techniques, comme les propriétés de solubilité de la molécule. Selon M. Pernet, « une dizaine de laboratoires de taille internationale ont déclaré leur intérêt pour un partenariat dans le développement de la famoxin ».

L'alliance de Genset avec la Société générale a eu pour autre conséquence de mettre fin au pro-

cessus de vente de la division oligonucléides, initiée il y a quelques mois, et pour laquelle les candidats à la reprise offraient « un prix inférieur à sa valeur réelle ».

UN BALLON D'OXYGÈNE

En 2001, l'actualité de Genset a été marquée par la démission surprise, aux Etats-Unis, du « père » de la famoxin, Bernard Bihain, avec cinq scientifiques de son équipe, puis le licenciement de quelque 80 salariés, en France, qui travaillaient dans le séquençage. « Nous avons opéré un changement stratégique vers la production de médicaments et engagé une équipe très expérimentée. Nous avons nommé John Ford, un homme aguerri venu de la société de biotechnologies californienne Hyseq, à la tête de notre centre de recherche de San Diego. Nous avons trouvé les fonds nécessaires pour assurer notre avenir. Désormais, tous les ingrédients sont réunis pour permettre à Genset de se

redresser », analyse M. Pernet.

La société a doublé ses pertes au deuxième trimestre 2001, à 11,8 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2000. Elle prévoit de « continuer de réaliser des pertes dans un avenir probable ». La mise en place avec la Société générale d'une ligne actions constitue donc, pour elle, un véritable ballon d'oxygène sur un marché déprimé.

Ce type de financement est une première dans le secteur des biotechnologies. La Société générale avait déjà inauguré ce système, le 19 juillet, avec l'éditeur français de logiciels de communication BVRP Software. Le groupe avait dû renoncer, à la mi-juin, à faire appel au marché pour 22 millions d'euros. La Société générale semble avoir eu davantage confiance dans l'avenir de BVRP et de Genset que les investisseurs boursiers.

Véronique Lorelle

Bruxelles s'attaque au surcoût des paiements transfrontières

La Commission européenne devait adopter un règlement, mercredi, alignant le coût des opérations en euros dans un autre pays sur celui d'une transaction nationale. Les banques considèrent que les frais actuellement prélevés sont justifiés

Actuellement, un Français qui retire de l'argent dans une billetterie en Allemagne ou qui règle un achat par carte dans tout autre pays de l'Union doit acquitter des frais supplémentaires par rapport à une transaction qu'il

aurait effectuée en France. Après onze ans de négociations avec les banques, la Commission veut les contraindre à renoncer à ces surcoûts, alors que la monnaie unique entre physiquement en vigueur le 1^{er} janvier 2002. Elle

devait adopter, mercredi 25 juillet, un règlement alignant les transactions réalisées au sein de l'Union sur les opérations nationales. Cette initiative devrait mécontenter les banques, qui considèrent que les frais facturés

aux consommateurs correspondent à des coûts réels, liés à l'absence d'harmonisation des systèmes de compensation. Le Parlement et le conseil des ministres doivent encore approuver le texte de la Commission.

DANS QUELQUES MOIS, un Français qui voudra retirer de l'argent dans un distributeur en Allemagne ou dans tout autre pays de l'Union européenne ne devrait plus payer de frais. Cette opération sera comptabilisée par sa banque comme un retrait fait en France. Mercredi 25 juillet, la Commission européenne devait adopter un règlement sur les paiements transfrontières en euros qui alignera le prix des opérations effectuées dans un autre pays sur celui d'une transaction nationale. Selon ce texte, il n'y aurait plus de surcoût dès le 1^{er} janvier 2002 pour un paiement par carte bancaire ou un retrait en euros dans les distributeurs automatiques dans toute l'Union européenne, et

dès le 1^{er} janvier 2003 pour les chèques et les virements en euros. Ce règlement devra encore recevoir l'aval du Parlement européen et du conseil des ministres, la Commission ayant bon espoir que le dossier soit réglé avant la fin de l'année, puisque l'euro devient la monnaie nationale le 1^{er} janvier 2002. C'est pour cette raison que la Commission n'a pas émis une directive mais un règlement, car dans le premier cas il aurait fallu transposer le texte dans chaque législation nationale, ce qui aurait pris au moins dix-huit mois.

Pour les entreprises, la différence des tarifs actuellement en vigueur dans les distributeurs automatiques dans toute l'Union européenne, et

près de 2 %. Pour les particuliers, les opérations effectuées dans un autre pays d'Europe sont encore très faibles (3 % de la totalité des paiements des Français par exemple), mais, sur le principe, les distinctions faites en traversant les frontières leur paraissent aberrantes alors que l'euro est censé faciliter leurs transactions en Europe.

SITUATION INTENABLE

Selon une étude qui sera publiée prochainement par Bruxelles, sur 1 480 opérations de virement pour un montant de 100 euros d'un pays à l'autre, les frais s'établissent en moyenne à 23,90 euros (sans grand changement depuis 1993, où ils se situaient à 23,93 euros). Une enquête

publiée le 12 juillet par la Commission confirme que les frais bancaires pour les achats à l'étranger restent trop élevés. « Les frais relatifs à un paiement effectué par carte à l'étranger pour un achat d'environ 25 euros s'élevaient en moyenne à 16 cents », souligne cette enquête. Les frais facturés pour un retrait d'environ 100 euros à partir d'un distributeur dans un autre pays de la zone euro s'élevaient en moyenne à 4,17 euros, les frais les plus bas ayant été enregistrés en Irlande (1,64 euros) et les plus élevés, au Portugal (5,38). En France, les banques prennent en moyenne 3,79 euros.

Par ce nouveau règlement, la Commission engage un bras de fer avec les banques. « Les banques ont

eu leur chance », a déclaré le commissaire chargé du marché unique, Frits Bolkestein, mardi 24 juillet, au cours d'une conférence de presse, en soulignant qu'elles ont pendant longtemps « donné à penser » qu'elles feraient un effort. « Malheureusement, malgré onze ans de négociations, elles n'ont pas tenu leur promesse », a-t-il ajouté, en rappelant que l'introduction physique de l'euro rendait cette situation intenable.

NORMES DIFFÉRENTES

Mais tout n'est pas aussi simple, car cette situation résulte du fait que chaque pays a son propre système de compensation des transactions domestiques, qu'ils ne sont pas réellement reliés entre eux, et surtout qu'ils n'ont pas les mêmes normes. « Dans le domaine des Cartes bleues, les réseaux existent et les systèmes sont automatisés. En revanche, pour les virements, il faut construire les infrastructures, et, pour les chèques, soit les banques automatisent leurs systèmes de traitement, soit elles en découragent l'utilisation au-delà des frontières », indique-t-on à la Commission.

Le Groupement européen des banques coopératives et la Fédération bancaire européenne (FBE) ont manifesté, dès mardi, leur mécontentement, cette dernière ayant écrit au président de la Commission, Romano Prodi, pour dénoncer un texte qu'elle estime incompatible avec les principes économiques fondamentaux et ceux régissant le marché intérieur.

Cécile Prudhomme

► www.lemonde.fr/ue

Sagem vendrait sa division automobile à l'américain Johnson Controls

LE GROUPE d'électronique Sagem s'approprierait à annoncer, vendredi 27 juillet, la cession de sa branche d'équipement automobile, selon l'agence Reuters. Contactée, la société ne faisait aucun commentaire mercredi matin. Sagem, qui a averti qu'elle afficherait une perte nette au premier semestre, vendrait cette activité à l'américain Johnson Controls. Sagem a affiché un chiffre d'affaires de 2,544 milliards d'euros (16,7 milliards de francs) en 2000 et est présent dans les télécommunications, la défense et l'équipement automobile, qui représente 19 % de son activité. Ce secteur est actuellement soumis à de très fortes pressions. Mercredi, le groupe concurrent Valeo a annoncé une perte nette de 185 millions d'euros pour le premier semestre, contre un bénéfice de 170 millions un an plus tôt.

La mise en vente de la division automobile de Sagem constituerait un virage stratégique majeur, après le décès de son patron historique, Pierre Faure, en avril. Même si les analystes financiers s'interrogeaient sur la pertinence de conserver trois grandes activités, Pierre Faure tenait à maintenir ce cap. Réorganisée en société à conseil de surveillance, Sagem est aujourd'hui pilotée par un jeune président du directoire, Grégoire Olivier, ex-directeur général de Saft (groupe Alcatel), qui s'est fait une réputation de réducteur de coûts chez Pechiney. Selon Reuters, le produit de la cession envisagée serait consacré à l'adaptation des activités de télécommunications à la nouvelle génération de téléphonie mobile.

La profession bancaire dénonce les « effets pervers » de la future réglementation

LE PROJET de Bruxelles d'aligner les tarifs des opérations bancaires transfrontières, qu'elles soient effectuées par carte, chèque ou virement, sur les tarifs nationaux a instantanément mis en émoi les banques françaises. Dans une Europe dérégulée, la France favorise le consommateur grâce à une moindre tarification de ses produits et services bancaires, comme la gratuité du chèque, gravée dans le marbre de la loi en 1935. Ses banques seront donc pénalisées en cas d'adoption du règlement de la Commission. Ce texte entraînerait de facto, l'alignement de bon nombre d'opérations à l'étranger sur les pratiques nationales, c'est-à-dire souvent la gratuité. Les chèques des clients français à l'étranger ne seraient plus facturés, tout comme les paiements par carte bancaire hors des frontières. Plus de 70 % des chèques circulant en Europe sont émis en France.

Egalement visés par le règlement européen, les tarifs des virements intra-communautaires des banques françaises seraient ramenés de 16 euros en moyenne à seulement 3 euros, le

prix moyen d'un virement en France. Quant aux frais prélevés sur les retraits d'argent liquide dans des distributeurs de l'Union, ils baisseraient très sensiblement. Une étude de la revue *Testé pour vous* parue en juin met en exergue le coût élevé des retraits par carte à l'étranger, avec des écarts importants d'un établissement à l'autre. Un retrait de 1 000 francs est facturé 23 francs à la Société générale, 30 francs chez BNP Paribas et 38 francs au Crédit lyonnais.

UNE « OPÉRATION POLITIQUE »

Devant la perspective d'un manque à gagner substantiel, chiffrable selon les banques en milliards de francs, la profession monte au créneau pour dénoncer ce qu'elle qualifie « d'opération politique à six mois de l'arrivée de l'euro ». « Nous travaillons depuis des mois avec la Commission et la Banque centrale européenne sur la question des virements transfrontaliers, jamais les autres moyens de paiement n'avaient été évoqués », tempête Pierre Simon, directeur général de la Fédéra-

tion bancaire européenne (FBE). Et de citer les efforts faits, dont une proposition à l'étude au sein des services de la concurrence à Bruxelles, visant à instaurer une commission interbancaire forfaitaire et susceptible de diviser par deux le prix d'un virement à l'étranger.

Surtout, la communauté bancaire conteste la légitimité de Bruxelles à réglementer les prix sous couvert d'harmonisation, allant jusqu'à évoquer l'éventualité d'un recours devant la Cour européenne de justice. Les banques allemandes ont d'ores et déjà l'intention d'attaquer ce texte. L'ire des banques est d'autant plus vive que la Commission précise, dans son règlement, qu'il ne devra pas se traduire par une augmentation des tarifs nationaux. « C'est un vœu pieux, le texte aura des effets pervers, contraignant les banques à relever leurs tarifs, voire à supprimer certains services pour ne pas subir de distorsion de concurrence », poursuit M. Simon.

Anne Michel

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Les technologies favorisent toujours la croissance américaine

ALAN GREENSPAN, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), a estimé mardi 24 juillet au Sénat que les progrès dans les nouvelles technologies continuaient à améliorer la productivité aux Etats-Unis malgré le ralentissement de la croissance. « Nous sommes dans la course d'une expansion technologique majeure qui accroît nettement la productivité structurelle » de l'économie américaine, a-t-il déclaré lors de la présentation des dernières projections économiques semi-annuelles de la Fed. Selon une étude du Conference Board, le rythme de croissance élevé du secteur des technologies était à l'origine des 3,8 % de croissance de la productivité en 2000 aux Etats-Unis. Sur la même période, la productivité n'a augmenté que de 1,4 % en Europe et de 2,3 % au Japon.

ALLEMAGNE : l'inflation a de nouveau ralenti en juillet sur un an, à 2,7 %, après 3,1 % en juin et 3,5 % en mai, selon des chiffres provisoires diffusés mardi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

ITALIE : la balance commerciale confirme son redressement en mai, avec un excédent global de 519 millions d'euros après un excédent de 372 millions d'euros en avril et un déficit de 644 millions d'euros en mai 2000, selon les chiffres diffusés mardi par l'Institut de la statistique.

PÉTROLE : le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodríguez, aurait rédigé un accord de réduction de la production susceptible d'être annoncé mercredi. Cette réduction de 1 million de barils par jour ramènerait la production de l'OPEP à 23,2 millions de barils par jour.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **PIAGGIO** : le constructeur italien de scooters a annoncé, mardi 24 juillet, avoir signé un accord prévoyant l'acquisition d'une part de 20 % du capital du constructeur italien MV Augusta (marques Agusta, Husqvarna, Cagiva) qui a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 124 millions d'euros en 2000.

● **SODIALAL** : le groupe coopératif français envisagerait de céder sa marque Yoplait pour éponger les pertes de ses autres filiales et aurait confié un mandat de vente à Rothschild et Cie afin de trouver une solution de reprise d'ici septembre affirme *La Tribune*, mercredi 25 juillet. Danone et Nestlé seraient intéressés. Interrogé, le groupe laitier a démenti cette information.

FINANCES

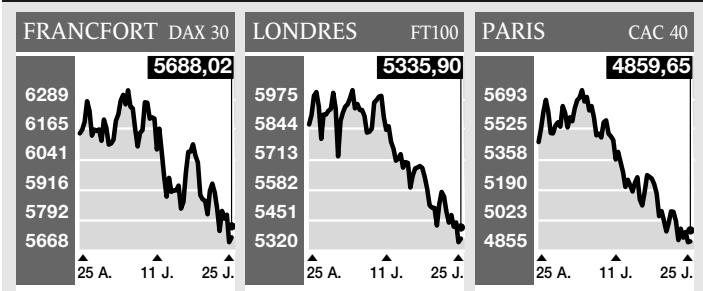
● **AXA** : le groupe français d'assurance a signé un protocole d'accord avec l'assureur italien Cattolica Assicurazioni, septième assureur d, pour mettre en place un partenariat sur le marché italien.

RÉSULTATS

● **PARFUMERIE** : les parfums et cosmétiques français ont réalisé en 2000 un chiffre d'affaires hors taxe de 37,58 milliards de francs (5,73 milliards d'euros), en hausse de 4,7 % par rapport à 1999, a indiqué, mardi, la Fédération des industries de la parfumerie.

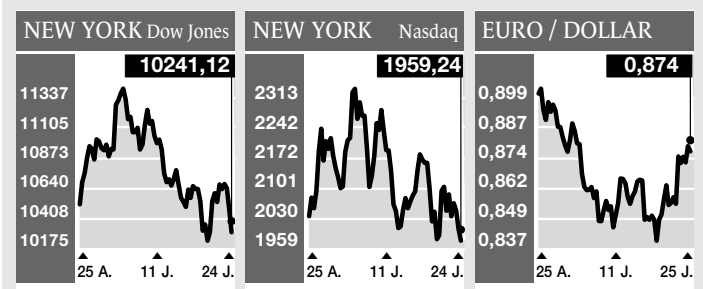
● **BSKYB** : la chaîne satellitaire britannique a annoncé mercredi une perte avant impôts de 514,5 millions de livres (843,44 millions d'euros) sur l'exercice 2000/2001 clos le 30 juin, contre une perte de 262,7 millions de livres lors de l'exercice précédent.

EUROPE



Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3945,64	0,40	- 17,32
EUROPE	STOXX 50	3780,45	0,46	- 17,04
EUROPE	EURO STOXX 324	329,33	0,26	- 15,94
EUROPE	STOXX 653	307,28	0,24	- 14,59
PARIS	CAC 40	4859,65	0,08	- 18
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3330,12	0,01	- 17,21
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	535,93	- 0,09	- 15,95
BRUXELLES	BEL 20	2937,45	- 0,23	- 2,88
FRANCFORT	DAX 30	5688,02	0,44	- 11,59
LONDRES	FTSE 100	5335,90	0,30	- 14,25
MADRID	STOCK EXCHANGE	8341,20	- 0,39	- 8,44
MILAN	MIBTEL 30	36041,00	0,45	- 17,56
ZURICH	SPI	6787,70	0,22	- 16,57

AMÉRIQUES

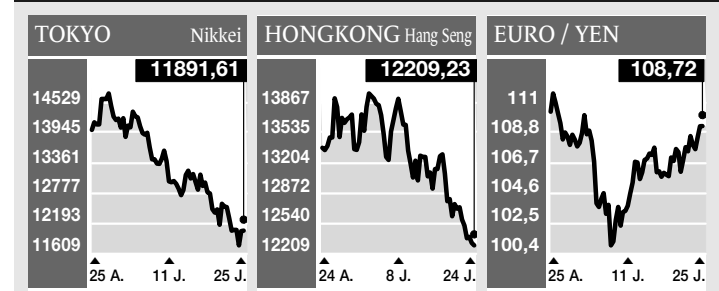


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 24/07	Var. % 23/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10241,12	- 1,76	- 5,06
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1171,65	- 1,63	- 11,26
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1959,24	- 1,47	- 20,70
TORONTO	TSE INDEX	7586,51	- 0,53	- 15,08
SAO PAULO	BOVESPA	13737,59	- 9,97
MEXICO	BOLSA	359,78	- 0,60	13,85
BUENOS AIRES	MERVAL	325,77	- 3,52	- 21,83
SANTIAGO	IPSA GENERAL
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7733,27	0,64	13,30

Cours de change croisés

25/07 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80389	0,87405	0,13327	1,42070	0,58033
YEN	124,39500	108,72500	16,57500	176,75000	72,18500
EURO	1,14410	0,91975	0,15245	1,62505	0,66390
FRANC	7,50355	6,03260	6,55957	10,66085	4,35480
LIVRE	0,70388	0,66580	0,61540	0,09380	0,40850
FRANC SUISSE	1,72315	1,38545	1,50610	0,22960	2,44810

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 25/07	Var. % 24/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11891,61	0,07	- 13,74
HONGKONG	HANG SENG
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1629,81	- 0,06	- 15,41
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	65,18	- 0,08	2,89
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3265,10	- 1	3,50
BANGKOK	SET	20,43	0,54	9,66
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3303,97	- 0,93	- 16,82
WELLINGTON	NZSE-40	2051,80	- 0,05	7,90

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	24/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4447
DEUTSCHEMARK	1,95385	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0020
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3118
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. SUÉDOISE TCHÈQUE	33,8740
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7152
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3401
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,7921
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1224
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,26207	FORINT HONGROIS	247,2700
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	25693
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,6677

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,40	4,35	5,07	5,64
ALLEMAGNE	4,52	4,47	4,95	5,54
GDE-BRETAG.	4,88	5,17	5,06	4,80
ITALIE	4,52	4,42	5,35	5,94
JAPON	0,03	0,03	1,41	2,54
ÉTATS-UNIS	3,78	3,56	5,09	5,53
SUISSE	3	3,11	3,38	4,03
PAYS-BAS	4,48	4,42	5,10	5,59

Matif

Cours 12 h 30	Volume 25/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	3188	88,97	89,17
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris, qui s'établissait à 4 809 points mercredi 25 juillet à la mi-séance, reculait de 0,96 % par rapport à la veille. Il avait terminé sur une perte de 1,15 %, à 4 855,60 points. A la Bourse de Francfort, le DAX était en baisse à l'ouverture, à 5 620,54 points. L'indice Footsie de Londres cédait à 0,66 %, à 5 285,20 points. A Wall Street, mardi, le Dow Jones avait perdu 1,76 %, à 10 241,12 points, et le Nasdaq 1,47 %, à 1 959,24 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé, mercredi, sur une timide hausse de 0,07 %, à 11 891,61 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO se maintenait au dessus du seuil de 0,87 dollar, mercredi 25 juillet au matin, à 0,8738 dollar, tandis que le billet vert restait ferme face au yen, à 124,31 yens. Dans un entretien au *Financial Times*, mercredi, le secrétaire américain au Trésor Paul O'Neill a justifié le niveau élevé du dollar par des taux de rendement plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe. Les marchés obligataires étaient en très léger repli, mercredi matin. Evoluant à l'inverse du prix, le taux délivré par l'obligation du Trésor français à dix ans progressait à 5,07 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Enel était à nouveau en légère progression, mercredi 25 juillet, à l'ouverture de la Bourse de Milan. L'électricien italien gagnait 0,20 %, à 7,39 euros. Mardi 24 juillet, Enel était déjà en hausse de 0,11 % après que le groupe espagnol Endesa a remporté les enchères pour le rachat d'Elettrogen, filiale du groupe italien. L'action Telefonica était stable, mercredi, au cours des premiers échanges sur la place financière espagnole. L'opérateur du téléphone restait à 13,52 euros après avoir perdu 0,73 %, mardi. Ce même jour, ses filiales ont suivi le mouvement inverse et se

sont inscrites à la hausse, à la clôture, après l'annonce d'un partenariat de recherche avec le finlandais Nokia. Le titre GlaxoSmithKline est reparti à la baisse dès l'ouverture de la Bourse de Londres, mercredi. Le britannique, numéro deux mondial de la pharmacie, perdait 0,36 %, à 1 932 pence. Mardi, le titre GlaxoSmithKline était déjà en repli de 1,2 % à la clôture. L'action Siemens perdait 9 %, à 55,51 euros à l'ouverture de la Bourse de Francfort, mercredi. Mardi, le groupe avait déjà perdu 7,14 % dans l'attente de la publication de ses résultats trimestriels.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: BANQUES. Includes entries like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

25/07 12h46

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 24/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

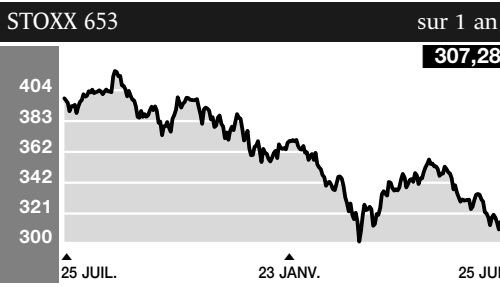


Table listing various stocks and their performance. Includes SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

PHARMACIE

Table listing pharmaceutical stocks and their performance. Includes ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

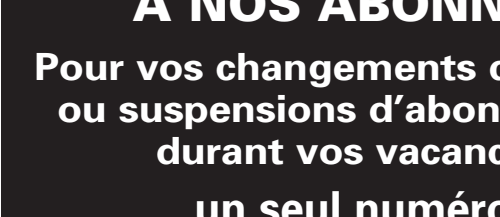
BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing equipment goods stocks and their performance. Includes ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

ÉNERGIE

Table listing energy stocks and their performance. Includes BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

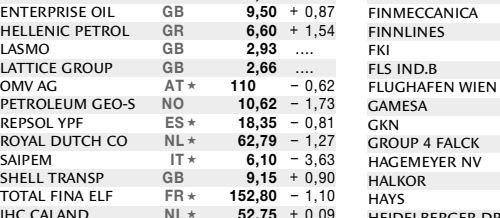
STOXX 653 sur 1 an



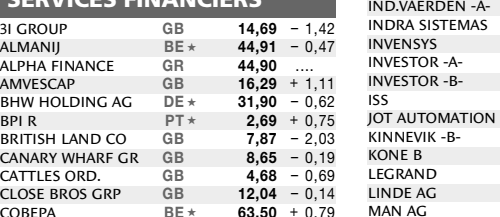
sur 5 jours



sur 1 an



sur 5 jours



ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an



sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing insurance stocks and their performance. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing high technology stocks and their performance. Includes AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

STOXX 653 sur 1 an

sur 5 jours

sur 1 an

sur 5 jours

ASSURANCES

Table listing

VALEURS FRANCE

Après avoir débuté en baisse, le titre Sano-fi-Synthelabo était une hausse de 0,79 %, à 69,8 euros, mercredi 25 juillet, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris.

Le titre Faurecia pointait à la hausse, mercredi, à l'ouverture du marché. L'équipementier automobile gagnait 0,47 %, à 64,05 euros.

Après avoir lourdement chuté ces deux derniers jours jusqu'à atteindre son plus bas niveau à moins de 5 euros, l'action Geneset se reprenait légèrement, de 3,88 % à 5,09 euros, mercredi matin.

Le titre Valeo perdait 1,23 % à 47,51 euros, mercredi en début de matinée. L'équipementier automobile a publié une perte nette de 6 millions d'euros au 2^e trimestre 2001 contre un bénéfice de 88 millions un an plus tôt.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 25 JUILLET Cours à 12 h 30
Demier jour de négociation des OSRD : 25 juillet

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1)

Main table of stock prices for France, listing various companies and their values in euros and francs.

Main table of stock prices for International markets, listing various companies and their values in euros and francs.

Table of International stock prices, including a section for 'International' and 'Cours en euros'.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 25 JUILLET
Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their values.

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their values.

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their values.

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing various companies and their values.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 24 juillet

Table of SICAV and FCP values, listing various funds and their values.

Table of SICAV and FCP values, listing various funds and their values.

Table of SICAV and FCP values, listing various funds and their values.

Table of SICAV and FCP values, listing various funds and their values.

TOUR DE FRANCE 2001 Le Belge Rik Verbrugghe (Lotto-Adecco) a remporté, mardi 24 juillet, la 15^e étape – la plus longue – du Tour de France (234 km entre Pau et

Lavaur) en devançant ses 24 compagnons d'échappée. Parmi ceux-ci, le Néerlandais Michael Boogerd (Rabobank) se hisse à la huitième place du Tour. ● LES QUESTIONS soulevées



par l'usage des corticoïdes dans le peloton ont été au centre des débats. Certains spécialistes se prononcent pour l'interdiction totale de ces substances. ● FAUTE de pouvoir

avoir recours sous forme d'injection intramusculaire, l'Américain Jonathan Vaughters, victime d'une piqûre de guêpe à la paupière, a dû abandonner au cours de l'étape.

Marie-George Buffet plaide pour une autorité médicale indépendante

Les nouvelles révélations de Michel Boyon, le président du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, sur la consommation de corticoïdes dans le peloton du Tour ont conduit la ministre de la jeunesse et des sports à réclamer la création d'une autorité internationale de référence

LAVAUUR (Tarn)
de notre envoyé spécial

Il était un peu plus de 16 h 30, mardi 24 juillet. Le Belge Rik Verbrugghe (Lotto-Adecco) venait tout juste de couper la ligne en vainqueur à Lavaur (Tarn), terme de la 15^e étape du Tour de France. Derrière le podium proto-

colaire, Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports, et Patrice Clerc, le président d'Amateur Sport Organisation (ASO), qui contrôle la Société du Tour de France, ont reçu des photocopies de l'article du Monde paru quelques heures plus tôt, dans lequel Michel Boyon, le président du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage (CPLD), relevait que l'usage dans le peloton des corticoïdes et du salbutamol (un broncho-dilatateur), sous couvert de prescriptions médicales, demeurait encore élevé.

Lecture faite, Marie-George Buffet et Patrice Clerc, qui venaient de

passer la journée sur les routes du Béarn, de la Bigorre, de l'Armagnac et de la Gascogne, se sont éclipsés. Le temps de laisser le gagnant du jour répondre aux médias.

Le temps aussi de se concerter. Lorsque tous deux sont revenus, une demi-heure plus tard, s'exprimer face aux stylos, micros et caméras, l'harmonie de leurs propos a été on ne peut plus parfaite. « Il y a un problème de prescriptions médicales. C'est une affaire médicale », a d'abord expliqué Marie-George Buffet, avant d'inviter « les médecins à se doter d'une autorité qui soit placée au-dessus de l'événementiel et qui puisse dire : voilà ce qui est valable et possible, voilà ce qui ne l'est pas ». « Ce sont des problèmes qui relèvent de querelles entre médecins, lui a fait écho Patrice Clerc. Dans certaines circonstances, les prescriptions sont autorisées, dans d'autres, c'est interdit. C'est une question qui mériterait d'être traitée au niveau d'une structure médicale incontestable. »

Cette idée de la création d'un corps médical indépendant a com-

mencé à émerger récemment. Certains médecins d'équipes cyclistes françaises présentes sur le Tour de France ont réclamé soit l'interdiction pure et simple de l'usage de corticoïdes durant une épreuve, soit le renvoi de la gestion de leur justification et de leur administration vers un corps d'experts ne relevant pas du milieu sportif (Le Monde du 21 juillet). Le coup de semonce donné par le CPLD en 2000 a

également conduit, en 2001, le Tour de France à négocier la présence sur l'épreuve de trois médecins-experts délégués par l'Union cycliste internationale (UCI), à qui doit être signifiée toute prescription de produits interdits mais pouvant être justifiés sur ordonnance.

« Il faudrait que cette autorité supérieure, si elle se met en place, soit reconnue au niveau international », a ajouté Marie-George Buf-

fet, pour qui « l'Agence mondiale antidopage (AMA) pourrait être à l'origine de ce comité scientifique médical ». « Le mieux serait qu'elle soit supranationale et couvre tous les sports », a convenu Patrice Clerc. Mais, à entendre l'un et l'autre, ni le ministère ni l'organisateur n'auraient le pouvoir d'impulser la mise en place de cette autorité. « Ce n'est pas à moi de décider de cela », a déclaré la ministre. « Je ne vois pas en quoi une société privée comme la nôtre pourrait susciter cette autorité », a renchéri le président d'ASO.

RECHERCHE EXCEPTIONNELLE

Au-delà de la présence des médecins de l'UCI, le Tour de France fait également figure d'exception en ce qui concerne la recherche des corticoïdes lors des analyses urinaires : c'est la seule épreuve sportive en France à bénéficier de cette détection, alors que le ministère de la jeunesse et des sports avait pourtant annoncé, fin 2000, qu'elle serait systématisée à compter de début 2001 pour tous les prélèvements antidopage, dans toutes les

courses cyclistes et dans tous les sports. « On n'a pas pu généraliser », a admis Marie-George Buffet, affirmant que « ce ne sont pas les moyens financiers qui posent problème », mais que le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) a été perturbé par un « changement de statut ». Ce dernier a notamment contribué à créer un retard concernant 2 000 analyses.

Cette absence de recherche des corticoïdes a déjà été déplorée à plusieurs reprises par le passé par Daniel Baal, l'ancien président de la Fédération française de cyclisme (FFC). Celui qui doit devenir, dans quelques mois, le directeur général adjoint du Tour de France avait notamment regretté maintes fois le fait qu'aucune recherche des corticoïdes ne soit pratiquée dans le milieu amateur, où, selon lui, ces substances étaient de consommation courante.

« Ce qui m'inquiète le plus, c'est le milieu amateur, car le corticoïde c'est un peu le dopage du pauvre, il y a un usage sauvage et incontrôlé, d'autant que le détournement de la prescription est facile et que cela ne coûte pas grand-chose, confirme encore aujourd'hui Jean-Jacques Menuet, médecin qui travaille avec l'équipe cycliste Cofidis. Les corticoïdes, c'est vraiment un problème de santé. Cela me paraît aussi dangereux que l'hormone de croissance s'ils sont utilisés sur le long terme. En en prenant, on met à plat le cortisol, qui est l'hormone naturelle de la performance. »

« On avance, peut-être pas assez vite, mais tout cela demande des mois, des années », a conclu Marie-George Buffet. Tout en ne cachant pas que le nouveau coup de semonce auquel a procédé Michel Boyon « fait du mal à l'image » du Tour de France et « entache la crédibilité du sport », Patrice Clerc a estimé que « d'énormes progrès ont été faits ». Mais, a-t-il précisé, « je n'ai pas la naïveté de croire que ce que l'on a commencé à faire est parfait. On a monté les premières marches. Il ne faut pas considérer que l'on va s'arrêter là ».

Philippe Le Cœur

Yves Bordenave

► www.lemonde.fr/tdf2001

Remous autour de l'Agence mondiale antidopage

« Il faut en finir avec toute interrogation » concernant le financement de l'Agence mondiale antidopage (AMA), a affirmé, mardi 24 juillet, Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports. Fin juin, la commissaire européenne Viviane Reding avait fait savoir que les conditions de fonctionnement de l'AMA ne la satisfaisaient pas. L'un de ses collaborateurs a annoncé lundi que l'Union européenne participerait bien au financement de l'Agence à hauteur de 47,5 %, à condition de disposer d'un droit de regard sur l'utilisation de sa contribution. « Il faut aussi résoudre un deuxième problème, plus compliqué, qui est qu'il faut donner à l'AMA un statut juridique lui permettant de pouvoir intervenir partout dans le monde », a ajouté Marie-George Buffet. « Pour cela, il faut que les Etats se mettent d'accord », a poursuivi la ministre, précisant qu'« il faudrait une charte ». Une réunion des ministres des sports devant se tenir à la mi-octobre sous l'égide de l'Unesco, elle a indiqué que ce sujet serait « mis au menu ».

Victime d'une guêpe et du règlement, Jonathan Vaughters quitte le Tour

LAVAUUR (Tarn)
de notre envoyé spécial

L'Américain Jonathan Vaughters (Crédit Agricole) rêvait d'arriver à Paris pour la première fois en trois participations. Il achevait avec son équipe un joli Tour de France : cinq jours avec le maillot jaune sur les épaules d'un coéquipier (Jens Voigt et Stuart O'Grady), un maillot vert (O'Grady) à défendre jusqu'à Paris. Souffrant d'un œdème de la paupière droite, consécutif à une piqûre de guêpe, il a mis pied à terre au kilomètre 30 de l'étape Pau-Lavaur, mardi 24 juillet.

« Normalement, ce genre d'affections se traite par une injection intramusculaire de corticoïdes. Quelques heures après, l'œdème se dégonfle. Mais ces traitements n'entrent pas dans les justifications thérapeutiques qui autorisent les prescriptions de corticoïdes, explique son directeur sportif Roger Legay. La règle, c'est la règle. Il n'était pas question de tricher. » Une visite aux urgences de l'hôpital de Pau et une consultation avec le médecin de l'Union cycliste internationale n'ont guère laissé d'illusion.

Jonathan Vaughters s'est aligné au départ de Pau en désespoir de cause et a donc quitté le Tour entre Béarn et Bigorre. Un peu dépité de

devoir s'arrêter sur un incident aussi stupide. Pourtant, dans d'autres cas, parfois plus contestables que le sien, la règle s'était révélée beaucoup plus souple. Comme l'a rappelé Michel Boyon (Le Monde du 25 juillet), les prescriptions de corticoïdes restent largement répandues dans le peloton. Celles-ci sont soumises à une justification thérapeutique préalable et se limitent aux applications locales sous formes de pommades ou d'injections intra-articulaires. Le cas de Jonathan Vaughters exigeait une injection intramusculaire, prohibée par les institutions sportives. « C'est un cas d'école qui n'est pas prévu », note Roger Legeay.

AUTORISATIONS FLOUES

Voilà maintenant plusieurs mois que l'usage de ces substances pose problème dans le cyclisme. Détectés dans les urines, elles ne font toujours pas l'objet d'une recherche systématique, hors le Tour de France. A cette inconstance notoire qui touche la détection, s'ajoute le flou qui concerne les autorisations d'utilisation. Médecins fédéraux et d'équipe le reconnaissent : le manque de clarté relatif au recours à ces substances devient de plus en plus pesant. Faut-il interdire les corticoïdes ? Certains le sou-

haitent en avançant les risques liés aux abus. D'autres, plus réservés, plaident l'efficacité de ces produits dans le traitement de symptômes particuliers, notamment des allergies.

Armand Mégret, responsable de la commission médicale à la Fédération française de cyclisme (FFC), admet que, pour Jonathan Vaughters, l'injection de corticoïdes n'aurait masqué aucune intention dopante et que ce mode thérapeutique était le plus adapté.

Toutefois, ce médecin qui, depuis trois ans, ausculte avec attention les données établies par le suivi longitudinal des coureurs, nuance. « A force de recours aux corticoïdes, on enregistre un effondrement du cortisol dans le sang. Un peu comme si l'organisme s'habitue à cet apport exogène et n'éprouvait plus le besoin de le produire lui-même. Cela expose à des risques qui, dans certains cas, peuvent être graves ». Ce praticien de médecine du sport considère qu'il convient d'être « plus précis et plus ciblé dans les indications thérapeutiques de corticoïdes ». Quitte à « remettre tout à plat », et à faire que des cas comme celui de Jonathan Vaughters bénéficient d'une plus grande compréhension.

Le vainqueur de l'étape

RIK VERBRUGGHE
Né le 23 juillet 1974 à Tirlemont (Belgique) ; 1,84 m, 67 kg.
Carrière : professionnel depuis 1996. Equipe : Lotto (depuis 1996).

Ses principales victoires : champion de Belgique c.l.m. 2000 ; une étape du Tour de France 2001 ; Critérium international 2001 (et deux étapes) ; Flèche wallonne 2001 ; prologue du Tour d'Italie 2001 ; 2 étapes du Tour des régions wallonnes 1997.

Classement dans le Tour de France : 69^e en 1998 ; 71^e en 1999 ; abandon en 2000.

Classement mondial UCI (fin d'année) : 1289^e en 1996 ; 233^e en 1997 ; 220^e en 1998 ; 131^e en 1999 ; 50^e en 2000.

Le maillot jaune

LANCE ARMSTRONG

Né le 18 septembre 1971 à Dallas (Texas, Etats-Unis) ; 1,77 m, 69 kg.
Carrière : professionnel depuis 1992. Equipes : Motorola (1992-1996) ; Cofidis (1997) ; US Postal (depuis 1998).

Ses principales victoires : champion du monde 1993 ; champion des Etats-Unis 1993 ; Tour de France (1999, 2000) ; Tour de Suisse 2001 ; Flèche wallonne 1996 ; Grand Prix des nations 2000.

Classement dans le Tour de France : abandon en 1993 (une étape) ; abandon en 1994 ; 36^e en 1995 (une étape) ; abandon en 1996 ; vainqueur en 1999 (3 étapes, maillot jaune pendant 15 jours) ; vainqueur en 2000 (une étape, maillot jaune pendant 12 jours) ; trois étapes en 2001, maillot jaune pendant trois jours (au soir de la 15^e étape).

Classement mondial UCI (fin d'année) : 152^e en 1992 ; 21^e en 1993 ; 25^e en 1994 ; 15^e en 1995 ; 9^e en 1996 ; 25^e en 1998 ; 7^e en 1999 ; 4^e en 2000.



Le train bleu aura un quart d'heure de retard

L'équipe US Postal n'est pas pour rien dans la réussite de Lance Armstrong. Après une première semaine en demi-teinte, où, par exemple, elle était passée à côté du contre-la-montre par équipes, elle a surmonté l'abandon sur blessure de l'Américain Christian Vandeveldel et a démontré une

forme ascendante dans les étapes de montagne. Là, Tyler Hamilton, Roberto Heras et Jose Luis Rubiera ont su épauler efficacement leur leader. Le travail n'est pas fini pour autant, et les hommes au maillot bleu doivent veiller à ce qu'aucune échappée fleuve ne se développe d'ici Paris. Entre Pau et Lavaur, les coéquipiers du maillot jaune n'ont toléré qu'un déblocage de quinze minutes sur les vingt-cinq échappés du jour.

LES CLASSEMENTS

Mardi 26 juillet 15^e étape

Pau-Lavaur (232 km)

1. Rik Verbrugghe (Bel/LOT), les 232 km en 5 h 16 min 21 s (moyenne : 44,097 km/h) ; 2. Pinotti (Ita/LAM), m.t. ; 3. Petacchi (Ita/FAS), à 6 s ; 4. Chavanel (Fra/BJR) ; 5. Mattan (Bel/COF) ; 6. N. Jalabert (Fra/CST) ; 7. Boogerd (Pbs/RAB) ; 8. Bouyer (Fra/BJR) ; 9. Serpellini (Ita/LAM) ; 10. Nardello (Ita/MAP) ; 11. Cardenas (Col/KEL) ; 12. Pascual Rodriguez (Esp/BAN) ; 13. Julich (USA/CA) ; 14. Salmon (Fra/AZR) ; 15. Brochard (Fra/DEL) ; 16. Jaksche (Aut/ONC) ; 17. Lino (Fra/FES) ; 18. Dekker (Pbs/RAB) ; 19. Bouvard (Fra/DEL) ; 20. Schneider (Sui/FDJ) ; 21. Goubert (Fra/DEL) ; 22. Heppner (Aut/TEL) ; 23. Vermaut (Bel/LOT) ; 24. Renier (Fra/BJR), à 10 s ; 25. Tosatto (Ita/FAS), à 20 s ; 26. Nazon (Fra/BJR), à 15 min 4 s ; 27. Perraudou (Fra/BJR), m.t. ; 28. Enriquez (Esp/KEL), à 15 min 7 s ; 29. Vidal (Esp/KEL) ; 30. Llorente (Esp/KEL) ; 31. Tauler (Esp/KEL) ; 32. Botero (Col/KEL) ; 33. Sevilla (Esp/KEL) ; 34. Klimov (Rus/USP) ; 35. Hamilton (USA/USP) ; 36. Kjaergaard (Nor/USP) ; 37. Svorada (Tch/LAM) ; 38. Pena (Col/USP) ; 39. Zabel (Aut/TEL) ; 40. Armstrong (USA/USP), m.t., etc.

Classement général

1. Lance Armstrong (USA/USP), en 67 h 46 min 32 s ; 2. Ulrich (Aut/TEL), à 5 min 5 s ; 3. Kiviev (Kzr/COF), à 5 min 13 s ; 4. Beloki (Esp/ONC), à 6 min 33 s ; 5. Simon (Fra/BJR), à 10 min 54 s ; 6. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 12 min 4 s ; 7. Sevilla (Esp/KEL), à 13 min 55 s ; 8. Boogerd (Pbs/RAB), à 16 min 15 s ; 9. Botero (Col/KEL), à 17 min 49 s ; 10. Serrano (Esp/ONC), à 19 min 20 s ; 11. Garzelli (Ita/MAP), à 19 min 45 s ; 12. Heras (Esp/USP), à 21 min 37 s ; 13. Rous (Fra/BJR), à 21 min 57 s ; 14. Mancebo (Esp/BAN), à 24 min 26 s ; 15. Chaurreau (Esp/EUS), à 24 min 45 s ; 16. Vinokourov (Kzr/TEL), à 30 min 32 s ; 17. Montgomery (Sui/FDJ), à 39 min 11 s ; 18. L. Jalabert (Fra/CST), à 42 min 4 s ; 19. Sastre (Esp/ONC), à 44 min 38 s ; 20. Merckx (Bel/DFE), à 44 min 45 s ; 21. Julich (USA/CA), à 45 min 4 s ; 22. Brozyna (Pol/BAN), à 46 min 51 s ; 23. Belli (Ita/FAS), à 49 min 38 s ; 24. Brochard (Fra/DEL), à 50 min 51 s ; 25. Aerts (Bel/LOT), à 53 min 6 s ; 26. Klöden (Aut/TEL), à 55 min 39 s ; 27. Laiseka (Esp/EUS), à 56 min 9 s ; 28. Enriquez (Esp/KEL), à 56 min 16 s ; 29. Alenxa (Esp/COF), à 57 min 3 s ; 30. Botcharov (Rus/AZR), à 57 min 5 s ; 31. Goubert (Fra/DEL), à 59 min 9 s ; 32. Jaksche (Aut/ONC), à 1 h 0 min 3 s ; 33. Salmon (Fra/AZR), à 1 h 2 min 30 s ; 34. Ebebarria (Esp/EUS), à 1 h 5 min 44 s ; 35. Bartoli (Ita/MAP), à 1 h 5 min 50 s ; 36. Guerin (Ita/TEL), à 1 h 9 min 16 s ; 37. Bénéteau (Fra/BJR), à 1 h 9 min 28 s ; 38. Ver-

maut (Bel/LOT), à 1 h 10 min 13 s ; 39. Piepoli (Ita/BAN), à 1 h 10 min 59 s ; 40. Livingston (USA/TEL), à 1 h 11 min 17 s ; 41. Rubiera (Esp/USP), à 1 h 11 min 39 s ; 42. Rodriguez (Esp/BAN), à 1 h 11 min 42 s ; 43. Garcia Casas (Esp/FES), à 1 h 12 min 11 s ; 44. Heppner (Aut/TEL), à 1 h 14 min 57 s ; 45. Trentin (Ita/COF), à 1 h 18 min 36 s ; 46. Moncoulté (Fra/COF), à 1 h 19 min 6 s ; 47. Roux (Fra/DEL), à 1 h 19 min 55 s ; 48. Böls (Aut/TEL), à 1 h 21 min 10 s ; 49. Menchov (Rus/BAN), à 1 h 22 min 47 s ; 50. Bouvard (Fra/DEL), à 1 h 23 min 52 s ; 51. Halgand (Fra/DEL), à 1 h 24 min 59 s ; 52. Perez (Esp/FES), à 1 h 26 min 14 s ; 53. Pinotti (Ita/LAM), à 1 h 26 min 25 s ; 54. Robin (Fra/BJR), à 1 h 27 min 44 s ; 55. O'Grady (Aus/CA), à 1 h 28 min 6 s ; 56. Nardello (Ita/MAP), à 1 h 29 min 30 s ; 57. Niemann (Aut/RAB), à 1 h 30 min 23 s ; 58. Tosatto (Ita/FAS), à 1 h 32 min 45 s ; 59. Llorente (Esp/KEL), à 1 h 33 min 45 s ; 60. Mikhalov (Rus/LOT), à 1 h 34 min 19, etc.

Classement de la montagne

1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 257 pts ; 2. Ulrich (Aut/TEL), 211 ; 3. Armstrong (USA/USP), 195 ; 4. Roux (Fra/DEL), 195 ; 5. Garzelli (Ita/MAP), 164, etc.

Classement par points

1. Stuart O'Grady (Aus/CA), 140 pts ; 2. Zabel (Aut/TEL), 127 ; 3. Armstrong (USA/USP), 109 ; 4. Ulrich (Aut/TEL), 103 ; 5. Nazon (Fra/BJR), 92, etc.

Classement par équipes

1. Kelme, en 203 h 31 min 17 s ; 2. ONCE, à 9 min 17 s ; 3. Rabobank, à 34 min 54 s ; 4. Bonjour, à 35 min 56 s ; 5. Telekom, à 43 min 52 s, etc.

Classement des jeunes

1. Oscar Sevilla (Esp/KEL), en 68 h 00 min 27 s ; 2. Mancebo (Esp/BAN), à 10 min 31 s ; 3. Montgomery (Sui/FDJ), à 25 min 16 s ; 4. Jaksche (Aut/ONC), à 46 min 8 s ; 5. Menchov (Rus/BAN), à 1 h 8 min 52, etc.

Classement de la combativité

1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 94 pts ; 2. Roux (Fra/DEL), 47 ; 3. Verbrugghe (Bel/LOT), 43 ; 4. Bettini (Ita/MAP), 36 ; 5. Durand (Fra/FDJ), 34, etc.

Abandon

Jonathan Vaughters (USA/CA).

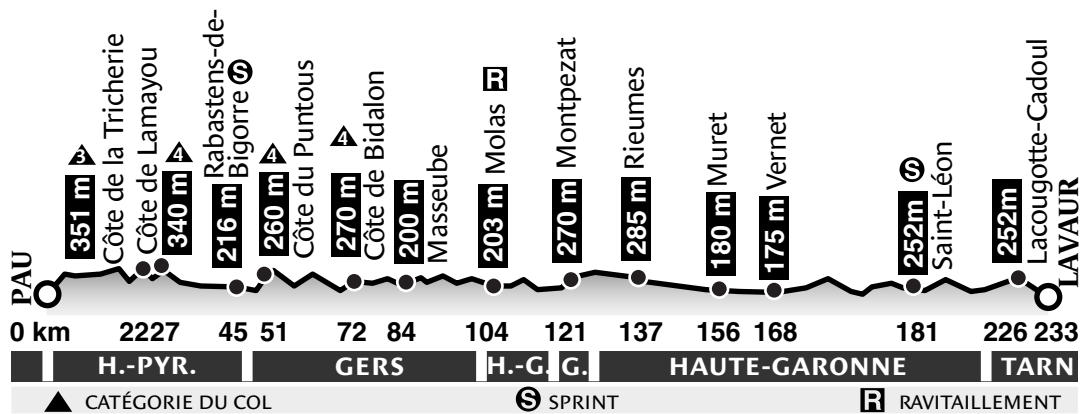
Abréviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC-Tiscali) ; DEL (Jean Delatorre) ; DFF (Domo-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampore-Dalchini) ; LOT (Lotto-Adcco) ; MAP (Maple-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

PAU • LAVAUR

15^e étape • 233 km

mardi 24 JUILLET



En hausse

● **Michael Boogerd** (Rabobank) : en se glissant dans l'échappée des vingt-cinq, mardi, le Néerlandais a fait un bond de la seizième à la huitième place du classement général, à 16 min 15 s de Lance Armstrong.

● **Laurent Jalabert** (CSC-Tiscali) : le Mazametain est désormais assuré de rapporter le maillot de meilleur grimpeur à Paris.

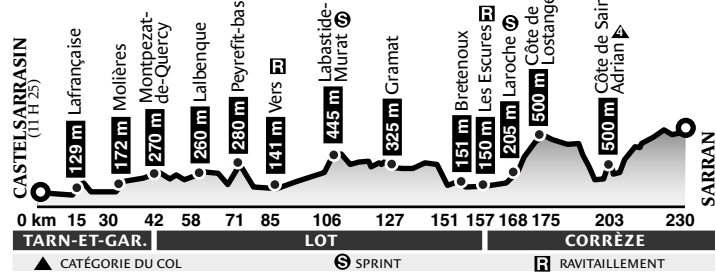
En baisse

● **L'équipe Bigmat-Auber 93** : la formation dirigée par Stéphane Javalet, transparente depuis le début du Tour, a encore laissé passer le coche en ne plaçant aucun représentant parmi l'échappée des vingt-cinq.

● **Les coureurs italiens** : ils collectionnent les places d'honneur (Pinotti deuxième et Petacchi troisième mardi) mais n'ont toujours pas remporté d'étape.

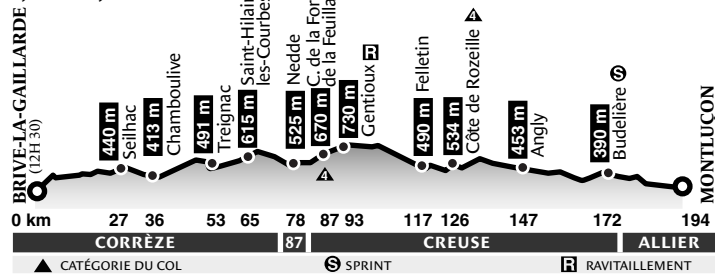
CASTELSARRASIN - SARRAN

mercredi 25 JUILLET



BRIVE-LA-GAILLARDE • MONTLUÇON

jeudi 26 JUILLET



LES HORIZONS DU CYCLISME (15)

Manolo Saiz : « Le moment est venu de ne plus parler de dopage »

« IL EST IMPORTANT de dire que le cyclisme n'est pas différent des autres sports et qu'il ne dégrade pas vraiment des habitudes de la société. On parle beaucoup de tricherie. Je crois savoir qu'en France, cela arrive aussi à des personnalités très en vue. C'est l'ambition de tout le monde que d'arriver un peu plus haut, d'aller un peu plus loin que le voisin. Mais les moyens employés pour y parvenir ne sont pas toujours conformes à la morale ambiante. »

Après l'affaire Festina, en 1998, le cyclisme a beaucoup lutté. C'est le seul domaine de la société où il y ait autant de contrôles : contrô-

je considère comme les plus importantes de ces dernières années. Tout d'abord, l'Union cycliste internationale (UCI) a décidé de multiplier les contrôles inopinés, souvent en dehors des courses.

EXCLUSION DES « POSITIFS »

Ensuite, les équipes, réunies au sein de l'Association internationale des groupes sportifs de cyclisme professionnel (AIGCP), que je préside, ont pris la décision de se séparer de tout coureur contrôlé positif.

Cela, c'est une responsabilité réelle. Ce n'est pas comme ce dis-

que président de l'AIGCP, je n'ai pas à connaître ces résultats. Mais je pourrais très bien demain recevoir une lettre si je faisais quelque chose de non conforme. Tout cela est très fort. Mais ce ne sont pas forcément des choses qu'il faut étaler sur la place publique. C'est une responsabilité interne au cyclisme professionnel.

Les ministères feraient mieux de consacrer leurs efforts aux jeunes. Le cyclisme professionnel ayant pris la bonne voie, il faudrait réorienter les contrôles. Aujourd'hui, nous sommes obligés de prendre les coureurs à quinze-seize ans pour les faire travailler, car sinon ils sont obligés de se livrer à une grande lutte pour arriver chez les professionnels, et comme il n'y a pas de contrôles sur cette catégorie de coureurs...

« CONTENT DU CYCLISME »

Sur le plan de son organisation, le cyclisme professionnel a beaucoup progressé au cours des trois dernières années. Mais la situation n'est pas encore idéale. Il faut tendre vers un meilleur équilibre entre l'Union cycliste internationale, le Conseil du cyclisme professionnel, les organisateurs de courses et les équipes. Ces dernières ont du mal à peser sur les choses. Si nous ne sommes pas contents de ce qui se passe en matière de gestion des images télévisuelles – peu de pays par exemple ont pu avoir accès aux images du Tour d'Italie par exemple –, il est difficile pour nous de faire entendre notre voix.

Il est encore difficile d'équilibrer le monde du cyclisme. Je pense que l'on y parviendra dans quelques années. Il faudra arriver à avoir plus d'imbrications entre le « top » des équipes cyclistes et le « top » des organisateurs, car ils poursuivent le même objectif d'un cyclisme plus compétitif, doté d'une meilleure image. La route s'annonce longue.

Mais je pense que nous sommes actuellement tous bien ensemble. Je suis content du cyclisme d'aujourd'hui. »

Propos recueillis par
Philippe Le Cœur

Aux Mondiaux de judo, Céline Lebrun espère vaincre la « malédiction chinoise »

La vice-championne olympique dispose des arguments pour s'imposer aux championnats du monde, qui débutent jeudi à Munich, et prendre sa revanche après sa défaite contestée des Jeux de Sydney

INDIRECTEMENT, c'est une petite revanche qu'a offerte, lundi 23 juillet, la Fédération internationale de judo (FIJ) à Céline Lebrun. En écartant le Canadien Jim Kojima du poste de directeur de l'arbitrage, le congrès de la FIJ a sanctionné les problèmes survenus au niveau du corps arbitral lors des dernières grandes échéances internationales.

La Française en avait été l'une des principales victimes lors des Jeux de Sydney, en septembre, quand deux des trois arbitres de la finale des moins de 78 kg adjudgèrent – de façon incompréhensible – le titre olympique à son adversaire, la Chinoise Tang Lin.

Heureusement, Céline Lebrun est dotée d'une « bonne nature ». A Sydney, quelques minutes après avoir quitté le tatami en pleurs, elle apparaissait en conférence de presse, larmes séchées, sourire aux lèvres et déception surmontée. « Sur le coup, les gens autour de moi m'ont paru touchés et tristes, et moi, je ne voulais surtout pas qu'ils soient malheureux, se souvient la jeune femme. Alors je me suis dit que terminer deuxième pour mes premiers Jeux olympiques, alors que tant d'autres athlètes allaient repartir sans médaille, c'était super. »

FIGURE CENTRALE

Toute la générosité de Céline Lebrun est là, dans ce don de soi qui en fait aujourd'hui – à presque vingt-cinq ans – la figure centrale de l'équipe de France féminine. Bonne camarade, bon esprit, bon sourire, Céline Lebrun n'est pas une fille compliquée, plutôt de celles sur lesquelles les coéquipières savent pouvoir s'appuyer en toutes circonstances. Elevée en Picardie par sa mère et son beau-père, aux côtés de son frère aîné et de quatre demi-sœurs, Céline Lebrun possède une certaine pratique de la vie en collectivité. « Il a fallu que je me fasse une place », concède-t-elle.

L'absence de son père antillais, ne semble pas avoir troublé outre mesure la construction de sa personnalité ni entraîné chez elle, qui n'a jamais mis les pieds aux Antilles, une quête éperdue des racines. « J'ai eu une enfance merveilleuse. Mon papa, c'est celui qui

m'a reconnue et s'est occupé de moi. Il n'y a pas de question à se poser. »

Les questions sur sa finale perdue de Sydney, ce sont les autres qui les lui posent, encore aujourd'hui. « Les gens n'arrivent pas à comprendre ce qui s'est passé et ils pensent que je vais pouvoir leur apporter des réponses, raconte-t-elle. Ils ont peur que j'aie été déstabilisée par ce qui est arrivé, alors que, pour moi, c'est du passé, c'est oublié. »

Parler de revanche serait d'autant plus vain que Tang Lin n'a pas été retenue par la Fédération chinoise pour disputer les championnats du monde de judo, qui se

La mutation de ce dernier chez les garçons après les Jeux de Sydney n'a pas déstabilisé la judoka de l'US Orléans. « J'ai eu un peu peur du changement, car cela faisait trois ans que l'on travaillait ensemble. Alors j'ai dit à Laurent [Calléja, le successeur de Patrick Rosso à ses côtés] de ne pas hésiter à me gueuler dessus et à me mettre des grandes claques avant que je monte sur le tapis. J'ai besoin de ça pour rentrer dans le combat. Il a eu un peu de mal au début, mais il s'y est fait. »

C'est à une double ration de claques que Céline Lebrun aura droit à Munich. Trois jours après le tournoi des moins de 78 kg, elle devrait

La « der » de Marie-Claire Restoux

Les championnats du monde de judo, qui se déroulent à Munich du jeudi 26 au dimanche 29 juillet, verront la participation d'une équipe de France largement renouvelée par rapport à celle qui disputa les Jeux olympiques voilà dix mois, puisqu'elle ne compte que cinq « rescapés » de Sydney. Marie-Claire Restoux et Magali Baton, écartées des Jeux par les sélectionneurs nationaux, y font leur retour dans leur catégorie respective des moins de 52 et moins de 57 kg, pour ce qui devrait être leur dernier grand rendez-vous international. Chez les moins de 63 kg, la championne olympique Séverine Vandenhende, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou aux championnats d'Europe, est suppléée par la prometteuse Lucie Decosse (dix-neuf ans), championne du monde juniors en 2000.

Côté masculin, Larbi Benbouadoud défendra samedi son titre mondial des moins de 65 kg, alors que Djamel Bouras, en moins de 81 kg, tentera encore, vendredi, de retrouver le chemin du podium.

déroulent du jeudi 26 au samedi 29 juillet à Munich. Mais Céline Lebrun, qui entre en lice dès le premier jour de compétition, pourrait trouver sur sa route une autre Chinoise, Yuan Hua, qui l'avait battue en demi-finales des championnats du monde 1999.

Brusquement arrivée au plus haut niveau en 1997, saison au cours de laquelle elle avait enchaîné un titre mondial universitaire, une victoire au Tournoi de Paris, un premier podium européen et un succès aux Jeux méditerranéens, la Française a depuis remporté trois titres consécutifs de championne d'Europe. Elle semble disposer de tous les atouts pour viser une consécration mondiale. « Elle n'a jamais cessé de progresser », estime l'entraîneur national Patrick Rosso.

en effet s'aligner dimanche dans celui des toutes catégories, où la plupart de ses adversaires accusent un bon quintal.

Avec ses 76 kg, elle sait qu'elle devra jouer de sa vivacité et de sa tonicité pour renouer avec l'époque où les catégories de poids n'existaient pas et où la ruse et la souplesse pouvaient permettre à un combattant de faire chuter un adversaire plus lourd que lui. « J'ai toujours dit que je n'avais pas peur des filles lourdes », affirme Céline Lebrun. Avec elles, c'est un peu comme jouer au chat et à la souris. Il faut éviter absolument de se retrouver coincée sous son adversaire. Mais quand on arrive à faire tomber une fille plus lourde que soi, c'est vraiment une sensation super... »

Gilles van Kote

Franck Esposito a fait ses adieux au 200 m papillon sans s'émouvoir de sa nouvelle quatrième place mondiale

FUKUOKA (Japon)

de notre envoyé spécial

Une défaite peut-elle prêter à sourire ? Pour le commun des nageurs, rarement. Mais Franck Esposito a cessé depuis longtemps de penser et d'agir comme ses pairs. A trente ans passés, son âge et la longueur inhabituelle de sa carrière internationale, débutée par une quatrième place mondiale sur 200 m papillon en 1991, en font un oiseau rare. Et le Français a encore forcé le trait, mardi 24 juillet, aux championnats du monde de Fukuoka, en nageant une dernière fois à contre-courant des règles de son sport.

En demi-finale du 200 m papillon, la veille, il avait profité de l'allure de hors-bord imposée par l'Américain Tom Malchow pour s'offrir un improbable record d'Europe (1 min 55 s 03). Les deux hommes avaient touché le mur d'arrivée dans le même geste. Puis, classés ex aequo, ils avaient partagé avec l'autre Américain, Michael Phelps, le rôle de favori. « Tout se jouera à la bagarre », avait prévenu Franck Esposito en sortant de l'eau. Je me sens bien, je suis en forme. En finale, je serai prêt. »

Le lendemain, les trois hommes entrent d'une même foulée dans la piscine de Fukuoka. A sa manière, chacun semble incarner une approche différente de la natation mondiale. Michael Phelps, seize ans depuis moins d'un mois, bâti comme un gressin, sans rondeur ni angle mort, domine la classe des prodiges. Plus jeune sélectionné olympique américain l'an passé à Sydney, il était rentré d'Australie sans la moindre médaille en poche, mais en assurant avoir vécu « une

enrichissante expérience ». Depuis, il s'est approprié le record du monde de « 200 pap' » en 1 min 54 s 92.

Tom Malchow, plus âgé de neuf ans, fait partie de ces géants (1,95 m) dont on se demande parfois s'ils ne vont pas sortir de leur ligne d'eau et aller assommer leur voisin d'un mouvement du bras. Deuxième en 1996 à Atlanta, médaillé d'or à Sydney, il ne craint plus personne.

PALMARÈS FOURNI

Entre ces deux cas d'école, Franck Esposito passerait presque inaperçu. Le corps enveloppé du cou jusqu'aux chevilles d'une combinaison noire, il n'en impose pas vraiment. Son palmarès ne manque pourtant pas d'épaisseur : trois titres européens, une médaille de bronze olympique, à Barcelone en 1992, une deuxième place mondiale, six années plus tard à Perth, plus un record du monde en petit bassin, battu l'hiver dernier dans sa piscine d'Antibes.

Seule tâche sur ce tableau aux scènes fournies : l'absence d'une victoire planétaire. « Mon rêve de victoire », avait-il confié à la veille de l'événement.

Entre ces trois gaillards, la course s'annonce indécise. En fait, elle ne va connaître aucun suspense. Michael Phelps s'échappe dès le plongeon. Il ne sera jamais rattrapé. Et boucle son effort par un nouveau record du monde (1 min 54 s 48). Tom Malchow met une bonne longueur à régler son allure. Mais, une fois lancé, il s'accroche à la deuxième place comme la mousse sur un morceau d'écorce.

Franck Esposito, lui, navigue dans

des eaux moins limpides. Le moment deuxième, puis rapidement troisième, il laisse la médaille de bronze lui échapper dans les derniers mètres de la course : le Russe Anatoli Poliakov s'en saisit. Le Français est quatrième. Comme aux premiers jours, dix années en arrière, à ses débuts dans le grand bain.

A le voir chercher son nom sur le tableau d'affichage, le visage long et les yeux ronds, on le devine assommé par la déception. Mais l'impression est trompeuse.

« En fait, je suis plutôt content de mes championnats du monde, glisse-t-il à sa sortie du bassin. Je ne croyais pas à la victoire. Ces Américains, ils ne sont pas comme nous. Ils sont toujours capables de frapper un grand coup en finale. Nous, les Français, on tient une course ou deux, et puis on craque. J'aurais pu m'économiser, surtout en demi-finale, mais ce n'est pas dans ma nature. Je rentre à la maison avec un record d'Europe. Et je me demande si ce n'est pas plus beau qu'une nouvelle médaille. »

Le propos laisse perplexe. On pense à une réaction de dépit, quelques phrases composées à la va-vite pour présenter un visage acceptable. Une heure plus tard, le cheveu sec, il enfonce pourtant le clou. « C'est marrant, mais je n'arrive pas à être déçu, souffle-t-il. Le record d'Europe, c'est vraiment quelque chose. »

Une page s'est tournée pour la natation française. Franck Esposito a nagé, et perdu, le dernier 200 m papillon de sa carrière internationale. Il avait encore l'âge des rêves. Mais plus vraiment la force, ou l'envie, de les réaliser.

Alain Mercier

les de la santé, contrôles antidopage, contrôles en course, contrôles après la course, contrôles inopinés, etc.

Il reste des problèmes. Mais ce sont des cas individuels. Le cyclisme professionnel a pris la bonne route. Aujourd'hui, il est propre. Le moment est venu de ne plus parler de dopage. Mais j'ai encore l'impression que beaucoup de journalistes viennent sur les courses pour parler de cela, alors qu'ils ne sont pas capables d'en parler dès lors qu'il s'agit d'autres sports, comme le football, ou le tennis.

La lutte contre le dopage, c'est quelque chose qui concerne les groupes sportifs. Trois mesures ont été prises dernièrement, que

cours de sensibilisation au problème du dopage auquel nous avons eu le droit avant le départ du Tour de France, à Dunkerque : des mots, de la philosophie. A quoi est-ce que cela a servi ? A rien. Les coureurs et les équipes savent tout cela. Nous, nous sommes déjà au-delà, avec cette décision d'exclusion.

Par ailleurs, avant le Tour de France, l'AIGCP a nommé deux personnes à qui sont systématiquement adressés les résultats des bilans de santé des équipes.

Si quelqu'un présente un bilan qui est jugé « mauvais », ces deux personnes pourront adresser une lettre à l'équipe concernée, en la mettant en garde. Un carton jaune, en somme. Moi, en tant



Guidé par une signalétique précise (ci-dessus), un vététiste savoure le répit d'une combe, entre Bellecombe et La Pesse (à droite), avant de se faufiler entre les vaches locales.



PHOTOS JEAN-FRANÇOIS MARINÉDITING POUR « LE MONDE »



DES VACANCES ACTIVES 1.

Le Jura en « vélo vert »

PONTARLIER

de notre envoyé spécial

Le nom, à lui seul, fait rêver : la grande traversée du Jura ! La « GTJ ». Trois lettres devenues, en quelques mois, le *nec plus ultra* des amateurs de vélo tout-terrain (VTT) qui, de toute l'Europe, viennent se frotter aux difficultés d'un des plus beaux parcours balisés de France. Il ne faut qu'une semaine aux plus sportifs pour, du nord au sud du massif, en parcourir les 370 kilomètres, soigneusement fléchés. Mais il suffit de n'en faire qu'une partie pour vérifier le bien-fondé des propos tenus par ses promoteurs : « Peu importe que l'on aille ou non au terme de la "GTJ", on y trouve toujours sa part de vérité. »

Ne pas se fier, en effet, à la bonhomie des célèbres montbéliardes qui ruminent paisiblement jus-

qu'au sommet du Mont-Dore : le Jura n'a les douces rondeurs d'une montagne à vaches que pour ceux qui le parcourent en voiture. En serpentant de vallées en crêtes et

de combes en plateaux, la « GTJ » n'épargne au vététiste aucune des difficultés d'un relief chahuté. A commencer par ces longues rampes qui alternent avec des descentes que l'humidité des sous-bois rend parfois périlleuses. En fait, de chemins pierreux en sentiers de terre, la « GTJ » n'offre que très peu de passages « roulants », pour s'en tenir au vocabulaire des vététistes. Ce qui permet d'évoquer la création, dans un proche futur, d'une « GTJ light » qui, comme son nom l'indique, présentera des difficultés « allégées ».

Paradis du VTT, la « GTJ » peut également être parcourue à pied, voire en compagnie d'un âne de bât. Un sentier parallèle devrait d'ailleurs bientôt être aménagé spécialement pour la randonnée pédestre. Quant à la première des « GTJ », au parcours légèrement différent, elle est empruntée depuis longtemps déjà par les passionnés de ski de fond.

En ce qui concerne la « GTJ VTT », il s'agit sans doute du seul sentier de randonnée qui se permette d'ignorer les clôtures, ou, plus exactement, de les franchir sans avoir à les ouvrir lorsque son tracé passe directement à travers les pâtures. La solution, adoptée en collaboration avec les agriculteurs, a consisté à aménager dans les champs concernés un passage à peine plus large qu'un guidon et où un seuil, en grillage ou en rondins, interdit la fuite des animaux. De quoi expliquer, en partie, l'insertion réussie dans un pays qui, par ailleurs, ne manque pas d'atouts.

A commencer par une nature omniprésente. Voir soudain filer un chamois, à flanc de falaise, vous récompense largement d'une longue ascension sur un chemin

tortueux. Idem du vol fulgurant d'un tichodrome, cet oiseau gris et rouge qui ne fréquente que crêtes et sommets. Et si le farouche grand tétras exige, pour se laisser admirer, une bonne dose de patience et de chance, les rapaces, eux, tournoient régulièrement au-dessus des vallées, qu'il s'agisse de faucons crécerelles ou de milans noirs, tandis qu'au bord de l'eau les hérons patrouillent en quête d'ombles, de perches et de brochets.

« FUTAIE JARDINÉE »

L'explosion d'un nuage de pollen, dans un champ, au passage des VTT, confirme, si besoin en était, la richesse d'une flore où règnent la gentiane, la grande réponse blanche et la centaurée bleue. En mettant pied à terre, le vététiste à l'œil affûté pourra peut-être apercevoir la minuscule sauge des prés replier ses pétales sur les ailes des abeilles afin d'y déposer son pollen. Hormis les tourbières qui tapissent le fond des vallées, les trois quarts du Jura sont recouverts par une forêt que la « GTJ » permet d'admirer à satiété. Une « futaie jardinée » où sapins et épicéas montent à l'assaut de sommets qui ne dépassent guère les 1 700 mètres.

Ici, chaque exploitation forestière est une occasion de reprendre son souffle tout en écoutant les bûcherons évoquer, avec fierté, ces résineux à la croissance très lente (climat oblige) mais au bois si recherché que les meilleurs luthiers viennent y faire sonner les troncs qu'ils achètent sur pied, et à prix d'or, tandis que d'autres artisans, les « sangliers », prélèvent sous l'écorce des arbres abattus les « sangles », ces bandes de bois tendre qui serviront à entourer et

à parfumer les pâtes crémeuses des fromages du Mont-Dore.

Du nord au sud, la traversée du Jura offre des paysages et des terrains d'évolution très variés. Remonter la vallée du Doubs, par exemple, oblige à emprunter des voies encaissées aux surplombs parfois vertigineux mais qui offrent, sur la rivière, des points de vue inédits qui valent largement les efforts consentis pour les atteindre. Les plateaux, de leur côté, étonnent par l'absence de ruisseaux. Sur ces plissements calcaires, toutes les précipitations sont en effet rapidement absorbées par les roches poreuses. Et l'eau jaillit brutalement, au fond des vallées, comme à la source du Doubs.

A Mouthe, village réputé être « le plus froid de France », on s'attend à découvrir une austère Sibé-

rie. En fait, les froids glacials se font piéger dans une combe riante sous le soleil. La rudesse de l'hiver n'en justifie pas moins la dimension des bâtisses jurassiennes. Construites autour de la vaste cheminée où sont encore fumées les saucisses de Morteau, ces massives « fermes à tuyé » ont été conçues pour abriter hommes et bêtes pendant les mois d'hiver. On y range aussi le matériel agricole, les carrioles et la nourriture nécessaire.

Pas question de passer ici sans s'arrêter à la maison Michaud, une des plus belles fermes de la région. Rénovée par les habitants de La Chapelle-des-Bois, elle accueille plusieurs milliers de visiteurs chaque année. Partout, sur les grandes façades, les couvertures en tavaillons (des tuiles de bois qui isolent de l'humidité et du gel) sont revenues au goût du jour.

La G.T.J. intégrale Randonnée VTT liberté

Hauteville-Lompnes



La technique au service du confort

Même s'il faudra toujours appuyer sur les pédales, les progrès techniques dont bénéficient les plus récents VTT rendent ces derniers à la fois plus sûrs et plus confortables. En passant de 21 à 27 vitesses, les modèles de la dernière génération permettent de gravir facilement les côtes les plus pentues. Sans aller jusqu'aux freins à disques (réservés au très haut de gamme), le freinage est à présent parfaitement fiable et permet d'affronter, sans risques, les descentes les plus périlleuses. Sans oublier pour autant de s'équiper d'un casque et de gants. Autre élément important, les suspensions avec notamment, à l'avant, la fourche hydraulique, indispensable pour une bonne maîtrise de la direction sur sol caillouteux. Quant à la suspension arrière, elle peut être bloquée afin d'éviter les déperditions d'énergie dans les montées. Autant de perfectionnements qui peuvent alourdir quelque peu un VTT, inconvénient largement compensé, pour l'utilisateur, par l'exceptionnel confort qui en résulte, surtout pour de longs parcours.



Les plus belles pages de l'été

À PARTIR DU SAMEDI 28 DATÉ 29-30 JUILLET 2001

MAÎTRES SPIRITUELS

par Henri Tincq

L'été remplit les monastères et autres lieux de silence et de retraite. Qui sont les grands mystiques aujourd'hui ? A travers une série de portraits, redécouvrez six grandes traditions religieuses : le moine bouddhiste Thich Nhat Hanh ; le père abbé bénédictin Robert Le Gall ; le rabbin Adin Steinsaltz ; la pasteure protestante Lytta Basset ; le cheikh soufi Khaled Bentounès ; le père orthodoxe Placide Deseille.

Le Monde



Région la plus froide de France, la vallée du Haut-Doubs affiche, en été, une rusticité souriante tandis que les habitants de Lajoux recouvrent de tavillons les façades de leurs fermes.

Une tradition qui, aujourd'hui, donne du travail à trois entreprises locales.

A la différence de la plupart des parcours balisés, la « GTJ » impose de ne pas revenir chaque soir à son point de départ. De gîte en chambre d'hôte ou en refuge, les bagages précèdent ainsi les randonneurs grâce à des spécialistes tels que Jura Randonnées. Ainsi chaque étape est l'occasion de rencontrer tous ceux qui ont maintenu en vie ce pays si rude et dont les Jurassiens soulignent qu'il a « toujours le dernier mot ». A commencer par les agriculteurs qui, en dépit des mulots et des campagnols qui envahissent certains de leurs champs, ont réussi à rendre leurs exploitations rentables grâce à des productions de qualité. Difficile, à cet égard, d'imaginer contrôles du lait plus draconiens que ceux qui président à la fabrication du fromage de Comté. « Si l'on veut continuer à vivre de notre métier, relève Denis Michaud, producteur à Reculfoz, un petit village de 45 habitants dont il est le maire, il faut nous faire connaître et c'est pour cela que nous avons voulu cette "GTJ": avec ce tourisme, on ne peut pas tricher. »

« ICI, RIEN N'EST ARTIFICIEL »

Et il est vrai qu'ici l'imaginaire est partout au pouvoir. A La Pesse, par exemple, on fabrique des maisons de bois rond faciles à chauffer. Un peu plus loin, on élève des bisons. Sur la route se sont succédé Pontarlier et Morteau, deux villes qui, elles non plus, ne manquent pas d'imaginaire. Et, pour les promoteurs du parc naturel régional du Haut-Jura, l'impact de la « GTJ » ne se résume pas, loin de là, à la remise en état des sentiers locaux. « C'est exactement le type de tourisme adapté à ce territoire », confirme Jean-Gabriel Nast, président d'un parc naturel qui regroupe cent communes du Doubs, du Jura et de l'Ain. « Ici, rien n'est artificiel, insiste-t-il: la nature est notre seul et précieux décor, et nous savons que les randonneurs en VTT respectent le milieu qu'ils traversent. »

Christophe de Chenay

PROCHAIN ARTICLE :
Le Brésil en buggy



Carnet de route

■ **REPERES.** La « GTJ » demande une certaine expérience du vélo tout-terrain ainsi qu'une bonne condition physique. Si les plus sportifs n'hésitent pas à inscrire à leur programme des étapes quotidiennes de 60 kilomètres, quelques heures par jour suffiront aux vététistes moyens pour découvrir les attraits de la région. Côté météo, l'endroit peut être frais et humide. Meilleure période : de mai à octobre.

■ **ACCES.** En train via les gares de Dole, Besançon, Frasnay, Vallorbe ou Bellegarde. Les départs des randonnées s'effectuent dans un secteur allant de Trévillers à Grand'Combe-des-Bois, voire jusqu'à Hauterive pour la « GTJ » centrale.

■ **PRATIQUE.** La « GTJ-VTT » est ouverte à tous et sans péage, contrairement à la « GTJ d'hiver », rendez-vous des skieurs de fond. Il est conseillé de passer par un organisme spécialisé qui se chargera de la logistique et du transport des bagages d'une étape à l'autre. Jura Randonnées (le Village, 39370 La Pesse, tél. : 03-84-42-73-17 et, via Internet, sur le site www.jura-rando.com) propose des traversées « à la carte » en fonction du niveau des vététistes et du temps dont ils disposent. A partir de 2 600 F (395 €) la semaine, prix incluant l'organisation du séjour, l'hébergement (chambre d'hôte, hôtel, gîte d'étape ou refuge) en demi-pension, le transport des bagages, le prêt des cartes au 1/25 000, un topo-guide et le retour au point de départ. Pour les randonnées avec ânes, chevaux ou mulets, s'adresser à Vu d'en haut

(ferme du Berbois, Le Nerbief, 39370 La Pesse ; tél. : 03-84-42-70-43) et consulter le site www.massifdujura.com/vudenhaut.

■ **ETAPES.** Chez Maillot (tél. : 03-81-43-70-36) : chambres d'hôte et cuisine familiale, au 7, rue Principale, 25210 Grand'Combe-des-Bois. Dans la forêt du Risoux, le Chalet Gaillard (tél. : 03-84-60-94-13), un refuge perché sur un sommet : ambiance montagnarde garantie. Près des Trois Cheminées, « La Guenette » (tél. : 03-84-41-65-82), un gîte auberge très confortable, dans le calme d'une combe.

■ **AGENDA.** Le 16 septembre a lieu la 11^e édition de « La Forestière », une course imaginée par Michel Forestier, une des grandes figures du VTT local. De Lamoura, village de la station des Rousses, à Oyonnax, les vététistes aguerris s'affronteront sur les plus beaux sentiers de la région. Renseignements auprès d'Alain Dien (tél. : 04-74-77-20-98). Chaque année, le dernier dimanche de juin, la populaire Tram'Jurassienne invite les participants à gagner en train les sommets pour s'offrir ensuite une journée de descente (jusqu'à 70 km) dans une ambiance haute en couleur. Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Champagnole (BP 129, 39304 Champagnole Cedex ; tél. : 03-84-52-43-67) et sur www.tourisme.champagnole.com.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Auprès de Grandes Traversées du Jura, Espace nordique jurassien, rue Baronne-Delort, BP 132, 39304 Champagnole Cedex ; tél. : 03-84-52-58-10 ; courriel : gtj@wanadoo.fr

UN ÉTÉ VALAISAN

Séjours en famille dans le canton suisse

À L'EXTRÉMITÉ du Léman, au-delà de Montreux, l'autoroute gagne Sierre et s'arrête. Passée Brigue, la route se faufile le long d'un Rhône qui joue les torrents impétueux. A Mörel, on oblique à gauche pour, en quelques lacets serrés, atteindre Breiten et la Salina Maris, un hôtel thermal qui offre chambres spacieuses et vaste piscine d'eau de saumure où barbotent une majorité de Suisses allemands plutôt âgés. A la barre, Markus et Francisca Schmid, qui, avec la complicité du voyageur Allibert, ont décidé de séduire les adeptes français d'une randonnée verte alliant marche et bien-être. Une clientèle qui apprécie le plaisir de retrouver, chaque soir, une chambre confortable et de plonger ses muscles endoloris dans une eau salée à 33 degrés avant de les confier aux mains expertes d'Eric Bath, un physiothérapeute et ostéopathe belge.

UN CADRE IDÉAL

Une randonnée « hédoniste » à laquelle le canton du Valais offre un cadre idéal. Grâce, notamment, aux télécabines qui permettent d'accéder aux stations piétonnes du plateau d'Aletsch (Belalp, Riederalp et Bettmeralp) puis au sommet du Bettmerhorn d'où il ne reste plus qu'à se laisser glisser, en douceur, vers la chaleureuse auberge de montagne de la Riederfurka. L'occasion de savourer les spécialités locales (viande séchée, lard salé, saucisses, rösti, raclette, fondue) arrosées de vins du cru. Puis de visiter la villa Cassel, un insolite manoir normand érigé en 1900 par un banquier londonien et qui abrite à présent un centre d'interprétation de l'environnement. Une halte gourmande et didactique, à l'orée d'une forêt protégée (mélèzes, aroles et rhododendrons), terme du sentier de crête qui surplombe le glacier d'Aletsch, le plus long (24 km) et le plus vaste (86 km²) des Alpes. Majestueux paysage glaciaire et alpin que les Suisses espèrent voir inscrit prochaine-

ment au patrimoine mondial de l'Unesco.

Au programme, des randonnées de trois à quatre heures, dans la vallée de Conche ou les gorges de la Massa. A portée de car, le col du Simplon où un sentier (parfois un peu trop proche de la route) serpente vers l'Italie à travers des alpages où résonnent les clarines. De Brigue, le Glacier Express monte jusqu'à Zermatt d'où un train à crémaillère hisse au Gornergrat (3 089 m) avec, par beau temps, le spectacle de vingt-neuf des trente-quatre « 4 000 » de Suisse, dont sa majesté le Cervin.

Autre lieu de villégiature valaisan, sur un plateau entouré de sommets enneigés, Grächen (1 620 m) privilégie avant tout les familles. Il suffit de se laisser conduire par les rues piétonnes pour parvenir au Robis Spielpark (parc de jeu Robis) où, au cœur d'une forêt en pente douce, chacun découvre, à son rythme, cabanons, maisons fantômes, châteaux forts, mines d'or, toboggans, rochers et filets d'escalade... avant de se retrouver autour des tables et bancs de bois et du barbecue collectif, pour un pique-nique.

« Chez nous, ce sont les enfants qui poussent les parents à marcher », souligne-t-on fièrement. Avec une recette simple et infallible : la présence, à intervalles réguliers, de jeux et cabanons divers. Des aménagements que l'on retrouve, entre autres, dans le jardin de santé Kneipp, sur un haut plateau de la vallée du Matternal, un lieu de santé et de promenade composé de divers bassins pour bains de pieds, mains ou coudes et d'un jardin de plantes médicinales.

Accessible en voiture ou par les transports locaux, un choix impressionnant de distractions parmi lesquelles le parc d'attractions Happyland, à Granges, le labyrinthe-aventure d'Evionnaz, les promenades à dos de mulet organisées à Ernen, la descente en luge de la piste Feeblitz, à Saas-Fee, et le sentier des

contes, à Leukerbad (Loèche-les-Bains). Côté baignades, le complexe aquatique de Brigerbad qui, outre bassins à remous, torrents d'eau chaude et piscines pour les bébés, propose une grotte d'eau thermale à 42 degrés où l'on s'immerge progressivement avant de plonger dans un bassin d'eau glacée puis de prendre un repos bien mérité.

A Loèche-les-Bains, on pratique le bien-être comme une philosophie. Plusieurs centres prodigent soins et bains à volonté. Au Burgerbad, les adultes font de l'aquagym tout en surveillant d'un œil leur progéniture en train de barboter dans la piscine voisine. A l'extérieur, les bains de détente vous plongent dans la béatitude tant par leurs bienfaits que par la vue sur les sommets voisins. Dans un autre registre et sur les bords du lac Léman, l'aquaparc du Bouveret déroule ses toboggans géants et accumule bassins à vagues, rivières à courants, hammams et saunas, bateau pirate géant pour les enfants et bar immergé pour les adultes.

de nos envoyés spéciaux
Véronique Cauhapé
et Patrick Francés

★ Par l'autoroute Lyon-Genève-Sierre, Brigue et le Haut-Valais sont à environ 780 km de Paris. En TGV (tél. : 08-36-35-35-35) via Lausanne puis Brigue. Avec le Swiss Pass (à acheter en France), accès illimité, pour la durée choisie, au réseau ferré, routier et navigable de Swiss Travel System.

★ A Breiten, Hôtel Salina Maris (tél. : 00-41-27-928-42-42). Jusqu'au 16 septembre, Allibert (tél. : 0-825-090-190 et, à Paris, 01-44-59-35-35, www.allibert-voyages.com) y propose 6 jours, autour de 5 000 F (762 €) par personne (hors acheminement) en chambre double et pension complète avec randos guidées, transports et soins dans les thermes de l'hôtel. A Mörel, une bonne table, le Relais Walker, avec une cave réputée.

★ A Grächen, large choix d'hôtels. Parmi eux, l'hôtel Grächerhof (tél. : 00-41-27-956-25-15), à la fois familial et gastronomique, de 552 F à 772 F (84 € à 117 €), par jour, la chambre double (avec petit déjeuner). Forfaits semaine. Location de chalets et appartements. Compter pour un vaste deux-pièces, 240 F à 520 F (36 € à 79 €) par jour. Office du tourisme de Grächen (tél. : 00-41-27-956-27-27 et, sur Internet, www.graechen.ch).

★ Pour le Valais, renseignements au 00-800-100-200-30 (n° gratuit), du lundi au samedi, de 8 h 30 à 19 heures, et www.masuisse.com.



A tous prix

■ **46 F (7 €) : un retour aux origines**, au parc de Préhistoire de Bretagne qui, à Malansac, à 23 km de Redon, invite, jusqu'à la Toussaint, les visiteurs à côtoyer dinosaures et premiers hommes mis en scène sur un très beau site naturel de 25 hectares. Demi-tarif pour les enfants de 5 à 11 ans. Renseignements au 02-97-43-34-17 ou www.prehistoire.com.

■ **A partir de 725 F (111 €) : un week-end à Aix-les-Bains** à l'occasion de Navig'Aix, le grand rendez-

vous international de la marine de tradition qui, du 23 au 26 août, voit se rassembler sur le lac du Bourget coques en acajou, canots vernis, embarcations à vapeur, runabouts et racers. Prix par personne pour deux nuits en chambre double avec petit déjeuner, dîner croisière et balade-baptême en canot ancien. Renseignements au 04-79-88-68-00. En réservant auprès de la Maison de la Savoie (tél. : 01-42-61-74-73), on bénéficie de 30 à 50 % de réduction sur le billet SNCF.

■ **9 590 F (1 462 €) : une croisière de l'Islande à la Norvège, à bord du Sapphire** (600 passagers), de Reykjavik à Calais. Au programme : trois escales islandaises, les îles Féroé et Shetland, Bergen et Stavanger, en Norvège. Prix par personne pour dix nuits en cabine intérieure double et pension complète, et le vol Paris-Reykjavik. Départ le 12 août. Renseignements auprès de Croisi-France, tél. : 01-42-66-97-25. Renseignements au 01-42-86-17-70 et sur Internet (www.vdm.com).

EVASION
Publicités

Compagnie Italienne de Tourisme
PROMOTION SICILE
Vol A/R Palerme
1 500 F TTC
Au départ de Lyon ou Marseille
Tous les Samedis jusqu'au
1^{er} septembre 2001 (dernier retour)
Prix par personne comprenant :
Le vol spécial aller/retour sur Palerme le
samedi au départ de Lyon ou Marseille
et les taxes aériennes.
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70
ou dans toutes les agences de voyages
www.ctvoyages.com - Email: ctv@ctvoyages.com

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
MARTINIQUE 9J/7N
Promotion Août 6 000 F TTC
Vol régulier au départ de Paris + 7 nuits hôtel animé MERIDIEN 3*Sup,
plage des Trois-Ilets, petit-déjeuner buffet inclus. Nombreux sports + mini-club.
Enfants -12 ans : 3020 F TTC. Départ de certaines villes de province : +500 F.
Jours supplémentaires possibles.

AUTOTOUR OUEST CANADIEN
Baleines, Orques & Grizzlis 10J/8N
Vancouver, Victoria & l'Île de Vancouver à partir de **10 965 F TTC**
en chambre quadruple et **13 195 F TTC** en chambre double
Vols réguliers PARIS/VANCOUVER - départs quotidiens + location de voiture
+ hôtels 2*/3*. Excursions découvertes de la faune (bateau + hydravion).
Prix valables du 17/08/01 au 15/10/01. Départs de Province : nous consulter.
www.directours.com
3615 Directours (2.21 F/mn) et **01.45.62.62.62**
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

DONT WALK
Pour 1 750 F par semaine*,
ne vous cassez plus les pieds !
Traversez la Californie bien assis.
Réservez directement sur **www.avis.fr** ou appelez le :
0 820 05 05 05 (0,79 F/mn TTC)
ou contactez votre agence de voyages.
AVIS
Décidés à faire mille fois plus.
*Offre soumise aux conditions générales de location en vigueur aux USA. Prix à partir de 1 750 F TTC sur catégorie X/A, pour 7 jours incluant kilométrage illimité, assurances LDW/WALL, taxes et supplément aéroport. Surcharge haute saison : +150 F de 20/7 au 20/8.

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER
DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

Quelques développements orageux

JEUDI. Une perturbation sans dynamisme circule sur la moitié nord du pays, où elle donnera quelques ondées orageuses. Sur la moitié sud, le soleil l'emportera, mais des orages éclateront l'après-midi sur le relief.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les bancs de brouillard ou les nuages bas côtiers présents au petit matin laisseront rapidement place à un temps ensoleillé. Les températures seront comprises entre 19 et 23 degrés sur les côtes, entre 23 et 28 degrés dans l'intérieur.

Ardenne, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Le matin, le ciel sera bien nuageux et des ondées orageuses pourront se produire. L'après-midi, de belles éclaircies reviendront par l'ouest. Les températures seront comprises entre 23 et 29 degrés du Nord au Sud.

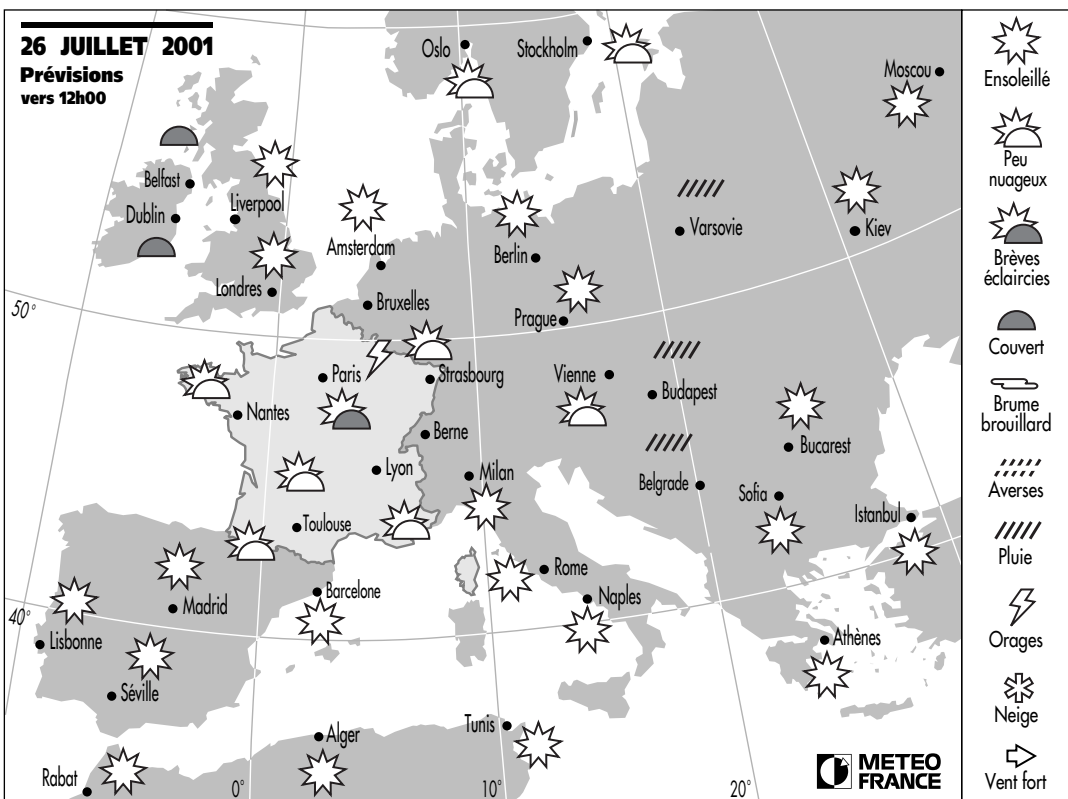
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les brouillards présents au lever du jour se dissiperont progressivement. Les passages nuageux seront fréquents

et des ondées orageuses se produiront. Les températures atteindront 28 à 31 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur les régions au sud de la Garonne, les nuages bas seront souvent présents le matin. Ils se désagrégeront progressivement et le soleil brillera sur l'ensemble des régions. En fin de journée, quelques orages éclateront sur le relief pyrénéen. Les températures atteindront 24 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les bancs de brouillard formés dans la nuit se dissiperont rapidement et la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, des nuages se développeront sur le relief et quelques orages éclateront. Les températures seront comprises entre 26 et 31 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas une journée largement ensoleillée. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 26 et 32 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Du dimanche 5 au samedi 11 août, le X^e Festival d'astronomie de Fleurance (Gers), parrainé par l'astrophysicien Hubert Reeves, doit réunir treize des meilleurs spécialistes de cette discipline. Pendant toute la semaine ils doivent animer des cours, des conférences, des ateliers pratiques et surtout les soirées d'observation à la recherche d'étoiles plus lointaines les unes que les autres. Un forfait couvrant l'ensemble des activités est proposé au prix de 1 350 F (206 €). Renseignements au 05-62-06-62-76 et, sur Internet, sur le site www.gascogne.fr/ferme

YOUGOSLAVIE. Air France a décidé, faute de demande, d'arrêter ses liaisons entre Paris-Orly et l'aéroport de Belgrade, en Serbie. A l'occasion du lancement de son programme estival, la compagnie aérienne avait relancé cette destination en proposant trois vols par semaine.

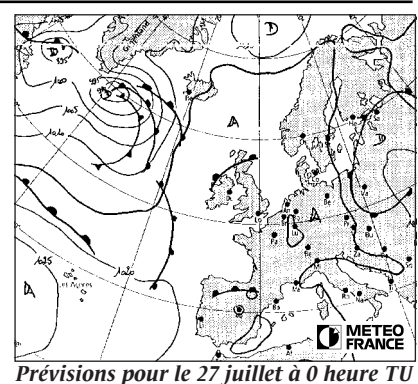
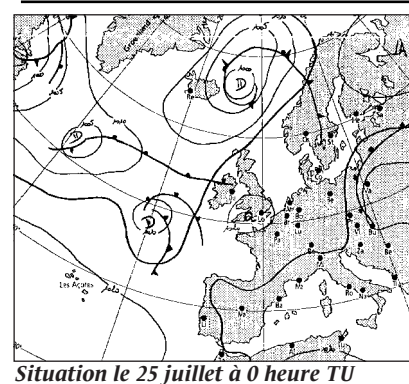
PRÉVISIONS POUR LE 26 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/31 S	NANCY	18/30 N
BIARRITZ	18/24 S	NANTES	14/27 S
BORDEAUX	18/29 S	NICE	20/26 S
BOURGES	17/29 S	PARIS	19/28 N
BREST	13/21 S	PAU	17/28 S
CAEN	13/24 S	PERPIGNAN	23/30 S
CHERBOURG	12/21 S	RENNES	14/24 S
CLERMONT-F.	17/30 S	ST-ETIENNE	18/30 N
DIJON	17/30 N	STRASBOURG	18/31 N
GRENOBLE	14/31 S	TOULOUSE	18/29 S
LILLE	16/27 N	TOURS	17/29 S
LIMOGES	16/28 S	TOURS	17/29 S
LYON	18/30 N	YENNE	23/32 S
MARSEILLE	19/30 S	FORT-DE-FR.	24/30 P
		NOUMEA	18/22 S

PAPEETE	23/29 S	KIEV	21/29 S	VENISE	20/29 S	LE CAIRE	24/34 S
POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	17/24 S	VIENNE	18/24 S	NAIROBI	15/22 C
ST-DENIS-RE.	20/25 S	LIVERPOOL	14/23 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	3/18 S
		LONDRES	16/26 S	BRASILIA	17/28 S	RABAT	15/24 S
		LUXEMBOURG	16/28 C	BUENOS AIR.	5/10 C	TUNIS	22/32 S
		MADRID	17/33 S	CARACAS	23/27 S		
		MILAN	22/32 S	CHICAGO	20/24 C		
		MUNICH	16/28 S	LIMA	15/17 C		
		MOSCOU	15/26 S	LOS ANGELES	17/25 S		
		MUNICH	19/31 S	MEXICO	13/19 P		
		OSLO	9/23 S	MONTREAL	14/21 S		
		PALMA DE M.	19/29 S	NEW YORK	22/26 P		
		BUCAREST	13/23 S	SAN FRANCISCO	13/21 S		
		BUDAPEST	18/25 P	SANTIAGO/CHI	-2/10 S		
		COPENHAGUE	14/23 S	TORONTO	20/25 S		
		DUBLIN	13/19 C	WASHINGTON	23/27 P		
		FRANCFORT	16/30 S	ST-PETERSB.	19/28 S		
		GENEVE	17/28 S	STOCKHOLM	17/25 S		
		HELSINKI	18/25 S	TEHERIF	22/27 S		
		ISTANBUL	25/32 S	VARSOVIE	18/23 P		

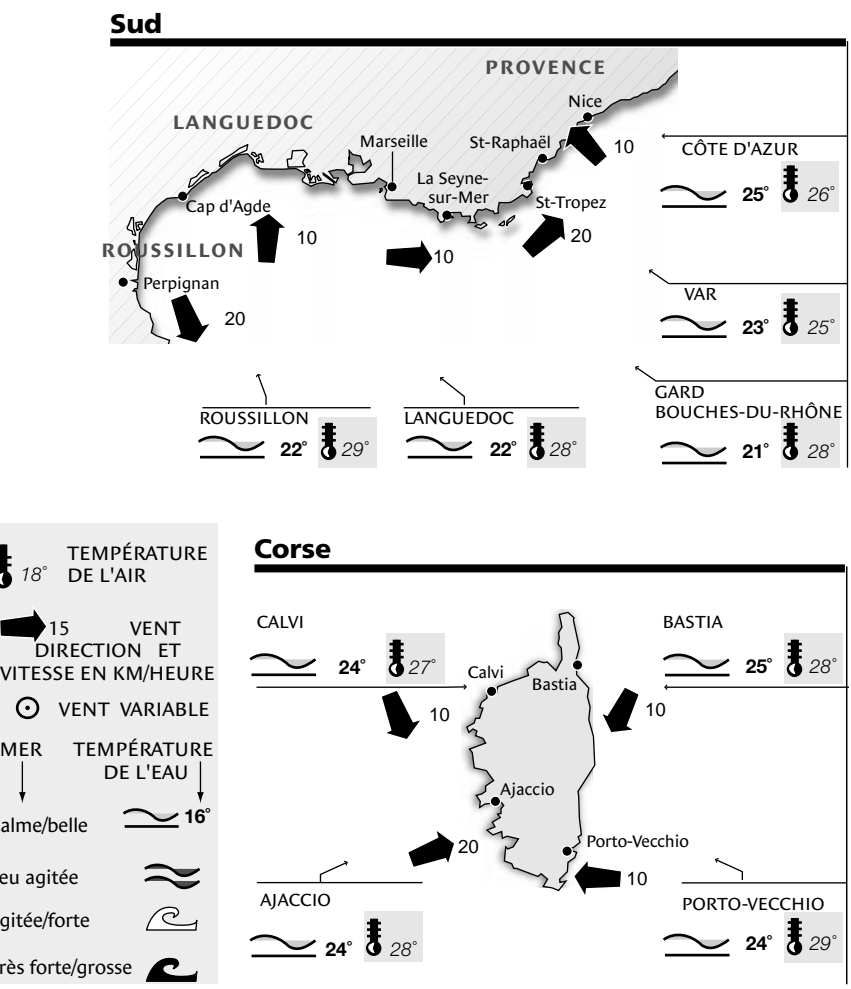
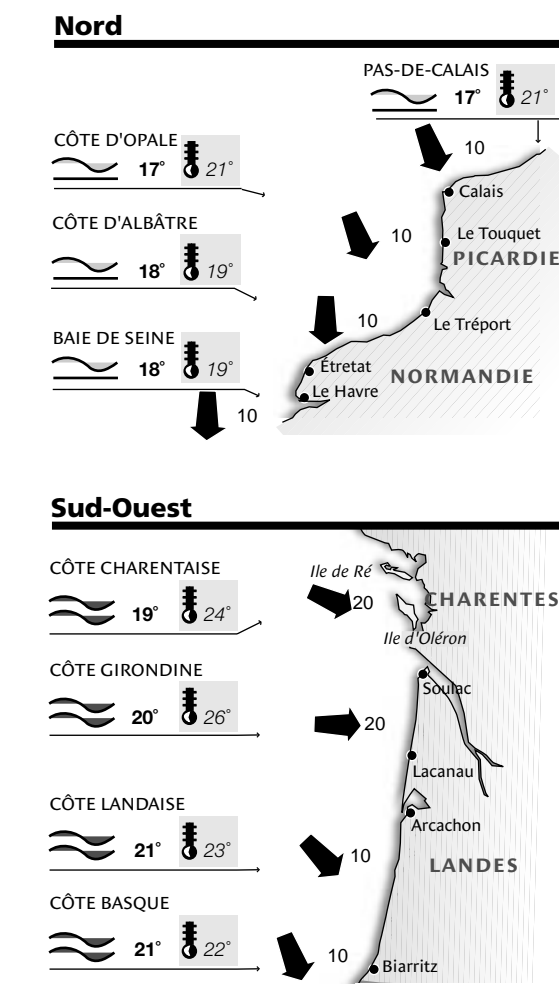
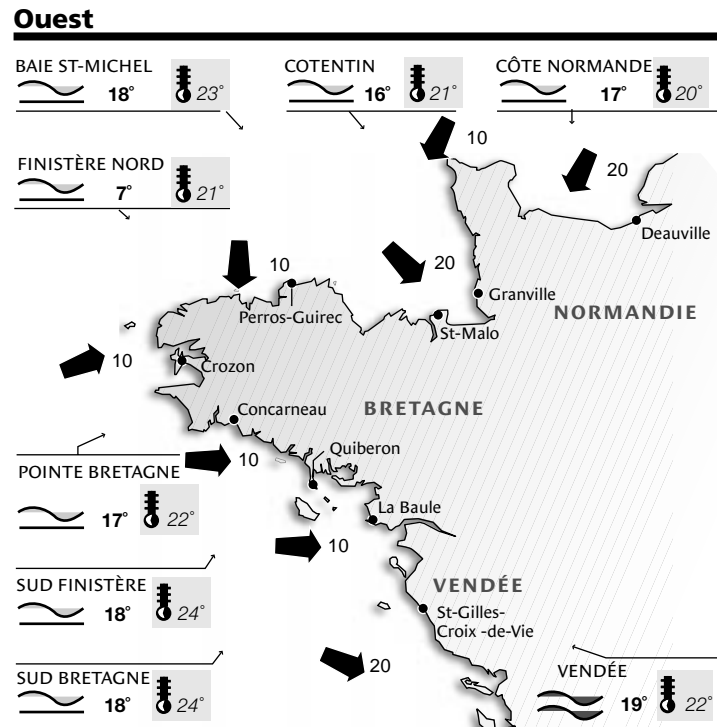
AMSTERDAM	15/26 S	ASIE-OCEANIE	
ATHENES	25/35 S	BANGKOK	26/34 P
BARCELONE	21/26 S	BEYROUTH	26/30 S
BELFAST	14/19 C	BOMBAY	26/29 P
BELGRADE	18/22 P	DJAKARTA	26/29 C
BERLIN	17/27 S	DUBAI	35/42 S
BERNE	15/29 S	HANOI	26/33 C
BRUXELLES	17/26 S	HONGKONG	27/28 P
BUCAREST	16/31 S	JERUSALEM	24/31 S
BUDAPEST	18/25 P	NEW DEHLI	29/32 P
COPENHAGUE	14/23 S	PEKIN	22/32 S
DUBLIN	13/19 C	SEOUL	25/29 P
FRANCFORT	16/30 S	SINGAPOUR	26/31 P
GENEVE	17/28 S	SYDNEY	12/17 P
HELSINKI	18/25 S	TOKYO	25/28 P
ISTANBUL	25/32 S		



Sur les plages

Le 26 JUILLET 2001 vers 12 heures

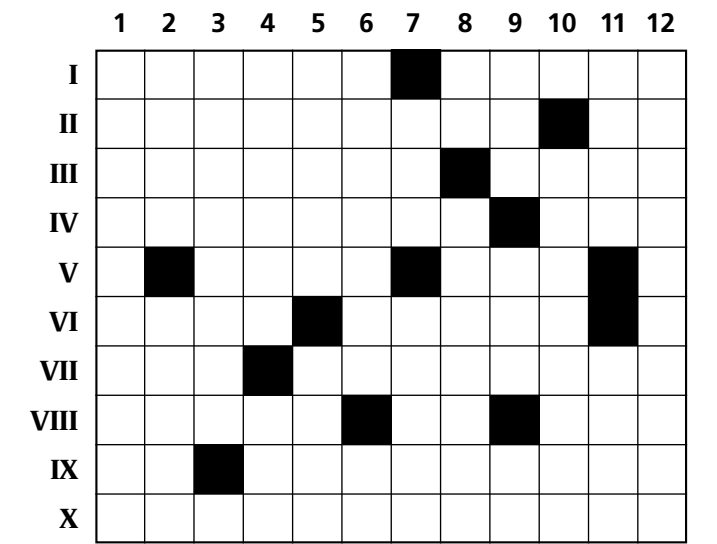
Le long des côtes de la Manche et des côtes landaises, les nuages bas seront parfois présents au lever du jour. Ils se dissiperont progressivement et le soleil s'imposera. Sur les autres régions côtières, la journée sera largement ensoleillée. Les températures seront comprises entre 20 et 30 degrés du nord-ouest au sud-est.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-174

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Fait du bien à condition de suivre les indications. Peut aussi faire du bien, mais il ne faut pas abuser. - II. En avoir n'a jamais fait de mal. En apprentissage. - III. Faiseur de paix. Tracas d'hier. - IV. Commence par la casse. Choisi. - V. Des millions et des millions de fois. Environ 1,5 euro demain. - VI. Fait du bien quand elle tombe. Se coucher à l'ancienne. - VII. Saison migratoire. Incite à la libre entreprise. - VIII. Un grand rôle pour Callas. Neuf

à chaque tour. Rejoint la Méditerranée. - IX. Forme de savoir. Démange sans cesse. - X. Leur coup, c'est le cou.

VERTICALEMENT

1. Marque de reconnaissance. - 2. Pâte batave. Fait un pli. - 3. Conducteur qui ne fera pas d'excès de vitesse. - 4. Trop souvent racontée. Subit une transformation. - 5. Préparer le terrain. Prend sa source au mont Lozère. - 6. Réduction au sommet. Dans le triangle et le rectangle. - 7.

Multinationale de la communication. Pour une communication sans frontières. - 8. Image et son du pays. Concentré. - 9. On en sort pour aller dans les cabinets. Pris en sortant. Article. - 10. Repris le texte. - 11. Met sur de bonnes voies. Handicapé au départ. - 12. Lourdes protections.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 173

Horizontalement

I. Départ. Point. - II. Ecolabel. Bah. - III. Motet. Salive. - IV. Alésés. Caser. - V. Ro. Elever. Ta. - VI. CGT. Ecumer. - VII. Hies. Tee. Ioe. - VIII. Estime. Neveu. - IX. Ut. Soustrait. - X. Rêve. Résille.

Verticalement

1. Démarcheur. - 2. Ecologiste. - 3. Pote. Têt. - 4. Alèse. Sise. - 5. Râtelé. Mo. - 6. TB. Secteur. - 7. Es. Vue. Se. - 8. Placements. - 9. Lare. Eri (ire). - 10. Ibis. Rival. - 11. Navet. Cèil. - 12. Thérapeute.

BRIDGE

N° 1954

UN COUP SPECTACULAIRE

Lors de cette donne, Sundelin, en défense en Est, trouva le moyen de faire chuter le contrat de « 3 SA ». Prenez sa place et cachez les mains de son partenaire, en Ouest, et de Sud.

♠ 7 4 3	♥ A R D	♦ R 9 7 4 2	♣ 8 5
♠ R 9 6 5 2	♥ 8 7 5 3	♦ 5	♣ V 7 3

N	♥ A 10
O	♥ V 10 9 2
E	♦ D V 10 8 6
S	♣ D 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♠	1 ♠	1 ♠
2 ♣	2 ♠	2 ♠	2 ♠
3 SA	3 SA	3 SA	3 SA

Ouest a entamé le 5 de Pique, Est a pris avec l'As puis a joué le 10 de Pique pour le Valet pris par le Roi de Pique d'Ouest. Celui-ci a rejoué le 2 de

Pique. Quelle carte Sundelin, en Est, a-t-il défaussé pour faire chuter le contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Réponse

Le retour du 2 de Pique, après avoir entamé le 5 (quatrième meilleure), montrait qu'Ouest avait cinq Piques et qu'il lui restait ainsi deux Piques maîtres. Mais où pouvait être sa reprise de main ? Ce ne pouvait être ni l'As de Carreau ni un des gros honneurs à Trèfle, car Sud n'aurait pas annoncé « 3 SA » sans ces trois cartes maîtresses. Il restait cependant une rentrée possible : le Valet de Trèfle troisième, mais encore fallait-il que la Dame de Trèfle n'empêche pas cette reprise.

En effet, regardez ce qui va se passer si Est ne défausse pas la Dame de Trèfle. Quand Sud jouera Trèfle du mort, il ne prendra pas si Est fournit la Dame ; et, si Est met le 4 de Trèfle, Sud prendra du Roi, retournera au mort par le Roi de Cœur pour continuer Trèfle et laisser passer la Dame de Trèfle si Est, cette fois, fournit cette carte. Les Trèfles seront ainsi affranchis sans qu'Ouest puisse prendre la main.

Heureusement, Sundelin a bien vu le coup et, pour détruire cette manœuvre, il a défaussé la Dame de Trèfle au troisième tour à Pique ! Dès lors, Sud ne pouvait plus affranchir ses Trèfles sans donner à Ouest le Valet et quatre Piques. Grâce à cette combinaison, appelée « baiser à la reine », les Trèfles étaient ainsi affranchis.

LE CHELEM DE ZIA

Le Pakistanais Mahmood Zia fait le bonheur des journalistes, car, régulièrement, ils peuvent publier ses meilleurs coups. En voici un.

♠ A 7 5 3	♥ 8	♦ A V 8 7 4	♣ A V 10
♠ D 4 2	♥ R D V...	♦ 6	♣ 2
♠ 10 9 8 6	♥ 3	♦ 5 3	♣ R D 9 8 6 5
♠ R V	♥ A 6 4	♦ R D 10 9 2	♣ 7 4 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	2 ♠	3 ♠
4 ♥	contre	3 ♠	6 ♦...

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle (singleton), comment Zia a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture artificielle de « 2 Piques » était un barrage qui garantissait une longue à Trèfle. Le saut naturel à « 4 Cœurs » promettait une couleur d'au moins sept cartes, et le bond final à « 6 Carreaux » était... courageux.

Philippe Brugnion

DISPARITION

Eudora Welty

L'ultime survivante de la génération des grands écrivains du Sud américain

ELLE ÉTAIT « la dernière survivante », la dernière à pouvoir raconter ses balades en canoë avec William Faulkner, de douze ans son aîné : « C'était un géant, le plus grand de nous tous, ceux qu'on a abusivement désignés comme "les écrivains du Sud", car nous ne formions ni un groupe ni une école. » Eudora Welty, cette éternelle jeune fille, délicate et déterminée à la fois, timide et obstinée, vient de mourir, lundi 23 juillet, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à Jackson (Mississippi). Elle y était née le 13 avril 1909 et n'en avait guère bougé. « Je n'ai quitté ma ville que pour étudier, dans le Wisconsin et à New York, confiait-elle au Monde en 1987, puis pour travailler, c'est-à-dire pour donner des conférences dans de nombreuses universités, sur tout le territoire des Etats-Unis, enfin pour le plaisir de voyager, essentiellement en France et en Italie. » Elle habitait la maison construite par ses parents sur une colline de Jackson, ne s'était jamais mariée, n'avait pas d'enfant. « J'ai choisi de vivre à la maison pour pouvoir écrire dans un univers familier, disait-elle encore. Je ne l'ai jamais regretté. »

Elle n'a pas eu la vie brève et tumultueuse de Carson McCullers, ni celle non moins brève et contrainte de son autre cadette Flannery O'Connor. Est-ce pour cela que la France l'a trop longtemps ignorée, elle qui parlait de Paris avec tant de passion ? La discrétion de la dame de Jackson a sans doute joué un rôle dans cette méconnaissance – qui continue, en dépit des efforts de son éditeur, Flammarion (celui-ci a notamment repris sept titres dans un gros volume et une édition de Michel Gresset, coll. « Mille & une pages », 1 000 p., 158 F, 24,09 €). Mais c'est plus sûrement parce que cet écrivain magnifique est une nouvelliste qu'elle a, ici, un public restreint. Et probablement aussi parce que, malgré le travail remarquable de ses traducteurs, son style, tout de délicatesse et de poésie, ne peut être vraiment restitué dans une autre langue.

AUTEUR D'UN BEST-SELLER

Aux Etats-Unis, elle est depuis longtemps considérée comme classique, et ses textes abondent dans les manuels scolaires, exemples parfaits d'une prose particulièrement pure et d'une écriture de haute tenue. Au point que lorsqu'elle a publié, en 1984, un court essai, *Les Débuts d'un écrivain*, beaucoup la croyaient morte. Ce texte autobiographique, qui n'a rien d'une confession, Eudora Welty ayant toujours refusé toute confiance, la fit redécouvrir. Il demeura sur la liste des meilleures ventes du *New York Times* pendant quarante-six semaines. Avant de devenir l'auteur d'un best-seller inattendu, elle avait reçu de nombreuses et prestigieuses distinctions, dont l'American Book Award et le prix Pulitzer pour son roman *La Fille de l'optimiste*.

« Eh oui, aux Etats-Unis aussi, les éditeurs poussent les auteurs à écrire des romans, constatait-elle avec une résignation amusée. J'ai été obligée de le faire. Si l'on lit bien *Mariage au Delta* ou *La Fille de l'optimiste*, on voit que ce ne sont pas de vrais romans. Plutôt des nouvelles "étirées". Le texte court me convient



JOHN KELLER

« La fiction, pour moi, explore, désigne, révèle, témoigne, elle ne juge pas, elle ne moralise pas », déclarait-elle.

mieux. J'ai peu de goût pour les explications et les commentaires. » Et elle profitait de cette remarque pour enchaîner sur les reproches qu'on lui avait faits, de ne pas avoir milité pour les droits civiques. Elle ne cachait rien de son enfance de petite fille blanche « ne se posant aucune question sur la condition des Noirs », puis de sa prise de conscience de « la situation dans le Sud ».

« Il n'était pas rare qu'à New York je m'entende demander : "Combien de nègres a-t-on lynchés chez vous cette semaine ?" On me reprochait de ne pas avoir parlé des Noirs dans mes livres et de ne pas faire une œuvre qui militait pour le changement. La condition des Noirs, je l'ai abondamment décrite [elle a aussi réalisé un reportage photographique sur l'Etat du Mississippi, en 1933, pendant la Grande Dépression], mais j'ai toujours été résolument opposée à ce qu'on appelle la littérature engagée. Les positions que j'ai prises, dans la vie, au moment de la lutte pour les droits civiques, ne regardent que moi, comme personne privée, comme tout autre citoyen, et il était bien évident, pour qui m'avait lue, que je ne pouvais qu'être favorable à la fin de la ségrégation. Mais le propos d'une œuvre de fiction n'est pas de dire aux autres ce qu'ils doivent faire. La fiction, pour moi, explore, désigne, révèle, témoigne, elle ne juge pas, elle ne moralise pas. »

La morale qu'on assène, la lourdeur, la violence, les cris..., ce n'est pas dans la manière d'Eudora Welty, même si elle décrit souvent un univers terrible, un quotidien désastreux, des vies sinistres ou gâchées. Si elle sait être impitoyable, c'est seulement en raison de sa lucidité, de sa minutie, de sa précision dans la description des situations, des comportements, des lieux, des atmosphères. Comme

l'écrivit Danièle Pitavy-Souques, l'une des spécialistes françaises de son œuvre (lire son excellent *Eudora Welty, les sortilèges du conteur*, éd. Belin, col. « Voix américaines », 128 p., 50 F, 7,62 €), il y a chez Eudora Welty « une densité et un pouvoir visionnaire qui tiennent de la poésie. Le Sud est là, où l'artiste puise ses images, mais la quête est d'ordre spirituel. (...) Eudora Welty, dont l'œuvre a influencé deux générations d'écrivains [au premier rang desquels Richard Ford], est à compter parmi les plus grands écrivains américains. » (*Le Monde* du 11 décembre 1987). Ceux qui ne connaissent pas encore Eudora Welty ont peut-être de la chance. Il leur reste le bonheur de découvrir cet univers singulier, ce Sud qui n'existe plus.

Josyane Savigneau

NOMINATION

Jean-Loup Kuhn-Delforge a été nommé ambassadeur en Bulgarie, en remplacement de Dominique Chassard, par décret publié au *Journal officiel* du vendredi 20 juillet.

[Né le 12 décembre 1950, titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public, Jean-Loup Kuhn-Delforge fut affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA en 1977. Il a été directeur du cabinet du préfet de la Haute-Marne (1977-1978) puis du préfet de la région Centre et du Loiret (1978-1981), chargé de mission au secrétariat général du gouvernement (1981-1987) et chef de la division politique du gouvernement militaire à Berlin (1987-1989) avant d'être nommé à la direction des affaires politiques du ministère des affaires étrangères (1989-1991), puis d'être en poste à Prague (1991-1994) et à Bonn (1994-1997). Depuis 1997, M. Kuhn-Delforge était directeur adjoint des Français à l'étranger et des étrangers en France et chef du service des Français à l'étranger au Quai d'Orsay.]

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Marie-Claire et Bruno MERLIN, Charlotte et Eléonore, ont la joie d'annoncer le mariage de

Thomas et Agnès,

qui a été célébrée le samedi 21 juillet 2001, à Bémécourt (Eure).

30, rue Robert-Lindet, 75015 Paris.

Décès

– Bordeaux. Paris.

Anne, sa compagne, Laurent, François, Kamar et Mehdi Darqué, ses enfants et son petit-fils, Mme Françoise Darqué, son épouse, Les familles Viala, Ferraud et Vergier, Et tous leurs proches, ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean DARQUÉ,

survenu à Pessac, le 24 juillet 2001.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 27 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Amand, à Bordeaux-Caudéran, suivies de l'inhumation au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son épouse, Et ses enfants ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre, Raymond JUDE,

le 20 juillet 2001.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 25 juillet, à 9 h 45, en l'église Notre-Dame du Raincy, suivie de l'inhumation au cimetière de l'île de Groix, le jeudi 26 juillet, à 11 h 15.

6, allée Baratin, 93340 Le Raincy.

– Mme Suzy Jumel, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges JUMEL, chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole,

survenu à Paris, le 23 juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15^e.

60, rue Falguière, 75015 Paris.

– Mme Gérard Lavergne, née Catherine Mouren, son épouse, Diane Pez et Sandra Lavergne, ses filles, Thomas Pez, son gendre,

Le docteur et Mme Christian Lavergne, ses parents,

Le comte et la comtesse de Leotoing d'Anjony, et Clémentine, Aurèle et Stephan Matyk, M. et Mme Jean-François Hubert, et Caroline, ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Gérard LAVERGNE,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans, le 24 juillet 2001, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 27 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillois, Paris-7^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. André Merlin, directeur de RTE, Et l'ensemble des collaborateurs de Réseau de transport d'électricité ont le regret de faire part du décès de

M. Maurice MAGNIEN, inspecteur général honoraire d'Electricité de France, ancien directeur des études et recherches d'EDF, ancien directeur du transport d'EDF, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Arts et des Lettres, commandeur du Lion de Finlande,

survenu le 22 juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une cérémonie religieuse est célébrée ce mercredi 25 juillet, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, Paris-16^e.

Ils s'associent à la douleur de ses proches.

– Mme Jean Rieu, son épouse, Mme Francine Rieu, sa fille, Capucine Boncenne, sa petite-fille, Et sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean RIEU, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Fleurance (Gers), le 8 juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 11 juillet, à Lamothe-Goas (Gers).

10, rue Lavoisier, 75008 Paris, 36, rue Madeleine-Michelis, 92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Jeannine Robin, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul ROBIN,

survenu à Paris-14^e, dans sa soixante-dix-huitième année.

La levée du corps aura lieu le vendredi 27 juillet 2001, à 10 h 30, à l'amphithéâtre de l'Institut mutualiste Montsouris, 59, avenue Reille, Paris-14^e.

L'inhumation aura lieu le même jour à 15 heures, au cimetière des Capucins de Bourges (Cher).

12, rue Damremont, 75018 Paris, 7, rue Gaston-Couigny, 18000 Bourges.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sophie TAPONIER

nous a quittés, le 17 juillet 2001.

De la part de Dominique Desjeux,

Jean Taponier, Suzanne Taponier-Cléchet, ses parents, Agnès, Jean-François et Renée, Marc, Chantal, sa sœur, ses frères et belles-sœurs, Et leurs enfants, Les familles parentes et alliées, Ses amis et collaborateurs d'Argonautes.

Parents et amis se réuniront au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20^e, le vendredi 27 juillet, à 13 h 30.

Une célébration aura lieu à son intention, en l'église Saint-Laurent, à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie), le lundi 30 juillet, à 19 heures.

Pas de fleurs.

94, boulevard Barbès, 75018 Paris, 7, avenue de Lamballe, 75016 Paris, 19, route du Port, 74290 Veyrier-du-Lac.

– Ses collègues et tous ceux qui l'ont croisée à EDF,

Les membres du département Cleo, Le Grets et son équipe de travail, expriment leur immense tristesse à l'occasion de la disparition de

Sophie TAPONIER, chercheur, anthropologue, coresponsable de l'équipe de sciences humaines et sociales à EDF R & D.

Ils continueront leur travail enrichis de son apport, et manifestent toute leur sympathie à son compagnon et à sa famille.

Rectificatifs

– Dans le faire-part de décès de

François JACQUEY, prêtre,

paru dans la page carnet du 25 juillet 2001, il fallait lire :

La messe de sépulture, présidée par Mgr Eric Aumonier, évêque de Versailles, a été célébrée ce mercredi 25 juillet, à 10 heures, en l'église du Mesnil-Saint-Denis (Yvelines).

Remerciements

– André, Aude et David, Les familles et les proches, ont été très touchés par votre présence, vos fleurs ou vos messages de sympathie lors du décès et des obsèques de

Denise MAIREY, née DIATKINE,

et vous expriment leur gratitude.

28, rue Vauquelin, 75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 26 juillet 1976,

Robert GERY

quittait ce monde et les siens.

Une pensée, une prière sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part des familles Gery et Feertchak.

Cours

Apprendre le russe au CREF, à Moscou et à Paris. Stages intensifs et semi-intensifs. 01-43-79-30-54 - cref@dol.ru

CARNET DU MONDE

- TARIFS année 2001 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS

141 F TTC - 21,50 €

TARIF ABONNÉS

119 F TTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

600 F TTC - 91,47 €

FORFAIT 10 LIGNES

TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €

FORFAIT 10 LIGNES

La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :

85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail : carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

OFFRE SPÉCIALE ÉTÉ
1 mois
173 F*
seulement

Les plus belles pages de l'été

Pour votre été, abonnez-vous au Monde

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :

- des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
- des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;
- des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
- des grands solitaires de la prière ;
- de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Services")

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT

A retourner 10 jours à l'avance 101 MQ VA2

Votre adresse de vacances : du au : Prénom : Nom : Adresse : Code postal : Ville :

Votre mode de règlement : Chèque joint à l'ordre du Monde Carte bancaire

N° : Expire le : Date et signature obligatoires :

Votre adresse habituelle : Adresse : Code postal : Ville :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96 F (14,64 €)
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139 F (21,19 €)
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173 F (26,37 €)
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378 F (57,63 €)
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562 F (85,68 €)
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980 F (301,85 €)

● AVIGNON scelle ses retrouvailles avec l'un des chorégraphes qui ont marqué l'histoire récente du festival, l'Américain Bill T. Jones. Il présente, dans la Cour d'honneur du

palais des papes, un spectacle créé l'année dernière à Bologne, « You walk ? » ● DANS un entretien au Monde, le chorégraphe dit sa difficulté à mener à bien ses projets de créa-

FESTIVAL
été 2001

tion dans un cadre nomade et s'interroge sur la nécessité d'une implantation plus institutionnelle à Harlem, berceau new-yorkais de sa compagnie. ● LE FESTIVAL de la Meije a

commencé par une brillante série de concerts en hommage à Olivier Messiaen, tous placés sous le signe du Japon, représenté par plusieurs interprètes de premier plan.

Bill T. Jones, un chorégraphe à la moitié de sa vie et de ses combats

Avignon/Danse. Dans un entretien au « Monde », le danseur américain, qui présente « You walk ? », spectacle créé en 2000 à Bologne, s'interroge sur l'avenir de sa compagnie, les risques de l'institutionnalisation et la force de son enracinement à Harlem

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Bill T. Jones est soucieux. Qu'il chorégraphie pour se lancer dans des combats glorieux (sida, histoire du peuple noir), ou pour faire la part belle à la spiritualité – comme avec ce You walk ?, créé l'année dernière à Bologne et qu'il installe aujourd'hui dans la Cour d'honneur du palais des papes –, l'artiste déborde de vitalité. A Avignon, où il vient d'arriver, après des vacances en Toscane, impossible de s'y tromper : l'humeur est sombre. Trop de questions l'absorbent. Comment être un artiste engagé et avoir le temps de développer un style identifiable ? Comment construire et sauvegarder une œuvre quand on travaille au coup par coup, sans même un studio à soi ? A presque cinquante ans, il doit faire des choix. Va-t-il ouvrir un centre d'art et de culture à Harlem ? L'homme est déchiré entre la passion de son art et l'amour qu'il porte à ses semblables. A peine assis pour un entretien, il n'attend pas la première question :

« Aujourd'hui, on a le choix entre le cynisme ou la fatigue. Il faut pourtant avancer, mais comment ? La pression de l'argent est trop grande. La danse est devenue un business. Ce climat délétère touche les chorégraphes, les critiques, tout le milieu professionnel, et le public. Il y a cinq ans, aux journalistes français qui me demandaient quel effet cela me faisait de danser pour la première fois dans la Cour d'honneur, j'avais répondu crânement : "J'ai l'impression de survivre." Certains y ont vu de l'arrogance. C'était la vérité. Si je ne suis plus dans la survie, je dois me résoudre à institutionnaliser ma compagnie. A New York, je n'ai même pas un studio, juste une location à Manhattan. Dépasser le cap du nomadisme signifie, aux Etats-Unis, se mettre à penser en termes financiers par rapport au gouvernement, aux fondations. Autant d'institutions qui ne pensent pas vraiment en termes de qualité de vie.

– **Parce que la qualité de la vie a beaucoup d'importance pour vous ?**

– C'est à la fois l'ange et le démon qui m'écarterent. Je reviens d'Italie. La qualité de la vie y est une évidence. Je ressens ce besoin profondément en moi. Je me pose la question de savoir de quoi mon art est l'expression. Je dis parfois à ceux qui m'interrogent que ce que je fais a à voir avec la qualité de leur vie. Cela, je dois le prouver. Discuter avec le National Endowment for the Arts, qui attribue les subventions, ressemble à une partie de foot politique et vous fait sentir coupable par rapport à ceux qui sont dans la vraie nécessité.



« You walk ? », une méditation de Bill T. Jones (à droite) sur la conquête espagnole en Amérique latine.

J'ai toujours affirmé que l'art est aussi important qu'une autoroute. Des mots qui sonnent bien à l'oreille. Mais il faut passer à l'acte. Le processus a commencé. Ellie Friedman, nouvelle directrice de notre directeur, nous a sortis du déficit. On est aux projets à long terme.

– **Comme cette implantation de la compagnie à Harlem ?**

– Harlem est le dernier quartier de Manhattan à changer. Il est en plein renouveau culturel, avec un grand mélange à la fois racial et économique. Bill Clinton y a même installé ses bureaux. On a envie d'y inscrire l'identité de la compagnie. Non pas comme Alvin Ailey le faisait avec volontarisme dans les années 1960, au moment des mouvements de libération des Noirs, mais en tant qu'artistes ayant un rôle à jouer dans la communauté, en initiant des projets

culturels, au-delà de ceux qui sont propres à la compagnie. Posséder une base, c'est être assez important pour récolter beaucoup d'argent. Vous êtes jugé sur le degré de sophistication de votre projet de développement. Nous avons créé l'association des Amis de la Bill T. Jones-Arnie Zane Company. On sait comment demander des dons individuels de vingt dollars ou de cinquante mille dollars. Je fais cette manière d'agir.

– **Pourquoi ?**

– Je n'aime pas être quémant, les sourires obligés. Mais, aux Etats-Unis, c'est le seul système qui permet aux artistes de durer. Merce Cunningham le fait. Trisha Brown le fait, les chercheurs aussi, les écologistes... La recherche de fonds inonde tout le territoire de courriers et de coupons-réponses personnalisés.

– **Pourquoi ce changement de**

régime indispensable vous déplaît-il autant ?

– La colère en moi est en train de remonter. Disons qu'elle fait place à une forte détermination faite d'indignation et de beaucoup d'amour. J'aimerais qu'il n'y ait de place que pour l'amour, et mettre mon travail à son seul service. Car ma création est ma religion. Je traverse un passage aride qui, je crois, s'appelle l'âge mûr. A l'exubérance, à la confiance, se mêle une goutte de chagrin, voire de deuil de ce qui ne sera plus. Avant, le public m'ouvrait les bras, je travaillais sur cette énergie de créateur volant, invité par les festivals, souvent en Europe. Vient le moment où vous n'êtes plus au centre de la frénésie médiatique. Vous vous demandez alors quel trajet emprunter. Il faut respirer un bon coup, et commencer à construire le

bateau : se confronter à l'institution.

– **Vous croyez que vous n'avez pas la place que vous méritez parce que vous êtes noir, que vous avez dérangé l'establishment ?**

– Non. La danse a perdu quelque chose qui ressemble à son âme et qui nécessite de reprendre la lutte. Le temps est venu de ne plus me conduire en généraliste et de creuser mon sillon à partir de ce que je fais de mieux. Plus que jamais, j'ai besoin d'une compagnie pour mener à bien cette entreprise. Car j'en ai assez d'entendre que je suis un chorégraphe charismatique, faute d'être un grand chorégraphe. Alors, je dis : "Fuck them ! Je vais leur montrer..." Je vais mettre au clair toutes mes ressources et en faire un style. Comme Merce, comme Trisha l'ont fait. Mais, pour cela, il faut que j'acquière

leur froideur. Elle me permettra de donner la priorité à mon art. Alors, je serai vraiment moi-même.

(Bill T. Jones chante, ému, très tendu : "I want to be ready/I need to be ready/Ready to put on a long right road".)

– **Etre prêt, ça veut dire quoi ?**

– Faire un chef-d'œuvre qui fera dire aux critiques : "Ma-gni-fique !" (en français). Ou mourir avec un cœur tranquille. Il faut que je réussisse à réunir ces deux vies qui m'obsèdent. Ce qui est devant moi est énorme. Je voudrais qu'on me donne la grâce. Mais comment expliquer aux gamins noirs de Harlem que je prépare ma prochaine création sur la musique de Beethoven parce qu'elle exprime ma joie et la tragédie de la vie ? »

Propos recueillis par
Dominique Fréty

HORS CHAMP

■ **DANSE** : le conseil d'administration du Ballet national de Marseille a approuvé, le 23 juillet, le budget 2001 amendé par sa directrice, la danseuse Marie-Claude Pietragalla, lui accordant ainsi sa confiance au moment où commence une inspection du ministère de la culture sur sa gestion (Le Monde du 4 juin 2001). Le déficit 2001 ne serait pas « inférieur à un million de francs », selon Jérôme Bouët, directeur régional des affaires culturelles et administrateur du ballet.

■ **SOCIAL** : les intermittents du spectacle qui occupaient les locaux administratifs du Festival d'Avignon depuis le 20 juillet à l'appel de la Fédération CGT du spectacle ont cessé leur mouvement le 24 juillet. Ils ont reçu une lettre du premier ministre, Lionel Jospin, les assurant qu'il veillait au maintien de leur statut et leur indiquant qu'il avait demandé aux deux ministres concernées, Elisabeth Guigou et Catherine Tasca, d'accélérer le règlement du dossier de l'assurance-chômage.

Genèse d'une longue marche dans la culture latine et catholique

Avignon/Danse. Après Jan Fabre, un nouveau spectacle interpelle, dans la Cour d'honneur, l'Histoire, les papes et l'Eglise

YOU WALK ? Chorégraphie de Bill T. Jones. Du 26 au 28 juillet, Cour d'honneur du Palais des papes, à 22 heures. De 120 F (18,29 €) à 200 F (30,49 €). Tél. : 04-90-14-14-14. La compagnie Bill T. Jones/Arnie Zane est invitée à Perpignan, le 31 juillet.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

La chorégraphie You walk ? a été créée en mai 2000 à Bologne à l'occasion d'un colloque qui étudiait « la place de la latinité dans la culture européenne » (Le Monde du 19 mai 2000). Bill T. Jones, invité, n'a pas hésité : il allait danser la colonisation espagnole et portugaise en Amérique latine, la destruction des autochtones soit par la violence, soit par la douceur, développant l'histoire du jésuite italien Domenico Zipoli, qui, au Paraguay, composa des opéras, dont un San Ignacio réputé, en s'ap-

puyant sur les techniques de chant des Indiens. Ces derniers, à leur insu, vantaient la légitimité de la guerre sainte menée par l'Eglise catholique. La musique, grande manipulatrice des âmes, convertit à tour de notes.

Depuis Bologne, la chanteuse de fado Mísia a rejoint la compagnie. « Elle chante ce rythme portugais qui vient des esclaves d'Angola, explique le chorégraphe, et qui progressivement va remonter jusqu'à la classe dirigeante et sera absorbé par la culture européenne. Aujourd'hui, Amalia Rodrigues a été enterrée au Panthéon », s'amuse Bill T. Jones, toujours prompt à montrer comment l'Afrique, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, a nourri les arts des Blancs. Outre qu'elle chante, Mísia récite en français de nombreux extraits des Lusiades, chant épique du XVI^e siècle écrit par le navigateur Luis de Camoens, vantant la grandeur du Portugal, mais aussi la magie de l'exploration et la

nostalgie d'être loin de son pays, autant de thèmes qui étaient déjà traités dans la chorégraphie.

Selon Bill T. Jones, « la chanteuse a ouvert le spectacle, créant un véritable événement musical ». L'opéra San Ignacio et les Lusiades sont utilisés comme grands fragments, aujourd'hui devenus presque indéchiffrables, fondateurs de la pensée de l'Ancien et du Nouveau Monde. Mísia en chair et en os tient désormais compagnie à Mozart, à John Cage et aux chants des Indiens. Vision œcuménique qui réconcilie les victimes et leurs exterminateurs par la magie des voix. Et par les danses : car, comme le souligne la chorégraphie, les Indiens imitaient les danses des maîtres, tout en les transformant.

You walk ? commence par des chants d'oiseaux. Et les danseurs tout en blanc rendent hommage à l'innocence d'un Paradis appelé à disparaître sous nos yeux. La pièce possède la dimension du rêve puis-

qu'elle mêle à la vérité historique l'odyssée d'Achille, héros du roman du Caribéen Derek Wallcott qui, chaque nuit dans son sommeil, part rejoindre l'Afrique en marchant sur le fond des océans. D'où ce titre : You walk ?, ou comment ne pas tomber quoi qu'il arrive. La marche comme métaphore de l'homme qui se tient debout.

PAVANES ET RYTHMES LASCIFS

On garde en mémoire des traversées nimbées de lumières filtrantes donnant au récit la fragilité du rêve (le roman) ou la densité du cauchemar (le récit historique). Les pavanés des Espagnols prennent du déhanché et succombent aux rythmes lascifs. Les morts tombent, s'accumulant sous forme de pyramides. Le mysticisme du fondateur des jésuites, Ignace de Loyola, flamboie. Le rouge domine. Quant au noir, il se mêle de blanc : l'apparition des métis est signalée par les inventifs costumes bicolores d'Al-

berto Gelli, styliste chez La Perla (clin d'œil aux soutiens-gorge dont les missionnaires affublaient de force les femmes ?).

Cette chorégraphie est découpée selon le principe d'un puzzle. L'émotion – et une évidente recherche formelle de beauté – sert de fil conducteur. You walk ? suit dans sa construction la trame du mythe d'Orphée (surnom qui avait été attribué à Domenico Zipoli) : celui qui n'avance pas tombe. Celui qui se retourne meurt. C'est marche ou crève au pays des Indiens, raconté par un Bill T. Jones qui joue les conteurs plus que les polémistes. Après le Je suis sang, de Jan Fabre (Le Monde du 23 juillet), voilà encore une pièce pour que les papes d'Avignon reconnaissent leurs. On n'a pas fini de s'interroger sur ce retour de l'obscurantisme catholique comme source d'inspiration.

D. F.



« Il y a une grande fraternité et du bonheur parmi ces corps qui se touchent, se sentent libres », explique Cristina Garcia Rodero.



PHOTOS CRISTINA GARCIA RODERO

Les hommes de Cristina Rodero, entre boue et étoiles

Madrid/Photographie. Un accrochage discutable qui emporte l'adhésion par son obstination

CRISTINA GARCIA RODERO, Ministerio de educación cultura y deporte, 2, Avenue Juan de Herrera, Madrid. Jusqu'au 2 septembre. Tél. : 00-34-91-549-71-50. Du mardi au samedi, de 10 heures à 20 heures ; dimanche, de 10 heures à 14 heures. Catalogue : *Rituales en Haïti*, de Cristina Garcia Rodero, introduction de Christian Caujolle, texte de Laënnec Hurbon, éd. TF Editores, 218 pages, 7 500 pesetas (45,08 €).

MADRID

de notre envoyé spécial

C'est la grande dame de la photographie en Espagne. Cristina Garcia Rodero, cinquante-deux ans, enseignante à l'École des beaux-arts de Madrid, réalise depuis des années un travail sur les rites, fêtes et traditions, entre christianisme et paganisme. Dans son pays, son livre *Espana occulta* est un classique, qui montre comment des traditions séculaires se plaquent sur un pays qui a connu durant trois décennies un développement spectaculaire.

Cristina Rodero est présente, durant l'été, en deux expositions à la fois proches et éloignées. Madrid accueille, dans le cadre du festival PhotoEspaña, son travail en noir et blanc sur des rites en Haïti. Par ailleurs, dix-sept photos tirées d'Haïti, concernant un rituel vaudou qui incite hommes et femmes à s'immerger nus dans la boue, sont présentées, parmi une bonne centaine d'œuvres d'autres artistes, dans l'exposition centrale de la Biennale de Venise, intitulée « Plateau de l'humanité », par Harald Szeemann. La quatrième de couverture du catalogue est donnée à une photo de Rodero, ce qui dit l'importance qu'elle tient à Venise.

Par rapport à d'autres cérémonies à Haïti, les photos dans la boue sont les plus troublantes, entre douleur et extase, envoûtement et sensualité, gestes recueillis et danse des corps. Le vaudou, qui libère le corps comme il a cimenté le peuple haïtien lors de l'indépendance de 1804, est ici au cœur d'un pèlerinage dans la Plaine du nord en l'honneur de saint Jacques et de l'esprit guerrier

Ogu. La boue étant censée porter chance, les corps sont entièrement recouverts de cette matière luisante. Des offrandes diverses, y compris des morceaux de viande, sont jetées pour que des vœux se réalisent. Des femmes se laissent posséder, font l'amour avec un esprit qui entre dans leur corps. Certains ne quittent pas la boue pendant trois jours. « Il y a une grande fraternité et du bonheur parmi ces corps qui se touchent, se sentent libres », explique Cristina Rodero. Je suis intéressée par les trances, quand l'esprit entre dans le corps pour communiquer avec Dieu. »

Cristina Rodero est allée à Venise avant d'inaugurer, sous le regard admiratif de ses étudiants, l'accrochage madrilène. Elle dit le fossé qui sépare les deux villes : « Des personnes, à Venise, voyaient ces images, ces corps qui bougent dans la boue, comme une perfor-

mance artistique. Mais ce n'est pas une performance ! Ce n'est pas non plus un travail sur le corps ! C'est un travail sur des rituels. Les gens veulent toujours découvrir le monde à travers leur domaine, il n'y a plus de curiosité. J'ai tant de respect pour ces Haïtiens que je les vois comme ils sont. C'est la spontanéité qui dirige mes images. »

A Venise, Cristina Garcia Rodero a fait impression au milieu d'un ensemble hétéroclite qui a déçu (*Le Monde* du 15 juin). On voit bien pourquoi Szeemann le malin, qui adore faire des « coups » et brouiller les genres, mais qui n'a jamais manifesté une passion particulière pour le documentaire, est allé chercher les images boueuses - et uniquement celles-là - de Rodero. Mais l'artiste, mélange de préoccupation documentaire et de tradition beaux-arts, ne se laisse pas faire et

ne veut pas être assimilée à un body-art version 2001. « Je veux documenter et créer des formes. »

Venise est prestigieuse. Mais c'est à Madrid, là où Cristina Rodero a contrôlé l'accrochage, et où une bonne centaine d'images s'étaient, que son travail est au plus près d'un projet dont Haïti n'est qu'une partie et qui la conduira dans d'autres pays. Elle l'a intitulé « Entre le ciel et la terre ». Sans doute Cristina Rodero a-t-elle eu trop de libertés sur ces terres. Il y a trop d'images sur les murs, certaines sont répétitives, certaines de moindre importance, d'autres enfin ne « tiennent » pas le grand format qu'on leur fait subir. Mais cela n'empêche pas de découvrir des moments incroyables où l'homme semble vraiment plus près des étoiles.

Michel Guerrin

François Lazaro, directeur du Clastic Théâtre

« La marionnette apparaît comme l'un des lieux où réfléchir le théâtre »

AVIGNON

de notre envoyé spécial

La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon accueille, du 25 au 28 juillet, les premières Rencontres nationales de la marionnette. Quatre spectacles, une table ronde et une rencontre avec les créateurs sont prévus chaque jour, sur le thème « Les auteurs dramatiques vivants et la marionnette ». Le directeur artistique choisi par Thémaa (*l'Association des théâtres de marionnette et arts associés*) est François Lazaro, directeur du Clastic Théâtre. Entretien.

« Qu'est-ce que Thémaa ? »

« L'association qui réunit les marionnettistes français, dans une mouvance qui va de l'art de la marionnette aux arts associés. C'est-à-dire tous les arts de l'interprétation par délégation. Où le personnage n'est pas représenté par un comédien, par son corps, mais par tout autre chose : un morceau d'espace, un pantin, un objet que le comédien tend au public comme étant le personnage. »

« Combien de compagnies réunit-elle ? »

« Elle regroupe actuellement deux cent cinquante compagnies professionnelles, plus des compagnies qui sont dans la mouvance d'un théâtre gestuel, d'un théâtre de scénographie ou d'arts plastiques. »

« Qu'est-ce qui a conduit Thémaa à ces Rencontres nationales ? »

« Il y a beaucoup de festivals en France consacrés à la marionnette. La plupart ont une pro-

grammation plus internationale. Depuis longtemps, il y avait une demande des praticiens, d'un festival de confrontation nationale. Qui permettrait de voir, d'évaluer, de mettre en débat ce qu'on continue d'appeler marionnette. »

« La première édition est consacrée aux auteurs français vivants. »

« Thémaa m'a demandé non pas de programmer le meilleur de ce qui se faisait en France ou le plus à la mode, mais de resserrer la programmation autour d'une thématique précise, qui pouvait aller jusqu'à l'idée de manifeste. Comme je travaille sur ce terrain depuis des années, j'ai choisi ce qui relie la marionnette aux auteurs dramatiques vivants. »

« Comment avez-vous sélectionné les compagnies ? »

« J'ai cherché à faire état de travaux en cours entre des compagnies et des auteurs dramatiques. A montrer cette filière dans toutes ses orientations, ses implications possibles. En quoi la marionnette fait bouger le théâtre de l'intérieur. »

« Vous pensez à l'écriture ? »

« C'est vrai qu'il y a de plus en plus d'écritures qui sont des écritures visuelles, où l'auteur travaille en didascalies, en préconisations. C'est vrai aussi que le comédien cherche à faire entendre l'écriture théâtrale autrement. »

« Quels types de marionnettes seront présentées à Villeneuve-lès-Avignon ? »

« Il y a des marionnettes par-dessus et par-dessous, à l'endroit et à l'envers ; des grandes et des petites ; des objets ; des matériaux mis en forme sous l'œil du spectateur ; d'autres sont de vrais petits bijoux de construction, de manipulation, d'articulation. Il n'y a pas de marionnettes classiques, mais du théâtre de papier, de chiffon, de gaze, d'objets quotidiens. »

« Quel est l'avenir de la marionnette ? »

« La marionnette apparaît de plus en plus comme l'un des lieux où réfléchir le théâtre. Je vois de plus en plus de metteurs en scène dans l'ignorance de la marionnette, se diriger vers des formes de travail, où ils figurent le corps des comédiens, où ils cherchent une distance, et la marionnette propose de ne pas être le personnage, mais de le tenir à distance et d'en être le spectateur en même temps que le public. Je vois de plus en plus de comédiens se diriger vers elle, la visiter comme ils ont visité auparavant le nô, le kathakali, le masque, le clown, la commedia dell'arte, une piste pour voir les choses hors naturalisme. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

★ Rencontres nationales de la marionnette. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-15-24-24. De 60 F (9,15 €) à 300 F (45,73 €). Du 25 au 29 juillet.

se prêtera avec simplicité au jeu didactique de l'explication de texte, arguant de son amour immodéré des insectes et en particulier de ces papillons si bien écrits par Colette. N'épinglera-t-il pas lui-même, sur la dernière de ses pièces, *Envols crépusculaires*, le thème de l'*Interlude* debussyste, ultime battement d'ailes avant la nuit ?

C'est à la presque nuit justement que commence le second concert, cette fois un récital donné par Kaori Kimura, « magnifique pianiste japonaise », Messiaen dixit. Le petit vin blanc de Savoie ingurgité entre-temps n'a pas suffi : il convient à présent de superposer pulls et polaires. Déjà la belle nuque de Kaori Kimura se penche sur le grand piano lisse. Bras nus dans une élégante robe de sphinx noir, elle attaque deux des *Préludes* de Debussy. De ce concert à la programmation exigeante, nous retiendrons surtout les *Quatre études de rythme*, de Messiaen, où le piano terrien et puissant de Kaori Kimura sonne juste, éclipsant les *Notations* de Pierre Boulez et les larges méditations de Takemitsu (*Litany* et *Les Yeux clos I et II*). Autour des deux *Iles de feu* ne resteront que les superbes *Rain Tree sketch I et II* inspirés des jardins japonais, tout entiers dans l'esprit des *Préludes* de Debussy. Au sortir, la nuit est tout à fait là.

SONATES ET TARTIFLETTES

Le lendemain, 24 juillet, temps clair et grand soleil. Les courageux sont partis dès 8 heures randonner sur le plateau d'Emparis - l'un des meilleurs pâturages et à ce titre âprement disputé dans cette région pastorale. Brebis égarée par le festival, la joueuse de koto Atsuko Constant, laquelle devait se livrer avec Laurent Korcia à un inhabituel duo de Miyagi pour violon et koto, cette cithare à cordes de soie utilisée dans la musique japonaise dans le culte Shintô. On se consolera néanmoins avec une intégrale des *Sonates pour violon seul* d'Ysaye où Korcia et son Zahn de 1791 sont passés maîtres. Et ce n'est pas une corde cassée à quelques encablures de la fin qui y changera quelque chose.

Cette fois, pas de vin blanc dans l'entre-deux, mais une solide tartiflette à l'Auberge de l'Edelweiss, histoire d'affronter le concert du soir. Le temps de prendre une grande goulée de « vent d'ouest » (très debussyste !) sur le parapet du cimetière, déjà commence la *Rhapsodie pour clarinette et piano*. A la clarinette, Pierre Dutrieu, membre de l'Ensemble Court-Circuit ; au piano, le compositeur Ichiro Nodaïra. Après un *Quatrain II* de Takemitsu dans la ligne explicite de Messiaen et de son *Quatuor pour la fin du temps*, un séduisant et fort cinématographique *Gallop* de Natsuda où hennissent de conserve flûte, clarinette et violon (respectivement Catherine Bowie, Pierre Dutrieu et Nicolas Miribel) tandis que claquent les sabots d'un piano monté par Sébastien Vichard.

Viendra pour finir le tripartite *Trio du Temps* de Nodaïra - de l'éclatement à la trépidation et jusqu'à la plage immémoriale de l'éternité. Auparavant, il y aura eu un sémillant *Merle noir* (Messiaen), particulièrement poétique et aventureux. La flûte de Catherine Bowie lui aura prêté son ramage. Quant au plumage, ce soir, le *Merle noir* était blond comme les blés.

Marie-Aude Roux

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

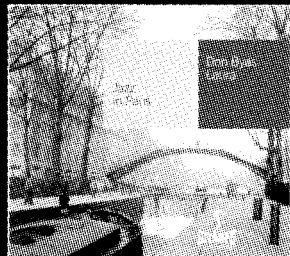
Jazz in Paris

21

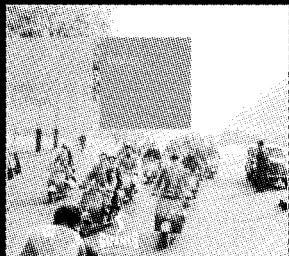
013 027-2

72

014 063-2



Don Byas : Laura



Don Byas Reeboppers, Tyree Glenn Orchestra / Howard McGhee sextet / James Moody quintet : Bebop

Amour, sax et révolution.

À force de lyrisme et de grâce mélodique, les saxophonistes Don Byas et James Moody, le trompettiste Howard McGhee apparaissent au public parisien à la fin des années 40, sous la bannière du bebop naissant, comme des révolutionnaires de charme, préfigurant la phrase du Che : « Pour réussir une révolution, il faut une grande dose d'amour ». Et quand Byas, en 1952, s'empara au ténor du « Laura » indissociable du film de Preminger, la magie devint irrésistible...



Le festin géant de Gargantua dans le site exceptionnel de Gavarnie

GARGANTUA, d'après l'œuvre de Rabelais. Chantier-Théâtre de François Joxe, jusqu'au 29 juillet. Cirque de Gavarnie (20 minutes de marche). Musique : Daniel Tosi. Décors et costumes : Corinne Beaudelot. Avec Christian Jehanin (Rabelais), Jean-Paul Audrain (Panurge) et Olivier Lefèvre (Frère Jean). Spectacle à 21 heures ; accueil à partir de 19 h 30 ; retour à la lueur des flambeaux à 23 heures. Renseignements et réservations : 05-62-92-41-00 ou 05-62-56-71-20. 90 F (13,72 €), 110 F (16,77 €) et 130 F (19,82 €). Gratuit pour les enfants de moins de dix ans.

TARBES

de notre correspondant

Début juillet, quand débarquent les premiers pèlerins perchés sur des ânes et les randonneurs emmitouflés dans leur « polaire » sur les sentiers caillouteux, le metteur en scène parisien François Joxe investit un théâtre de verdure plein ciel, le plus beau, le plus haut que la nature ait donné : le cirque de Gavarnie.

Le scénario, bien rodé, dure depuis dix-sept ans, depuis que l'animateur du Chantier-Théâtre a eu l'intuition géniale d'y installer ses tréteaux. Mais, entre-temps, l'Unesco a eu l'heureuse idée d'inscrire, pour l'éternité, le cirque de Gavarnie au patrimoine mondial de l'humanité. François Joxe a donc dû prendre des précautions pour protéger l'herbe de la plaine de la Courade, à 1 600 mètres d'altitude, et satisfaire aux préoccupations des élus de Bigorre et des gardiens du parc national des Pyrénées.

« Chaque année, je suis en sursis. Je dois me battre comme un fou. Je n'ai eu l'autorisation de faire le spectacle de 2001 que le 22 juin... C'est une épée de Damoclès permanente au-dessus du festival. Elle bloque le ministère de la culture qui croit que nous faisons un son et lumière alors que nous réalisons de véritables créations de théâtre. Cela fragilise nos finances. Heureusement, les 15 000 spectateurs qui nous suivent tous les ans apportent à notre budget 70 % des recettes propres - 2,6 millions de francs (394 537 euros) -, ce qui nous permet d'offrir des spectacles de qualité égale. Nous plaçons l'environnement au centre de notre démarche et nous souhaitons conserver à cette manifestation de tourisme culturel l'originalité unique qui en fait sa réputation en Europe. »

UNE FANTAISIE GAULOISE

François Joxe a choisi d'entamer le troisième millénaire en adaptant *Gargantua*, de Rabelais. Un menu géant, à l'image du site, mêlant la luxuriance de l'écriture à celle de la nature. En reconstituant l'intrigue de Panurge au Pays de la quinzance, la fontaine métaphysique de la dive bouteille et l'abbaye de Thélème, François Joxe a pris quelques libertés. Il présente un spectacle drôle, réjouissant, fantaisiste, un brin frondeur, dans une ambiance gentiment gauloise.

Cette compilation très libre des trois derniers des cinq livrets de Rabelais fait jubiler le plus célèbre cirque glaciaire du monde qui a abrité jusqu'ici les œuvres de Dante, de Molière, de Cervantès, de Bizet, de Shakespeare, d'Homère ou de Beaumarchais. Avant de revenir à une inspiration plus classique avec la promesse d'un tendre *Tristan et Iseult* en 2002, François Joxe a voulu faire de ce *Gargantua* une bonne table où s'entremêlent vins fins et bonne chère. La sauce prend bien, mélange de théâtre, de musique, de danse et d'art forain, sorte de savoureuse garbure pyrénéenne qui enchante les spectateurs. Les amoureux du Festival de Gavarnie ne resteront pas sur leur faim : à l'issue de la représentation, ils sont invités à partager le pain et le vin, à faire ripaille en compagnie de moines défroqués avant d'être reconduits, à la lueur des torches, sur un sentier mulétier, dans un paysage exceptionnel.

Jean-Jacques Rollat

La vie en triangle d'Enki Bilal, entre Paris, Sarajevo et Belgrade

Le dessinateur a marqué par une exposition son retour en ex-Yougoslavie

Parce que son cœur bat autant pour Sarajevo que pour Belgrade, Enki Bilal veille à rester au-dessus de la mêlée. Dix ans après l'éclatement de la Yougoslavie, il

refuse les divisions. Il a présenté, à Sarajevo et à Belgrade, son exposition intitulée « Enkibilaladeux-milleun », créée en janvier à Paris à la galerie Desbois.

SARAJEVO et BELGRADE

de notre envoyé spécial

Retour aux sources pour Enki Bilal, fils du tailleur de Tito, exilé à Paris à l'âge de dix ans parce que son père rêvait d'une Amérique où la famille n'ira jamais. Sarajevo, la ville aimée pour sa « beauté » et pour le « symbole du métissage des cultures et des religions », et Belgrade, la « ville de l'enfance ». « Paris, Sarajevo, Belgrade, c'est un triangle. C'est ma vie », nous a confié le dessinateur le 21 juillet, à Belgrade.

L'artiste a entamé il y a trois ans son retour en ex-Yougoslavie. A Sarajevo. « Je m'étais dit que j'irais à Sarajevo avant de retourner à Belgrade. Parce que c'était la ville martyre. Francis Bueb, le directeur du centre André-Malraux, m'y a invité pendant l'hiver. C'était terrible. J'ai découvert les visages marqués par la guerre, les estropiés, les collines alentour. J'ai retrouvé une tante, et un oncle qui était anesthésiste à l'hôpital pendant le siège de la ville. »

Son dernier séjour en Yougoslavie remontait à 1988, lors du tournage de son film *Bunker Palace Hotel*. « Cette année-là, à Belgrade, j'ai appris l'existence d'un certain Slobodan Milosevic. J'ai cru comprendre au fil des conversations qu'il allait représenter un renouveau pour le peuple serbe. J'ai eu peur. J'ai pourtant été rassuré en voyant son visage : il avait une telle absence de charisme... Je n'ai rien compris : autant je n'ai pas été surpris par la chute du mur de Berlin, autant je n'ai pas vu arriver la guerre en Yougoslavie. »

Une guerre dans laquelle Enki Bilal refusera de prendre parti, lui le Belgradois « de mère tchèque et de père yougoslave », issu de la

communauté musulmane laïque de Bosnie-Herzégovine. Un refus auquel il se tiendra même pendant la guerre bosniaque, « monstrueuse », même après avoir vu « le visage de Ratko Mladic », le chef de guerre bosno-serbe, « le visage de l'horreur », estime-t-il. « C'est ridicule, mais j'ai pris conscience de la guerre en lisant un article très pro-croate d'Alain Finkielkraut à l'été 1991. J'ai compris qu'on sombrait dans des simplifications. Je savais que les méchants n'étaient pas que d'un côté. Je connaissais le nationalisme croate et je savais qui était Franjo Tudjman. En même temps, je ne comprenais pas que les Serbes puissent suivre Slobodan Milosevic. »

DES BLESSURES ENCORE VIVES

Plus tard, « Hermann, le dessinateur, m'a accusé, en présence de Bernard-Henri Lévy, d'être allé avec Emir Kusturica à Belgrade serrer la main de Milosevic ». L'accusation est mensongère. Bilal est blessé. « Je payais une sensibilité, une lucidité. » Il se taît. D'une grimace, il montre qu'il désapprouve radicalement ceux qui ont défendu les pouvoirs des pays balkaniques, de Croatie pour Finkielkraut, de Bosnie pour Lévy, de Serbie pour Kusturica, de là et d'ailleurs pour tant d'autres. « Je ne pouvais pas assumer le choix d'un camp. Mes rares apparitions furent pour dénoncer "les nationalismes" et évoquer toutes les victimes. Et je me sens lucide, pour ne pas dire pessimiste. Si j'ai envie de dénoncer quelqu'un, c'est l'Homme. »

De cet état d'esprit naît le livre *Le Sommeil du monstre*, en 1998, premier volet d'une trilogie évoquant le conflit yougoslave. « J'ai

imaginé un personnage, Nike Hatzfeld, et une histoire aberrante pour montrer ce qui me dérange chez l'être humain, cette incapacité à gérer la mémoire. » Enki Bilal s'estime de nouveau incompris. « Les critiques étaient excellentes mais j'ai eu le sentiment que personne en France n'a réellement analysé le livre, qui a été accueilli comme une fantaisie d'un enfant de Belgrade. Peut-être y avait-il une insatisfaction que je ne dise toujours pas qui était le bon et le méchant. Ce qui m'intéresse, c'est l'humain, l'absurde. L'idée que la Yougoslavie disparaît, l'idée de la guerre et de la purification ethnique était absurde, monstrueuse même. » Il en veut à cette Europe « qui n'a pas su sauver ce pays de métissage ».

A Sarajevo, Enki Bilal a retrouvé « une ville figée, traumatisée, où, derrière la façade de la vie, le temps s'est arrêté ». A Belgrade, il a vu « une jeunesse plus libérée, un mouvement, peut-être une espérance ». « Sarajevo a tant souffert », répète-t-il souvent, au fil de la conversation. Pour le dessinateur et cinéaste, « la différence flagrante » entre les deux villes est qu'à Sarajevo « on vit avec le traumatisme de la guerre », tandis qu'à Belgrade « on veut oublier » les années Milosevic. « Sarajevo reste enclavée, même si elle ne l'est plus géographiquement. A Belgrade, rien n'est réglé. Je suis ému d'être ici parce que c'est ma ville natale, mais je souhaite à tous de perdre le sens de l'Etat, de la nation, des frontières, comme je l'ai perdu. J'ai entendu des discours lucides, mais je crois qu'il faudra du temps pour que le peuple serbe se regarde en face. »

Rémy Ourdan

Vendredi 27 juillet avec Le Monde daté samedi 28 juillet

DOMINIQUE NOGUEZ

SAUT À L'ÉLASTIQUE DANS LE TEMPS

GALLIMARD - Le Monde

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

SORTIR

PARIS

Théâtre en bus

La compagnie belge Grand Guignol invite le public à une virée théâtrale insolite puisqu'elle se déroule en autocar. Sur les traces d'un certain Oskar Serti, personnage imaginaire inventé par le plasticien Patrick Corillon, les spectateurs, accompagnés par deux guides, déambuleront du 19^e arrondissement à Aubervilliers. Le « Serti Tour », à cheval entre la réalité de la ville et la fiction du personnage, parfait antihéros traversé par l'échec et l'impuissance, s'attache à poser un nouveau regard sur les lieux qu'ils soient d'art ou non. Paris, quartier d'été, jusqu'au 28 juillet à 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.

John Scofield

Comme le saxophoniste Michael Brecker, John Scofield a pu parfois donner l'impression, à la guitare, de savoir tout jouer et s'adapter à toutes situations au risque d'y perdre sa personnalité. Pourtant, lorsqu'il s'en sent le désir, Scofield affiche sa singularité, un jeu toujours très vif, un swing sous-jacent, une écoute précise du blues et du funk. Un second guitariste est annoncé dans son groupe, ce qui devrait laisser à Scofield la place du soliste principal.

The New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries. Paris-10^e.

Le 26 juillet, 21 h 30.

John Hicks Trio invite Eddie Henderson

Dans le temps, Eddie Henderson (trompette) se commettait avec des pianistes prometteurs qui sont devenus autre chose. Aujourd'hui, il joue avec John Hicks. C'est plus sûr. Ce qui en fait un des quartets les plus attendus de la fin du mois. Si vous aimez le jazz, si vous aimez le son, si vous aimez le tempo rigoureux, l'improvisation sans frime, si vous aimez l'esprit, rendez-vous avec Eddie Henderson et John Hicks en quartet. A signaler aussi la présence du batteur Victor Lewis, un enchantement permanent.

The Sunside, 60, rue des Lombards. Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Du 26 au 28 juillet. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F et 120 F.

AVIGNON

Elle s'appela Camille

Le off d'Avignon est une pépinière de jeunes et moins jeunes

GUIDE

REPRISES FILMS

Marx Brothers et Tex Avery

Les Marx Brothers et Tex Avery en programmation d'été ne constituent pas vraiment une invention audacieuse, mais la garantie de joyeux moments de délire loufoques, où passe l'aile du génie. La grande nouvelle est la projection annoncée de ces films en copies neuves, ce qui changera des festivals de rayures des années passées. *Cinéma Elysées-Lincoln*, 14, rue Lincoln, Paris-8^e. M^o George-V. Du 25 juillet au 14 août. Tél. : 01-43-59-36-14. Séances de 14 heures à 22 heures.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Anne-Hye Shin (soprano), Juliette Ciesla (piano)

Œuvres de Schubert, Liszt, Grieg, Strauss, Messiaen, Delage. Archives nationales, hôtel de Rohan, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. 19 h 30, le 26. Tél. : 01-40-27-60-00. De 37 F à 100 F. Solistes de l'Orchestre symphonique français Œuvres de Tchaïkovski, Borodine, Rachmaninov, Chostakovitch. Paul Rouger (violon, direction). Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1^{er}. M^o Cité, Saint-Michel ou Châtelet. 21 heures, les 26 et 27 ; 19 h 15, les 28 et 29. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.

Dust

de Robert Ashley et Yukihiko Yoshihara. Sam Ashley, Thomas Buckner, Jacqueline Humbert, Joan La Barbara, Robert Ashley (chanteurs), Tom Hamilton, « Blue » Gene Tyranny (musiciens). Palais-Royal, cour d'Orléans, place Colette, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal. 22 heures, les 26, 27 et 28. Tél. : 08-92-68-36-22. De 80 F à 100 F.

Naked

Le Pulp, 25, boulevard Poissonnière, Paris-2^e. M^o Grands-Boulevards. Minuit, le 26. Entrée libre.

compagnies. Mais, chaque été, c'est une tradition, le Théâtre Golovine, actif toute l'année, présente une chorégraphie. Cette année, Catherine Golovine, sur des textes et une idée de Marc Perry, a mis en scène Camille Claudel. La soirée est d'ailleurs sous le parrainage de la petite-nièce de l'artiste, Reine-Marie Paris. Jusqu'au 28 juillet, à 19 heures. 1 bis, rue Sainte-Catherine. Tél. : 04-90-86-01-27. De 60 F à 85 F.

COGNAC

Cognac Blues Passions

Devenu en moins de dix ans le lieu où est présentée dans les meilleures conditions toute la diversité du blues, le Festival de Cognac affiche une formule bien rodée. De nombreux concerts gratuits (48 sur 66), dès 10 heures, plusieurs bars transformés en House of Blues, un bon équilibre entre des têtes d'affiche et les jeunes ou moins jeunes lions du genre. Cette année sont attendus : Keb' Mo', Canned Heat - en tout cas ce qui reste du groupe mythique du blues psyché américain -, Shemeka Copeland, Bill Wyman, Alvin Youngblood Hart, Franck Hash, Robert Cray, Robert Belfour, Benoit Blue Boy, Sue Foley, David Evans... Films, débats, expositions en plus. *Cognac (Charente)*. Centre d'animation, 9 A, place de Cagouillet. Du 26 au 29 juillet. Tél. : 05-45-32-17-28. De 90 F à 150 F ; passeport pour l'ensemble des concerts payants : 410 F.

EURE-ET-LOIR

La cuisine au Moyen Age

Le château de Châteaudun accueille jusqu'en octobre un parcours-découverte consacré à « La cuisine, art de vivre au Moyen Age ». S'inspirant d'une riche collection iconographique de la fin du XV^e siècle, cet événement permet au public de s'initier aux rites et aux usages des banquets, à l'organisation et à la vie dans les cuisines, aux produits et aux recettes du Moyen Age. L'installation de Franck Fortecœur met en scène odeurs, images et musique, sur les conseils de l'historien Bruno Laurioux, auteur de plusieurs ouvrages sur la table au Moyen Age. Château de Châteaudun (Eure-et-Loir). Jusqu'au 31 août de 10 heures à 18 h 15, et du 1^{er} septembre au 31 octobre de 10 heures à 17 h 15. Tél. : 02-37-94-02-90.

Infamous Label 13

Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare ou Bibliothèque-François-Mitterrand. 20 heures, le 26. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F. **MolamLao** *Jardin des Tuileries, Paris-1^{er}*. M^o Concorde. 19 h 30, le 26. Entrée libre.

RÉGIONS

Andrea Lucchesini

Piano. Dans le cadre du Festival de Radio France et Montpellier. Montpellier (Hérault). Corum, salle Pasteur. Le 27 à 18 heures. Entrée libre. Tél. : 04-67-02-02-01.

Jean-Paul Fouchécourt

Haute-contre. Œuvres de Moulinié, Lambert, Lully. Dans le cadre du Festival international de musique baroque de Beaune. Beaune (Côte-D'Or). Hospices. Le 27 à 21 heures. Tél. : 03-80-26-21-33. De 60 F à 250 F.

Alain Planès

Schubert : Trois dernières sonates pour piano. Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Hôtel Maynier d'Oppède. Le 27 à 18 h 30. Tél. : 04-42-17-34-34. De 150 F à 200 F.

Solistes de la Kremerata baltica

Dans le cadre du Festival de Radio France et Montpellier. Montpellier (Hérault). Opéra Berlioz-Corum. Le 27 à 20 heures. Tél. : 04-67-02-02-01. De 70 F à 190 F.

Michaël Levinas

Œuvres de Beethoven et Schubert. La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. Le 27 à 18 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.

Virtuosi di Kuhmo

Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven. Anne Queffelec (piano). Peter Csaba (direction).

La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. Le 27 à 21 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.

Pierre-Laurent Aimard

Piano. Promenade à travers l'histoire du piano : de Bach à Brahms. *La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône)*. Théâtre Forbin. Le 27 à 16 heures. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.

Compagnie la Baraka

Abou Lagraa : nuit blanche. Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Val-de-l'Arc. Le 27 à 22 heures. Tél. : 04-42-23-41-24. De 70 F à 250 F.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Birmanie, la liberté surveillée. Forum
- 22.00 La Liberté par la danse. Forum
- 23.00 Santé pour tous dans le monde. Forum

MAGAZINES

- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers de Hitler : Rommel, l'idole. Arte
- 21.05 Pulsations. Quand les reins ne fonctionnent plus... TV 5
- 23.50 Les Dossiers de l'été. La cassette Méry. France 3
- 0.30 La Route. Invités : Pierre Palmade et Maxime Le Forestier. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 20.30 Soldats de Napoléon. Planète
- 20.35 Les Grandes Batailles. Les guerres zouloues. Chaîne Histoire
- 20.45 Mastodontes [3/3]. Odyssee
- 21.00 Le XX^e siècle. Guerre et paix en Irlande. Histoire
- 21.25 Perspectives américaines. [4/8]. Le style industriel. Planète
- 21.30 Les Mystères de l'histoire. Java, le secret du temple perdu. La Chaîne Histoire
- 21.35 Musica. Le Concerto de Mozart. Une interprétation de Michel Portal. Arte
- 21.40 La Terre où nous vivons. Lauca, une rivière sur les hauteurs. Odyssee

- 22.00 Le XX^e siècle. Panique à la Bourse. Histoire
- 22.20 L'Écume des villes. Bordeaux. Sao Paulo. Paris Première
- 22.20 Civilisations. Machu Picchu, une ville dans le ciel. La Chaîne Histoire
- 23.05 Profil : Cinéma, de notre temps. Georges Franju, le visionnaire. Arte
- 23.05 Biographie. Anne Frank, le combat pour la vie. La Chaîne Histoire
- 23.25 Jean Seberg, portrait d'une actrice. Planète
- 23.35 Le Scandale des quiz-shows. Odyssee
- 23.50 Les Mystères de l'histoire. Grey Owl. La Chaîne Histoire
- 0.00 Pilot Guides. Espagne méridionale. Voyage
- 0.25 Les Mystères du corps humain. La puberté. France 2

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Football. Match amical. Schumacher's Friends. Eurosport

DANSE

- 0.40 Stamping Ground. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique de Carlos Chavez. Enregistré en 1984. Par Le Nederlands Dans Theater. Mezzo

MUSIQUE

- 20.10 et 21.00, 21.50, 22.30 Les Solistes de la fondation Beracasa. Enregistré en 2000. Muzzik

- 21.00 Classic Archive. Avec Arthur Grumiaux, piano. Mezzo
- 22.55 Les Petits Chanteurs de Vienne interprètent W.A Mozart. En 1990. Dir. Uwe Christian Harrer. Mezzo
- 23.40 Jazz à Vienne 99. Avec Benny Golson, saxo. Muzzik
- 23.45 Jean-Sébastien Bach par Paul Badura-Skoda. Flâneries musicales de Reims, 2000. Mezzo

THÉÂTRE

- 22.25 Pour la galerie. Pièce de Laure Bonin. France 2

TÉLÉFILMS

- 20.50 Méditerranée. H. Helman [4/5]. TF 1
- 20.50 Tous les papas ne font pas pipi debout. Dominique Baron. France 2
- 20.50 Le Monde perdu. Bob Keen O. M 6
- 22.30 La Stratégie de l'araignée. Kevin Meyer O. RTL 9
- 22.30 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim [3/3] O. Téva
- 23.55 La Chaussure. Laila Pakalmina. Arte

SÉRIES

- 21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Le jour du jugement O. Canal Jimmy
- 21.50 Star Trek. Le cerveau de Spock. Canal Jimmy
- 22.25 Profiler. Comme un poisson dans l'eau O. Série Club
- 22.45 Once & Again. Mes petits cœurs O. Secrets de famille O. M 6

FILMS

- 18.30 Hors d'atteinte. Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.30 14 heures. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 20.45 Sergent la terreur. Richard Brooks (Etats-Unis, 1953, 105 min). TCM
- 21.00 Amazone. Philippe de Broca (France, 2000, 85 min) O. Canal +



- 21.00 Bébert et l'omnibus. Yves Robert. Avec Martin Lartigue, Jacques Higelin (France, 1963, 95 min) O. Cinétoile
- 21.00 Les Accusés. Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1988, 110 min) O. Cinéstar 2
- 22.00 Le Carrefour de la mort. Henry Hathaway (Etats-Unis, 1947, v.o., 100 min) O. Ciné Classics
- 22.25 Fin août, début septembre. Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 1
- 22.30 Le Prisonnier de Zenda. Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, 100 min). TCM
- 22.35 La Guerre des boutons. Yves Robert (France, 1961, 90 min) O. Cinétoile
- 22.50 Ladybird. Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2
- 23.45 Le Choix des armes. Alain Corneau (France, 1981, 130 min) O. Cinéfaz
- 0.10 La Malle de Singapour. Tay Garnett (Etats-Unis, 1935, v.o., 95 min). TCM
- 0.45 L'Autre. Youssef Chahine (Fr. - Eg., 1999, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.55 Cléopâtre. Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, v.o., 235 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 et 19.57 Parce qu'il y aura toujours des hommes.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Méditerranée. Téléfilm. Henri Helman. [4/5].
- 22.35 New York Unité Spéciale. Menottes et bas résille O. Au bout de l'horreur O.

FRANCE 2

- 18.25 Nash Bridges.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Tous les papas ne font pas pipi debout. Téléfilm. Dominique Baron.
- 22.25 Pour la galerie. Pièce de Laure Bonin.
- 0.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour. En direct. v.o., 100 min) O.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 20.55 Les Hommes de main. Film. Sidney J. Furie O.
- 22.30 On en rit encore !
- 23.25 Météo, Soir 3.
- 23.50 Les Dossiers de l'été. La cassette Méry.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Le Journal des sorties.
- 21.00 Amazone. Film. Philippe de Broca O.
- 22.25 L'Honneur des Winslow. Film. David Mamet (v.o.).
- 0.05 Seinfeld. Suze, ça s'use O.

ARTE

- 19.00 Connaissance. Quel statut pour l'embryon ?
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Berlin, Love Parade du siècle.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers de Hitler (Volet 3) : Rommel, l'idole.
- 21.35 Musica. Le Concerto de Mozart. Une interprétation de Michel Portal.
- 23.05 Profil. Cinéma, de notre temps. Georges Franju, le visionnaire.
- 23.55 La Lucarne. La Chaussure. Téléfilm. Laila Pakalmina.

M 6

- 18.55 Le Caméléon. Le poids du passé O.
- 19.50 L'Été de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie. L'élection de Tony O.
- 20.38 Météo des plages.
- 20.39 Un jour à part.
- 20.40 Jour J.
- 20.50 Le Monde perdu. Téléfilm. Bob Keen O.
- 22.45 Once & Again. Mes petits cœurs O. Secrets de famille O.
- 0.25 Wolff, police criminelle. Le fou O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. Zoé, de Vassilis Alexakis.
- 21.00 Mesures, démesures.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival de Radio France et de Montpellier.
- 22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio France et de Montpellier.
- 0.00 Festival de Radio France et de Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. La Dolores. Opéra de Breton. Par le Chœur du grand théâtre de Liceu, le Chœur d'enfants de la maîtrise de Badalona et l'Orchestre symphonique de Barcelone et national de Catalogne, dir. Antoni Ros Marba.
- 23.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres d'Albaniz, Granados, Montsalvatge, De Falla.

Le Monde TELEVISION

Arte

- 20.45 Les Guerriers de Hitler : Rommel, l'idole. Avec cette impeccable série documentaire en quatre volets, Guido Knopp, connu pour son travail sur le Führer et son entourage (« Hitler : un inventaire » et « Les Complices de Hitler », diffusés sur Arte en 1996 et 1997), continue à bâtir le « futur de la mémoire » pour les nouvelles générations, alors que disparaissent les derniers témoins du régime nazi.

Arte

- 21.35 Le « Concerto » de Mozart Château de Villarcieux, lumières et brumes de l'automne 1997. Une semaine durant, sept jeunes musiciens de l'orchestre du Conservatoire de Paris se retrouvent autour de Michel Portal pour tenter une interprétation du Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur K 622. Arte rediffuse ce moment de grâce qu'avait serré au plus près l'objectif de Jean-Louis Comolli et Francis Marmande.

Paris Première

- 22.20 L'Écume des villes. Après Bombay, Moscou et Johannesbourg, la collection de Paris-Première « L'Écume des villes » s'intéresse pour la première fois à une ville française : Bordeaux. Un choix a priori étonnant, la cité, repliée sur ses quartiers bourgeois, ayant la réputation d'être peu dynamique. Pourtant, la caméra de Stéphane Elmadjian construit, au fil des promenades, un portrait à la fois critique et attachant..., poétique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Sommes-nous condamnés à toujours inventer ? Forum
- 22.00 A chaque forêt sa faune. Forum

MAGAZINES

- 15.10 Psycho Philo. Déculpabiliser les parents. Invité : Marcel Rufo. LCI
- 16.10 Ushuaïa Nature. L'Esprit de la forêt, Colombie britannique. LCI
- 20.05 Temps présent. Gothard, le chantier du siècle. TSR
- 20.50 L'Été d'« Envoyé spécial ». France : Bien se nourrir. Un village pour maigrir. Le bonheur est dans l'assiette. Le secret des Crétois. France 2
- 22.20 Boléro. Invité : Guy Marchand. TMC
- 23.10 Le Club. Invité : Francis Girod. Ciné Classics
- 23.30 Courts particuliers. Pascal Gregory. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Un cadeau pour Samburu. [8/13]. Odyssee
- 17.15 Seconde guerre mondiale. Iwo Jima, volcan de l'enfer. La Chaîne Histoire
- 17.25 Butte, Montana. Un rêve en ruine. Planète
- 17.40 Hutans. [2/6]. Le singe nasique. Odyssee
- 17.50 Le Zoo, tout une aventure. Colmar. Monte-Carlo TMC
- 18.00 Requin-baleine, gitan des profondeurs. La Cinquième
- 18.00 Les Grandes Batailles. Marston Moor. La Chaîne Histoire
- 18.00 Sous la mer. Maldives, les tortues de l'océan Indien. Voyage
- 18.05 Très chasse, très pêche. Belles chasses aux cervidés. Odyssee
- 18.30 L'Actors Studio. Anthony Hopkins. Paris Première
- 19.00 La Guerre des loups. [3/3]. Echec et mat (1975-1989). Histoire
- 19.00 Biographie. Alexandre 1^{er} de Russie. La Chaîne Histoire
- 19.00 Voyages, voyages. Chypre. Arte
- 19.05 Le Pétomane. Fin de siècle fartiste. Planète
- 19.05 Legends. Jack Nicholson. Odyssee
- 19.50 Aventures africaines. Au Zimbabwe 2. Odyssee
- 20.00 Pilot Guides. La Finlande et les pays baltes. Voyage
- 20.00 Dossier Morosov. Histoire
- 20.05 Le Ramayana, un voyage. [4/6]. L'enlèvement. Planète
- 20.15 Reportage. Champions par tradition. Hawaï : aux origines du surf. Arte

MUSIQUE

- 20.30 Histoires d'avions. Les bombardiers américains. Planète
- 20.35 Histoire du XX^e siècle. Un doute subsiste, la théorie de la balle magique. La Chaîne Histoire
- 20.46 Thema. En route pour Thulé ! Survivre au Groenland. Arte
- 21.05 Le Ciel passionné. [1/5]. La mémoire de l'Aéropostale. TV 5
- 21.25 L'Homme technologique. [8/8]. Futur dépassé. Planète
- 21.30 Les Mystères de la Bible. L'échelle de Jacob. La Chaîne Histoire
- 21.30 Thema. 3 500 kilomètres en luge royale. Arte
- 21.40 Du Cap au Caire. Mon pays, c'est celui des mines antipersonnel. Odyssee
- 22.00 Un autre regard. Namibie, Syrie et Guatemala. Voyage
- 22.10 Journal d'un globe-trotter. Namibie. Odyssee
- 22.15 Le Grand Livre de l'Histoire de France. Guerre de Cent Ans. La Chaîne Histoire
- 22.15 Soldats de Napoléon. Planète
- 22.20 Chroniques d'Hollywood. [4/26]. Les futuristes. Histoire
- 22.30 Rita Hayworth. Paris Première
- 23.00 Histoires de chevaux. Le Grand National de Londres. Odyssee
- 23.00 Biographie. Hercule. Chaîne Histoire
- 23.15 Perspectives américaines. [4/8]. Le style industriel. Planète
- 23.25 Les Monstres sacrés d'Hollywood. Carole Lombard. Monte-Carlo TMC
- 23.30 Tigres, l'histoire de deux familles. Odyssee
- 0.20 Les Envahisseurs. Odyssee
- 0.30 Baïkal, le lac immortel. France 3
- 0.50 Voitures de légende. La Triumph. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 14.20 Cyclisme. Tour de France (17^e étape) : Brive-la-Gaillarde - Montluçon (194 km). France 2
- 18.05 Judo. Championnats du monde. - de 78 kg et + de 78 kg D, - de 100 kg et + de 100 kg M. France 2

DANSE

- 17.55 La Bayadère. Chorégraphie de Natalia Makarova. Musique de Ludwig Minkus. Avec Tetsuya Kumakawa, Irek Mukhamedov, Altnay Asylmuratova, Darcey Bussell. L'Orchestre du Royal Opera House, dir. John Lanchberry. Muzzik
- 21.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le ballet de la Deutsche Staatsoper Unter den Linden de Berl. L'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboim. Muzzik

MUSIQUE

- 17.05 Palimpseste de François Sarhan. Par le Quatuor Kinsky. Mezzo
- 18.00 Bach. Messe en si mineur BMW 232. Avec Johanne Zomer, soprano ; Deborah York, soprano ; Bernarda Fink, alto ; Mark Padmore, ténor ; Peter Koopj, basse ; Werner Van Mechelen, basse. Par l'Orchestre et le Chœur du Collegium Vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. Mezzo
- 20.00 Africa, Montreux 96. Muzzik
- 21.00 Nelson Goerner interprète Franz Liszt. La Roque-d'Anthéron 2000. Mezzo
- 22.15 Quintettes de Franck et Schumann. La Roque-d'Anthéron 2000. Avec Pascal Oddon, violon ; Mathieu Godefroy, violon ; Anne-Aurore Anstett, alto ; Patrick Langot, violoncelle ; Romain David, piano. Mezzo
- 23.45 Le Trouvère. Opéra de Verdi. Arènes de Vérone, en 1985. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. Reynald Giovaninetti. Avec Rosalind Plowright, Giorgio Zancanaro. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 17.30 Shogun. Jerry London [5/6] O. Téva
- 18.05 Un si bel orage. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
- 19.05 Un match au sommet. Rod Daniel. Disney Channel
- 20.30 Hors piste. Alain Baudy. Festival
- 20.35 Un amour particulier. Peter Deutsch O. Monte-Carlo TMC
- 21.55 Les Taupes-niveaux. Jean-Luc Trotignon. Festival
- 22.15 L'Auberge de la Jamaïque. Gilles Béhat. TV 5
- 23.20 Justice à Metro City. Robert Kurtzman O. TF 6
- 23.25 Le Censeur du lycée d'Épinal. Marc Rivière. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 20.40 Courts au 13. La Vie secrète des objets. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. Effets spéciaux O. M 6
- 19.10 La Vie à cinq. Rédemption O. Téva
- 20.00 Les Anges du bonheur. Le mariage O. Téva
- 22.25 Lain. Protocole O. Canal +
- 23.40 Cheers. Le poème (v.o.) O. Série Club
- 0.30 That '70s Show. L'anniversaire de Kitty O. Canal Jimmy
- 0.55 Seinfeld. Brosse à dents et porte-clefs (v.o.) O. Canal +
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Le cheval de Troie. Série Club

FILMS

- 16.30 Lady Paname. Henri Jeanson (France, 1951, 115 min) O. Ciné Classics
- 16.50 Le Choix des armes. Alain Corneau (France, 1981, 135 min) O. Cinéfaz
- 19.10 Fin août, début septembre. Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 2
- 19.15 Le Mauvais Chemin. Mauro Bolognini (Italie, 1962, v.o., 105 min) O. Cinétoile



- 20.35 A la verticale de l'été. Tran Anh Hung. Avec Tran Nu Yen Khe, Nguyen Nhu Quynh (France, 2000, 110 min) O. Canal +
- 20.50 Fred. Pierre Jolivet (Fr., 1996, 95 min) O. M 6
- 21.00 Hors d'atteinte. Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 21.00 Eglantine. Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. Cinétoile
- 21.40 Salonwagen E 417. Paul Verhoeven (Allemagne, 1939, v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 22.30 La Reine du hold-up. Felix Feist (Etats-Unis, 1952, v.o., 105 min). TCM
- 22.30 Sexe, mensonges et vidéo. Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 1
- 22.35 Tukuma. Palle Kjaerulf-Schmidt (Dan., 1985, v.o., 95 min). Arte
- 22.45 Selena. Gregory Nava (Etats-Unis, 1997, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.50 Le Crime de la semaine. Jack Arnold (Etats-Unis, 1953, v.o., 80 min). 13^{ème} Rue
- 22.50 The Young Americans. Danny Cannon (Grande-Bretagne, 1993, v.o., 100 min) O. Canal Jimmy
- 23.00 L'Émigré. Youssef Chahine (France-Égypte, 1994, 140 min) O. Ciné Cinémas 3



- 23.55 La Terrasse. Ettore Scola. Avec Ugo Tognazzi, Vittorio Gassman (Fr. - It., 1979, 160 min) O. Cinétoile
- 0.05 Ladybird. Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1
- 0.15 Duel d'espions. John Sturges (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min). TCM
- 0.55 Le Déjeuner sur l'herbe. Jean Renoir (Fr., 1959, 90 min). Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.48 et 19.55 J'ai deux métiers.
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 Les Années oubliées. Téléfilm. Kevin James Dobson [1/2].
- 16.20 Xena la guerrière.
- 17.10 Sunset Beach.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 et 0.10 Le Maillon faible.
- 19.50 Météo, Journal, Trafic infos.
- 20.50 Julie Lescaut. Double roussie.
- 22.30 Une locataire idéale. Téléfilm. Joe Cacaci O.
- 0.55 Très pêche.

FRANCE 2

- 13.45 Le Tour, la légende.
- 14.20 Cyclisme. Tour de France (17^e étape) : Brive-la-Gaillarde - Montluçon.
- 17.35 Le Tour, vestiaires.
- 18.05 Judo. Championnats du monde.
- 19.10 Un livre.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 L'Été d'« Envoyé spécial ». France : Bien se nourrir.
- 22.55 L'Artiste de l'été.
- 23.00 Plein soleil.
- 0.40 Journal, Météo.
- 1.00 Nikita.
- 1.45 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix.
- 14.25 Le Mariage d'occasion. Téléfilm. Deborah Reinisch.
- 16.05 L'Île fantastique.
- 16.50 et 22.35 Les Jours euros.
- 16.55 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.10 Consomag.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.20 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 Les Sœurs Soleil. Film. Jeannot Szwarc.
- 22.30 Météo, Soir 3.
- 23.00 Tête à claques. Film. Francis Perrin.
- 0.30 Baïkal, le lac immortel.

CANAL +

- 15.35 Microcosmos. Film. M. Pérennou et C. Nuridsany O.
- 16.50 Garçon ! Film. Claude Sautet O.
- En clair jusqu'à 20.10
- 18.20 Animasia. Vision d'Escaflowne.
- 18.45 Spin City.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.10 Daria.
- 20.35 A la verticale de l'été. Film. Tran Anh Hung O.
- 22.25 Lain.
- 22.50 L'Ombre d'un soupçon. Film. Sydney Pollack (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.00 Navires de légendes.
- 15.00 Cirque.
- 15.55 Raging Planet.
- 16.50 C'est le goûter !
- 17.30 100^e question 2^e génération.
- 18.00 Requin-baleine, gitan des profondeurs.
- 18.55 Je suis un citoyen du monde.
- 19.00 Voyages, voyages. Chypre.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Champions par tradition. [2/6]. Hawaï : aux origines du surf.
- 20.45 Thema. Groenland, l'île de glace. 20.45 En route pour Thulé ! Survivre au Groenland. 21.30 3 500 kilomètres en luge royale. 22.15 Gardiens des terres froides. La patrouille Sirius. 22.35 Tukuma. Film. Palle Kjaerulf-Schmidt (v.o.). 0.10 Court métrage. Bonne nuit. Inuk Siles Hoegh (v.o.).
- 0.30 Arte info.
- 0.55 Le Déjeuner sur l'herbe. Film. Jean Renoir.

M 6

- 13.35 Pas ma fille. Téléfilm. Michael Tuchner O.
- 15.20 Demain à la une.
- 16.55 M comme musique.
- 17.30 L'Étalon noir.
- 17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
- 18.55 Le Caméléon. Effets spéciaux O.
- 19.50 L'Été de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie.
- 20.39 Un jour à part, Passé simple.
- 20.50 Fred. Film. Pierre Jolivet O.
- 22.25 The Crow, Stairway to Heaven.
- 0.05 Zone interdite.

La moustique

par Pierre Georges

BON, ALLEZ, on ferme. Pour inventaire d'été. Et tant pis pour les graves problèmes franco-français du moment encore non résolus... Les voyages patrimoniaux de la famille Bernolin-Pierac ? Le fait de savoir si une voie sur berge doit être ouverte ou fermée ? Le couvre-feu pour mineurs de treize ans ? La cueillette des raveurs en plein champ ? Les coureurs cyclistes qui s'anabolissent pour grimper mais ne s'anabolissent point pour lutter contre la funeste pique de guêpe amoureuse du cuissard ? La pollution des eaux, airs, mers, terres, serres, plantes, aliments, conduites, animaux, villes et campagnes ?

Tout cela et bien d'autres dossiers sous la pile. Guichet momentanément fermé. Poudre d'escampette. Le ciel est bleu. La route est, presque, libre. La météo est bonne. Très bonne même, puisque, à vue de nez de prévisionniste, et le prévisionniste bien né a un appendice nasal d'une autonomie de cinq jours, le beau temps s'installe. Chez nous comme chez lui. Brave bête des Açores !

On ferme. Et voici qu'au moment de fermer, dans un coup d'œil circulaire et déjà indolent sur la presse du matin, vérifier des fois si l'on n'aurait pas oublié de fermer le gaz, un terrible titre nous saute au visage. Un titre noir, gras, sinistre, alarmant. La manchette du *Parisien*. Surtitre : « Cet été en France ». Titre : « Invasion de moustiques ». Sous-titre : « Fléau. Non seulement ils ont frappé plus tôt que d'ordinaire, mais ils sont aussi plus voraces et presque aussi nombreux cette année sur la moitié nord du pays - intempéries obligent - que dans le Midi (...) ».

Misère ! Encore un fléau. Mais que fait le gouvernement Jospin ? Ah, fichue cohabitation ! Les moustiques attaquent. Principe de précaution, Georgette, fais les valises et prépare la moustiquaire !

Ne rions pas. C'est sérieux. *Le Parisien* a sérieusement traité le sujet. Il y a des moustiques partout. Plein de moustiques partout. Moustiques des villes et des campagnes. Moustiques dans les airs, dans les terres, dans les chambres, et les salles de bains. Moustiques au plafond, comme l'araignée. Moustique couleur de muraille, camouflé offensive. Moustique en piqué, dans le bruit si caractéristique de son réacteur d'attaque.

Partout ! En nombre. En rangs serrés et voraces. En tenue de pompompomp. Du moins les mamans moustiques. Car *Le Parisien*, qui publie un dossier fort bien ficelé, le confirme : l'ennemie du genre humain, c'est bien dame moustique. Et elle seule. Le moustique, pauvre benêt, fait le beau. La moustique pique et pompe. Allègrement. Son bol de sang tous les quatre jours pour se maquiller et mieux procréer. Un bon sang humain, plein de robotiques protéines pour mieux nourrir ses œufs !

Funeste engeance ! Sexe féroce. Ah, merci *Le Parisien* ! Une cible alertée en vaut deux. La guerre sera totale. Armes conventionnelles, chimiques, biologiques, insecticides, citronnelle, sprays, diffuseurs, sacs de couchage anti-bestioles, crèmes, gels, pas de vêtements sombres ni de pyjama noir ; le moustique adore. Tout, même le patch. Une épaule pour le moustique. L'autre, pour le tabac. Et résultat des courses dès le lundi 10 septembre.

Patrimoine de M. Chirac : l'Elysée contre-attaque

À LA VEILLE DE LA RÉUNION du bureau de l'Assemblée nationale, qui devait statuer, mercredi 25 juillet, sur la demande des juges d'instruction d'obtenir les déclarations de patrimoine de Jacques Chirac entre 1988 et 1993, l'Elysée a affirmé que cette procédure n'apporterait « aucun élément nouveau ». Rappelant l'argument présidentiel selon lequel « ces sommes [qui seraient issues des fonds spéciaux], par nature, ne peuvent pas être déclarées », la présidence a ajouté : « La seule question qui se pose au bureau de l'Assemblée nationale est une question de principe : s'estime-t-il fondé, sur simple demande d'un juge, à transmettre la déclaration de patrimoine de quelque député que ce soit, sans avoir préalablement vérifié que cette action est utile à la manifestation de la vérité ? » « Quelle que soit la décision du bureau de l'Assemblée nationale, indiquait l'entourage de M. Chirac, elle ne peut donc apporter aucun élément nouveau. Cela ne nous concerne donc plus. En effet, les réponses ayant été publiquement données et les principes posés, toute autre considération ne saurait relever que de la bataille politique. »

DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : la navette spatiale américaine Atlantis a atterri à Cap Canaveral (Floride), mercredi 25 juillet à 5 h 38 (heure de Paris), au terme d'une mission de treize jours dans l'espace. Au cours de leur séjour dans la Station spatiale internationale (ISS), les cinq membres de l'équipage ont installé un sas de dépressurisation, sorte de « porte d'entrée » du complexe orbital. L'atterrissage de la navette avait été reporté de 24 heures en raison des mauvaises conditions météorologiques.

■ **CHASSE** : la démarche de Lionel Jospin auprès de Bruxelles pour obtenir des dérogations à une directive européenne qui régleme les périodes de chasse aux oiseaux migrateurs constitue une initiative « surréaliste », destinée à satisfaire « la frange radicale des chasseurs », a estimé, mardi 24 juillet, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dans une lettre ouverte au premier ministre. Cette demande de dérogation a également été critiquée par le CPNT (Chasse, pêche, nature, tradition), qui a dénoncé, mardi dans un communiqué, le « chasseur de voix nommé Jospin ». « Pourquoi ne l'a-t-il pas fait lorsque la France présidait l'Europe ? (...) Pourquoi a-t-il mis en place, en juillet 2000, une loi antichasse ? », s'interroge le CPNT, ajoutant : « Les chasseurs et les ruraux ne seront pas dupes de cette machination. Ils s'en souviendront en 2002. » De son côté, le nouveau ministre de l'environnement, Yves Cochet, a estimé que la demande de Lionel Jospin était « hors de propos ».

Des dizaines de milliers de manifestants en Italie contre les brutalités policières du sommet de Gênes

Le porte-parole du Genoa Social Forum a été révoqué par le gouvernement de son poste de consultant

DES DIZAINES de milliers de manifestants sont descendus dans la rue, mardi 24 juillet, à Rome et dans les grandes villes d'Italie, pour protester contre les violences policières qui ont fait un mort et des centaines de blessés lors du sommet du G 8 à Gênes. « Assassins », proclamait en rouge sur fond gris une banderole « apolitique » déployée en tête du cortège, qui a réuni dans la capitale plus de 20 000 personnes, pour dénoncer « une répression durissime » digne de « l'Amérique latine ». Les protestataires ont défilé bruyamment, mais sans incident, dans le centre-ville, en scandant le nom du ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, et en réclamant sa démission.

A Bologne, la police a recensé 15 000 manifestants. Ils étaient 5 000 à Palerme (Sicile) et 20 000 à Florence. Tous ont répondu à l'appel à manifester dans toute l'Italie lancé par les responsables de la coordination du Genoa Social Forum (GSF) et différentes organisations, des syndicats, des partis politiques de gauche et des Verts. Les démocrates de gauche, principal parti de l'opposition qui a refusé de participer officiellement aux manifestations du G 8, ont répondu présents. A Gênes, 10 000 personnes ont participé à un sit-in où étaient déployées des banderoles demandant « Qui sont les criminels ? » ou déclarant

« La brutalité policière est inacceptable ». D'autres rassemblements se sont également produits à Venise et à Naples, où les locaux de la police ont été aspergés de peinture rouge. A Tarente, dans les Pouilles, des manifestants ont jeté des œufs contre un commissariat.

La plupart des manifestants ont protesté contre la manière « indigne, scandaleuse et honteuse » dont ont été gérées les manifestations et contre la répression policière exercée sans discernement pendant le sommet des pays les plus riches. Dans le cortège romain, des marcheurs arboraient une cible noire et blanche sur la poitrine, et certains « survivants de Gênes », comme se

sont surnommés des manifestants, ont reproché à la police d'avoir chargé les manifestants au lieu d'arrêter les casseurs, aisément repérables, que ce soit avant les rassemblements ou durant les échauffourées.

200 PERSONNES À PARIS

Environ 200 personnes ont également manifesté à Paris pour protester contre les « violences policières » et réclamer la liste des Français encore retenus ou hospitalisés à Gênes. Une délégation a été reçue à l'ambassade d'Italie. Un homme a été blessé et trois autres interpellés, mardi, lors d'affrontements avec la police, au cours d'une manifestation anti-G 8 à Athènes. D'autre

part, le ministre du travail et des affaires sociales italien, Roberto Maroni, a décidé, mardi, de révoquer Vittorio Agnoletto, le porte-parole du GSF, en tant que médecin-consultant du ministère. Dans un communiqué, M. Maroni a expliqué que les compétences du docteur Agnoletto dans le domaine de la toxicologie n'étaient pas en cause, mais que ses prises de position contre le gouvernement à l'occasion du sommet étaient incompatibles avec son activité de consultant.

La police italienne a arrêté dix-huit Allemands accusés d'appartenir au Black Bloc, groupe d'autonomes violents qui ont participé aux affrontements, ont annoncé, mardi, les carabinieri. Ces Allemands vêtus de noir ont été trouvés en possession de couteaux, de pinces, de marteaux, de passe-montagnes. Âgés de dix-sept à trente-deux ans, ils ont été inculpés de « dévastation et sacage ». Au total, soixante-huit Allemands ont été interpellés par la police de Gênes pour implication dans les violences. Treize Espagnols sont d'autre part gardés à vue à Alessandria, à proximité de Gênes. Ils sont accusés de détention de matériel explosif. Quatre Suisses étaient également détenus, mardi, pour résistance à la force publique. — (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/genes

« Violences sans précédent à l'égard de la presse »

Reporters sans frontières (RSF) a dénoncé, mardi 24 juillet, les « violences sans précédent à l'égard de la presse » à l'occasion du sommet du G 8 à Gênes. « Au moins seize journalistes ont été sérieusement blessés, le centre de presse du contre-sommet a été saccagé. Il y a eu des interpellations, du matériel confisqué et des menaces. Certaines opérations policières, d'une violence inouïe, ont été planifiées et menées à l'intérieur de bâtiments où les manifestants et la presse se reposaient ou travaillaient, loin de l'agitation », a déclaré Robert Ménard, secrétaire général de RSF.

Dans une lettre adressée au président du conseil italien, Silvio Berlusconi, et au ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, RSF a « exprimé son indignation » et demandé l'ouverture immédiate d'une enquête. L'association a par ailleurs lancé un appel à témoins et annoncé l'envoi d'une mission d'enquête en Italie, où elle demandera à être reçue par MM. Berlusconi et Scajola.

Nicolosi respire, mais l'Etna n'a pas ravalé toute sa colère

NICOLOSI (Sicile)

de notre envoyé spécial

Il est près de minuit, il fait nuit noire, mais il n'est pas question de couvre-feu à Nicolosi. Cette petite ville de 5 400 habitants, autoproclamée « porte de l'Etna », à 16 kilomètres de Catane, grouille de vie. Des curieux y affluent par centaines, provoquant un bel embouteillage nocturne à la sortie nord. Ici, la route qui mène au volcan est barrée par les carabinieri. Alors on continue à pied, en famille ou en amoureux, entre copains ou par groupes entiers de touristes. Jumelles ou appareil photo autour du cou, une lampe de poche à la main, tous avancent dans l'obscurité, le regard fixé tout là-haut sur les gigantesques gerbes de feu jaillies des cratères et sur les méandres rougeoyants qui zèbrent le versant sud de l'Etna. Le spectacle est grandiose, on s'y presse comme à un film catastrophe, l'échine parcourue d'un délicieux frisson.

Mais la population de Nicolosi n'a que faire des émotions esthétiques du touriste de passa-

ge. Elle suit avec effroi la progression de la coulée de lave la plus menaçante, partie d'une « bouche » ouverte sur le flanc du volcan à 2 100 mètres, et dont le front n'est plus qu'à 4 kilomètres de la bourgade.

Bonnes nouvelles, mardi 24 juillet, les meilleures depuis le début de l'éruption, douze jours plus tôt : les spécialistes ont noté « un net ralentissement » de la coulée, qui n'a parcouru qu'une cinquantaine de mètres en vingt-quatre heures. Arrivée sur un replat, bloquée par une combe naturelle autant que par les travaux de terrassement réalisés à la hâte, la langue de feu est refroidie pendant la journée par un ballet de Canadair chargés d'eau. Elle s'élargit, s'épaissit, durcit. Bref, pouvait diagnostiquer un responsable local des secours, « elle donne des signes de fatigue ».

Nicolosi respire, mais l'Etna n'a pas ravalé toute sa colère. Il la crache par de multiples « bouches ». Certaines de ces fissures, ouvertes lundi 23 juillet, semblent tarées, alors que

d'autres menacent de plus belle. « Nous devons voir comment évolue la situation du cratère qui est à 2 700 mètres », a prévenu Franco Barberi, le directeur de la protection civile italienne. La lave qui s'en échappe de plus en plus abondamment pourrait toucher le refuge Sapienza, voire le funiculaire qui déverse d'ordinaire des milliers de touristes au pied du cratère principal, à 2 600 mètres d'altitude.

Sans attendre, les engins de chantier se sont mis en branle pour creuser dans la montagne une tranchée de dérivation. Dans la nuit de mardi à mercredi, au-dessus de la gare de la télécabine, les phares jaunes des scrapers géants fouillaient l'obscurité. A 2 000 mètres d'altitude, le hurlement des moteurs Diesel et le cliquetis des chenilles couvraient les gémissements sporadiques de « Mongibello », l'autre nom, empreint de crainte respectueuse, que les Siciliens donnent à l'Etna.

Jean-Jacques Bozonnet

Le financement des 35 heures est au cœur des entretiens entre Elisabeth Guigou et le Medef

C'EST AVEC LE MEDEF qu'Elisabeth Guigou devait terminer, mercredi 25 juillet, son premier tour de table des partenaires sociaux sur la « rénovation sociale ». Du côté du Medef, on assure se rendre à ce rendez-vous sans agressivité. Mais on souligne que « la balle est aujourd'hui dans le camp du gouvernement ». Les positions patronales sont, en effet, connues, le Medef ayant adressé le 9 juillet au premier ministre un courrier lui indiquant les dix mesures à ses yeux indispensables pour réformer la Sécurité sociale. Il n'entend donc pas se satisfaire de promesses vagues et attend des décisions, en particulier sur le financement des 35 heures.

Cette question devrait être au cœur du débat avec la ministre de l'emploi et de la solidarité. Et pour cause : le patronat a annoncé qu'il ne renouvellerait pas ses administrateurs au sein des caisses de la Sécurité

sociale, pour protester contre le choix du gouvernement de faire financer par celle-ci une partie des allègements de charges liés au passage aux 35 heures. Or M^{me} Guigou a bien conscience que ce point de désaccord pourrait empoisonner le dialogue que Lionel Jospin lui a demandé de renouer avec les partenaires sociaux : si le patronat confirmait son refus de participer à la gestion de la Sécurité sociale, c'est alors la CFDT qui pourrait rendre son tablier, pour ne pas risquer de devoir céder la présidence de la CNAM à Force ouvrière. En effet, le Medef pèse dans les alliances qui se jouent pour déterminer quelle organisation syndicale peut briguer les présidences de caisse. Sans lui, cela risque fort d'être la foire d'empoigne.

Si elle veut éviter que les prochaines discussions sur l'avenir de la Sécurité sociale ne tournent court,

M^{me} Guigou se voit contrainte de faire un geste. Elle le sait, les syndicats lui ayant eux-mêmes reproché d'impliquer la « Sécu » dans le financement des 35 heures. Elle a d'ailleurs confié à plusieurs de ses interlocuteurs syndicaux qu'elle pourrait « reconsidérer la chose ».

« PRÊTE À FAIRE UN EFFORT »

Elle réfléchit à de « nouvelles règles » pour qu'en 2002 la Sécurité sociale ne soit plus mise à contribution ou, du moins, qu'elle bénéficie d'une créance sur l'Etat. La ministre serait même, selon le président de la CGC, Jean-Luc Cazettes, « prête à faire un effort » pour 2001. Cette année, la ponction prévue s'élève à 3,5 milliards de francs (530 millions d'euros).

Cela convaincra-t-il le Medef de revenir sur sa décision ? Beaucoup s'interrogent, d'autant que celui-ci ne s'est pas montré jusqu'à présent

prêt à transiger. Pour le Medef, il n'y a pas de demi-mesure possible : pas un centime de la Sécurité sociale ne doit aller aux 35 heures. En clair, le gouvernement doit intégralement assumer son choix et donc revenir sur sa décision, y compris pour 2000. L'année dernière, la Sécurité sociale a été mise à contribution à hauteur de 13,2 milliards de francs.

Mardi 24 juillet, Robert Buguet, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), a tenté, en sortant de son entretien avec la ministre de l'emploi, d'appeler le Medef à la raison. Il lui a demandé de cesser d'être « une organisation politique » et de « redevenir une grande organisation patronale, représentative des grandes entreprises et de l'intérêt général », afin que les discussions sur l'avenir de la « Sécu » puissent s'engager. Sans écho pour l'instant.

Laetitia Van Eeckhout

Tirage du Monde daté mercredi 25 juillet 2001 : 513 471 exemplaires.

1-3

Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde **UNIVERSAL** **PHILIPS**



BACH
L'œuvre pour orgue

Jean Guillou

BACH | INTÉGRALE POUR ORGUE | GUILLOU

LES GRANDS VAISSEAUX. Un événement ! Voici que l'on dispose d'une intégrale de l'œuvre pour orgue de Bach enregistrée en public, au cours de dix récitals. L'orgue Van den Heuvel de Saint-Eustache de Paris est un instrument d'une prodigieuse richesse, le résultat d'une complète rénovation. Jean Guillou est reconnu comme l'un des plus grands virtuoses et improvisateurs de notre époque. Le pari qu'il a entrepris dans cette intégrale mérite d'être entendu. Sa conception est bien éloignée de tout dogmatisme ; elle respire un parfum de liberté, une mobilité rythmique qui peut irriter, mais un sentiment de grandeur et de relief. Cette monumentale édition de 12 CD témoigne de son tempérament d'artisan et de créateur.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter **FNAC** **UNIVERSAL**